Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13544 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 14-LUNDI 15 AOUT 1988

« Stupéfaction » sud-africaine

Le président sud-africain Pieter Botha fulmine contre les membres du Congrès américain. La Chambre des représentants, à majorité démocrate, ne vient-elle pas de voter un projet de loi qui prévoit un nouveau train de sanctions économiques, commerciales et financières contre le régime de Pretoria pour contraindre celui-ci à hâter le démantèlement de sa politique d'apartheid ?

Ce projet de loi, qui sert indéniablement, en période électorale, les desseins du Parti démocrate, a peu de chances d'être voté par le Sénat, et encore moins d'être entériné par le président Reagan, qui, si nécessaire, utilisera son droit de veto. Il n'empêche qu'à Pretoria on veut voir dans cette initiative une sorte de déclaration de guerre économique. Et, du coup, l'éventualité d'une victoire du candidat démocrate, M. Michael Dukakis, à l'élection présidentielle donne des frissons aux autorités sud-africaines.

Les adversaires des sanctions contre le régime de Pretoria ne cessent d'affirmer que la main-d'œuvre noire est la première à pâtir des fermetures d'usines et du déclin de l'économie qu'elles entraînent. Le porte-parole de la Maison Blanche vient de le rappeler : « Des sanctions affecteraient les gens que nous tentons d'aider. »

On estime à quelques dizaines de milliers de chômeurs le nombre des victimes de la première vague de sanctions américaines décidé en octobre 1986. A l'époque, plus de trois cents entreprises à capitaux américains étaient installées en Afrique du Sud. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 157, qui emploient environ 85 000 travailleurs, dont plus de 50 000 Noirs. Les « géants » — IBM, General Motors, Kodak — ont abandonné le terrain.

Cette initiative parlementaire américaine semble d'autant plus mal venue que l'Afrique du Sud est engagée, depuis plusieurs semaines, dans une longue et difficile négociation avec l'Angola et Cuba pour créer les conditions d'une paix durable dans l'Afrique du Sud-Ouest, qui pourrait notamment aboutir à l'indépendance de la Namibie. Le président Botha s'est déclaré « stupéfait » de constater que, au moment où son pays fait preuve d'une certaine bonne volonté, d'aucuns, outre-Atlantique, cherchent toujours à renforcer la politique des sanctions à son égard.

Le projet de loi irait-il jusqu'à interdire certaines transactions financières indispensables à l'application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie ? Les autorités de Pretoria menacent aujourd'hui de faire capoter les négociations de paix en cours, pourtant conduites sous l'égide des Etats-Unis. « Les membres du Congrès américain ne se préoccupent pas le moins du monde des conséquences néfastes de leur action pour la recherche d'une solution pacifique aux problèmes de l'Afrique australe dans son ensemble », a averti M. Botha.

L'Afrique du Sud a beau jeu de dramatiser la situation, de crier au scandale même si ses dirigeants reconnaissent que le projet de loi incriminé vise « exclusivement des objectifs de politique intérieure américaine ». Mais, en s'engageant dans de délicates négociations de paix, les autorités de Pretoria ne cherchent-elles pas aussi à gommer cette image de « pays de l'apartheid » qui leur colle inévitablement à la peau ?

Après les sanglantes émeutes de Rangoun

Les Birmans accueillent avec enthousiasme la démission du président Sein Lwin

Rangoun semblait avoir retrouvé le calme, le samedi matin 13 août, après cinq journées de violence qui ont fait de très nombreuses victimes. La démission du président Sein Lwin, annoncée vendredi par la radio, a été accueillie avec enthousiasme par les habitants de la capitale birmane. Le Parlement et le comité central du parti unique devraient se réunir vendredi prochain pour trouver un successeur au dictateur, dont le règne n'aura duré que dix-huit jours. Il semble que le général Sein Lwin ait été contraint par ses pairs de céder le pouvoir, ceux-ci s'inquiétant des risques de déstabilisation que sa sanglante politique de répression faisait courir au régime. D'autant que les insurrections nationalistes tentent de profiter de l'affaiblissement du pouvoir central pour étendre leurs activités.

(Lire nos informations page 3.)

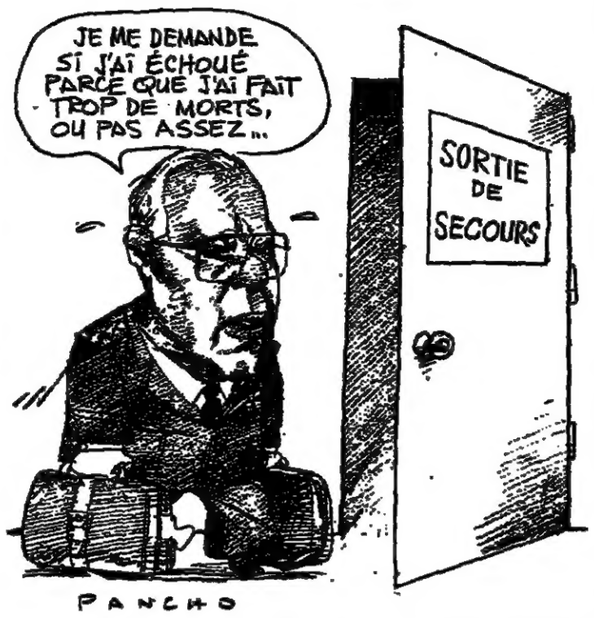

Nouvelle initiative de paix de M. Perez de Cuellar

L'ONU propose un « compromis » sur le Sahara occidental

Le plan de paix au Sahara occidental, que vient de présenter M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, semble être un « compromis » acceptable par les deux parties en cause, le Maroc et le Front Polisario, même si les points de friction concernant l'organisation d'un prochain référendum n'ont pas tous été éliminés.

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Le plan de règlement du conflit du Sahara occidental remis, le jeudi 11 août, aux deux parties (*le Monde* du 13 août) paraît devoir satisfaire, *in fine*, tant les maquisards sahraouis que le roi Hassan II. Après avoir été mitonné dans le plus grand secret et depuis plusieurs mois par M. Javier Perez de Cuellar — avec l'aide des instances dirigeantes de l'Organisation de l'unité africaine, — seuls M. Filali, ministre marocain des affaires étrangères, et M. Moustapha, secrétaire général du Front Polisario, en ont reçu copie, alors que les ambassadeurs algérien et mauritanien n'ont été informés que verbalement. Si Rabat ne s'est pas encore prononcé sur son contenu, M. Moustapha — après en avoir critiqué certains aspects — a néanmoins déclaré, le vendredi 12 août à New-York, que « *l'esprit des propositions est acceptable* » bien que « *leurs formulations doivent être discutées* ».

Les propositions couvrent l'ensemble des principaux problèmes que pourrait poser l'organisation d'un référendum sur le territoire abandonné par l'Espagne en 1975 et annexé dans sa totalité par le royaume chérifien en 1979, à commencer par la question qui serait posée à la population lors de la consultation : « *Souhaitez-vous l'indépendance ou l'intégration au Maroc ?* »

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 4.)

Les orientations du ministre du travail

M. Soisson, apôtre du dialogue social

Premier ministre du travail centriste d'un gouvernement socialiste, sous la Ve République, M. Jean-Pierre Soisson s'est vite aperçu que les partenaires sociaux ne veulent pas d'un Etat minimum qui se cacherait sous la table de négociation. Pour eux, le ministre du travail reste une pièce maîtresse dans la mise en œuvre du dialogue social.

Comme ses prédécesseurs, MM. Séguin et Delebarre, M. Soisson va être avant tout le ministre du chômage. Si M. Michel Rocard ne parle plus du tout de son projet de « *nouveau pacte social* » qu'il arborait lorsqu'il était candidat à la candidature à la présidence de la République, M. Soisson ne semble pas chargé de bâtir sa politique sociale autour d'une nouvelle série de grandes réformes qui bouleverseraient la législation. On n'est plus en 1981. Le nouveau ministre aura sans doute à cœur, avec le concours de son secrétaire d'Etat, M. André Laignel, de mettre en œuvre une réforme, ou du moins un toilettage, de la formation professionnelle, domaine où ses compétences sont reconnues de longue date. Mais il estime que son rôle est d'abord de favoriser la reprise du dialogue social afin d'aboutir à une « *plus grande cohésion* » entre les Français.

Ce message mitterrandien sur la cohésion sociale, M. Soisson l'a déjà exprimé devant la Commission nationale de la négociation collective, dans une intervention où il a esquissé, le 11 juillet, les orientations de sa politique : « *Le dialogue contractuel est le vecteur essentiel de la modernisation de la société civile. Les organisations représentatives des employeurs et des salariés doivent définir ensemble les voies et les moyens d'un partage équilibré des gains de productivité, qui garantisse la cohésion sociale nécessaire à tout progrès économique.* » Le ministre veut marier modernisation et cohésion, ce qui suppose, à ses yeux, plusieurs conditions : les syndicats doivent poursuivre leur effort d'adaptation ; certaines « *situations acquises* » doivent être réexaminées, afin d'éviter l'inadaptation ou l'archaïsme. Mais « *encore faut-il que de telles révisions présentent des contreparties pour les salariés et permettent de trouver de nouveaux points d'équilibre* ».

Très soucieux de voir son action jugée crédible par les partenaires sociaux, M. Soisson fait de la relance du dialogue social l'axe majeur de sa politique. Mais, pour cela, il n'entend pas rester dans les coulisses pour compter les points. On peut résumer son approche par une triple mission : entretenir et développer la concertation bilatérale ; inciter les partenaires sociaux à négocier à tous les niveaux ; être, non le tuteur ou le gendarme, mais le contrôleur de la négociation, quitte à rappeler à l'ordre tel ou tel.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 11.)

Le débat sur la Nouvelle-Calédonie
Les représentants du FLNKS et du RPCR vont se rencontrer à Paris
PAGE 14

La convention républicaine
L'investiture de M. Bush à La Nouvelle-Orléans
PAGE 14

Le veau aux hormones
Un scandale national en RFA
PAGE 11

L'Afrique poubelle
Le président du Mali refuse d'accueillir les déchets industriels de l'Europe
PAGE 5

L'Opéra Bastille
Un jugement photographique
PAGE 8

Chronologie
Juillet en France et dans le monde
PAGE 7

Le sommaire complet se trouve en page 14

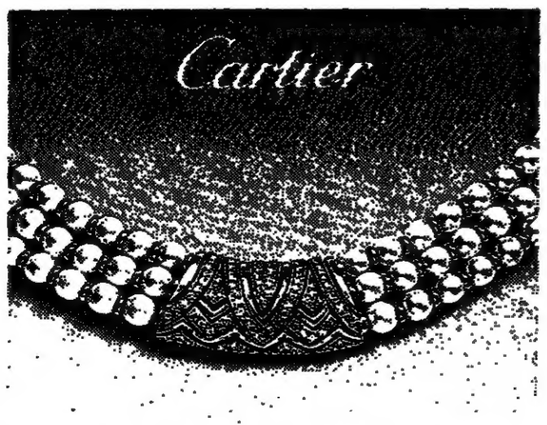

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Must de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

12 AVENUE MONTAIGNE. PARIS
47.20.06.73

Sept inculpations après plusieurs meurtres de personnes âgées

« Orange mécanique » en Haute-Savoie

Sept personnes, dont cinq garçons mineurs, accusées d'être les auteurs d'une série de meurtres, de tentatives de meurtres et d'agressions de personnes âgées commis entre novembre 1987 et juillet dernier dans la région d'Annecy, ont été arrêtées par la compagnie de gendarmerie d'Annecy (Haute-Savoie), présentées au parquet, inculpées par M. Charles Clerc-Renaud, juge d'instruction à Annecy et écrouées.

Tous ces jeunes domiciliés à Rumilly (Haute-Savoie) ont avoué avoir attaqué leurs victimes armés de gourdins ou de fusils dans le seul but de les dévaliser.

LYON de notre bureau régional

« *Une dérive meurtrière quasi unique dans les annales.* » Oubliant la fatigue, le capitaine Bernard Cavallier, commandant la compagnie de gendarmerie d'Annecy et directeur de l'enquête, avoue son effarement devant « *l'absence totale de références morales* » des adolescents arrêtés, « *engendrée par une sous-culture de feuilletons américains* ».

A la satisfaction d'avoir élucidé une série d'agressions d'une rare sauvagerie commises en un peu plus d'un semestre contre huit personnes âgées de soixante-quinze à quatre-vingt-cinq ans de différentes localités de la Haute-Savoie et de l'Ain, se mêle chez les enquêteurs un profond malaise. Sur les sept auteurs présumés des trois meurtres, des deux tentatives d'homicide volontaire et des trois vols aggravés avec armes et violences, cinq sont des adolescents, le seul adulte, âgé de trente ans, n'apparaissant pas comme le meneur.

Des garçons ordinaires, résidant à Rumilly (Haute-Savoie), qui n'avaient, pour la plupart, jamais eu affaire à la justice, ou alors pour des peccadilles. « *De bons petits Français* », souligne le capitaine de gendarmerie, issus de familles respectables.

ROBERT BELLERET.

(Lire la suite page 6.)

M 0146 - 08150 - 6,00 F
3790146006000 08150

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-89-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie aérienne
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____
Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Il y a dix ans

L'été des trois papes

Mais quelle mouche avait donc piqué, cet été-là, le Saint-Esprit ! Quand, à la fin du premier week-end d'août 1978, le dimanche 6 au soir, dans la touffeur de Castel-Gandolfo, Paul VI s'éteint à l'âge de quatre-vingt-un ans, après quinze ans de règne, personne ne peut deviner que les trois mois qui suivront allaient changer la face de l'Eglise. Cas unique dans la Rome des temps modernes, trois papes vont se succéder, l'espace d'un été, sur le trône de Pierre.

L'AGONIE de Paul VI, frappé depuis des années d'une artériosclérose qui rendait douloureux le moindre de ses déplacements, n'a duré que quelques heures. Rien à voir avec celles, si longues, de Pie XII, en 1958, et de Jean XXIII, en 1963. La mort simple et discrète de Giovanni Battista Montini conclut un pontificat dont les dernières années ont été lourdement assombries par des événements aussi divers que la légalisation du divorce en Italie et l'assassinat du dirigeant démocrate-chrétien Aldo Moro, la contestation de l'encyclique *Humanae Vitae* sur la contraception, les audaces théologiques d'Eglises, comme celle des Pays-Bas ou les assauts des catholiques intégristes qui allaient aussi donner du fil à retordre, jusqu'à aujourd'hui, à son successeur.

Paul VI laisse le souvenir d'un pape scrupuleux, hésitant sur le cap à suivre, prisonnier des pressions exercées sur sa gauche par les fils prodigues du concile Vatican II (1962-1965), qu'il avait mené jusqu'à son terme, aussi bien que sur sa droite par les adversaires acharnés de toute ouverture du catholicisme au monde moderne, confondu avec Satan.

Un conclave éclair

A la fin des années 60, cet Italien du Nord, fin, cultivé, ami de la France et des Français, avait senti un monde et une Eglise vaciller sous ses pas. A sa mort, l'hommage est unanime. Son principal mérite a été d'avoir guidé une Eglise agitée par les remous des lendemains du concile, innové par ses voyages en Amérique latine, en Asie, en Afrique, amorcé la détente avec les régimes communistes de l'Est et fait franchir à l'œcuménisme des pas de géant, notamment dans la réconciliation avec les orthodoxes et les anglicans.

Devant l'abondance des questions laissées en suspens par cette mort, le conclave, qui s'ouvre le vendredi 25 août 1978, doit être, prévoit-on alors, l'un des plus ouverts de l'histoire. Paul VI avait agrandi le cercle du Sacré Collège à de nombreux cardinaux du tiers monde dont personne ne pouvait préjuger le vote. Avec cent *onze* cardinaux électeurs (ceux qui sont âgés de moins de quatre-vingts ans), le conclave n'a jamais été aussi nombreux. Théologiens, sociologues, journalistes, remplissent leurs colonnes de portraits robots d'un pape idéal, *à la fois pasteur et* diplomate, jeune et médiatique, pour l'Eglise de la fin du siècle. Mais, premier clin d'œil du Saint-Esprit en cet été 1978, ce conclave, apparemment si indécis, allait se révéler l'un des plus courts de l'histoire.

Conclave éclair, comme sera soudaine la popularité du nouvel élu, le cardinal Albino Luciani, patriarche de Venise, soixante-six ans, qui, en prenant le nom de Jean-Paul Ier, avait choisi le double patronage de ses prédécesseurs, et surtout comme sera bref son pontificat – trente-trois jours, – l'un des plus court dans l'histoire bimillénaire de l'Eglise catholique. Le Saint-Esprit n'avait pas fini de jouer avec les nerfs des cardinaux.

Il avait suffi de quatre tours, le samedi 26 août, pour qu'Albino Luciani obtienne la majorité qualifiée des deux tiers du conclave (75 voix). Le nom de l'élu autant que cette rapidité avaient retenti comme une surprise dans le monde entier. Le futur Jean-Paul Ier avait bien été cité dans les pronostics, mais plus par habitude – Pie X et Jean XXIII avaient été aussi patriarches de Venise – que par conviction.

La préférence des cardinaux était allée à un pape simple pasteur, plutôt qu'à un politique ou à un homme d'appareil. Jean XXIII avait mené une carrière diplomatique au Proche-Orient et à Paris. Paul VI avait longtemps travaillé dans l'ombre de Pie XII comme substitut, avant d'exercer ses talents d'évêque de terrain à Milan, le plus grand diocèse d'Italie et sans doute du monde. Mais Jean-Paul Ier n'était jamais sorti de sa Vénétie natale et n'était pas passé par les grandes écoles qui forment les cadres du Vatican dont il connaissait à peine les couloirs. « *Un simple prêtre était devenu évêque*, dit Jean Chélini. *Un simple évêque devenait pape* » (1).

Elu pour rétablir l'ordre dans le domaine doctrinal et disciplinaire de l'Eglise catholique, sa méconnaissance des rouages et des dossiers est telle qu'il doit *aussitôt composer avec une structure* vaticane entièrement modelée sur la personnalité de son prédécesseur. Son premier geste est de confirmer dans leurs fonctions les responsables de la curie. Il se lie d'amitié avec *le cardinal français Jean Villot*, déjà secrétaire d'Etat de Paul VI, le numéro deux dans la hiérarchie romaine, auprès de qui il fait son apprentissage de pape.

Le temps d'un sourire

Très vite, cependant, Jean-Paul Ier va souffrir de son impréparation et de son isolement. Un jour, il demande discrètement à son frère, Eduardo Luciani, de l'aider à situer sur une mappemonde des villes américaines, avant de recevoir un groupe d'évêques des Etats-Unis (2). « *Si j'avais su que je serai pape un jour*, confie-t-il un peu naïvement au cours d'une audience publique, *j'aurais appris davantage.* »

Son style bonhomme et ses mots d'esprit plaisent pourtant aux foules. Son visage souriant, contrastant avec la gravité de Paul VI, qui portait sur lui toute la tristesse de la terre, fait le tour du monde. Mais les diplomates et les théologiens s'étonnent. Une fois, Jean-Paul Ier se met à comparer Dieu à une mère. Sa catéchèse du mercredi, jour d'audience place Saint-Pierre, ressemble plus à celle d'un curé de campagne qu'à celle d'un pape. Il cite des écrivains populaires, des poètes et, sur des sujets d'actualité, conte des anecdotes, dans le style des billets humoristiques et des lettres imaginaires de Dickens, Péguy, Gœthe, Jésus ou... Pinocchio qu'Albino Luciani avait recueillies et publiées sous le titre *Illustrissimi* et qu'après son élection on s'arrache dans les librairies romaines.

C'est à l'avant-veille de sa mort, au cours de sa quatrième et dernière audience hebdomadaire et devant un public de malades, que Jean-Paul Ier va lâcher tout à trac : « *Sachez que votre pape a été huit fois à l'hôpital et qu'il a subi quatre opérations.* » Le pape était un grand malade, mais son Eglise et le monde l'ignoraient.

« *Dieu vous pardonne pour ce que vous avez fait* », avait dit Albino Luciani, sous le choc de son élection, aux cardinaux encore réunis dans la chapelle Sixtine. Le 4 octobre suivant, défilant sous la pluie battante devant son cercueil sobrement déposé à même la dalle, sur le parvis de la basilique Saint-Pierre, les électeurs de Jean-Paul Ier méditeront cette formule. C'est le vendredi 29 septembre, avant 7 heures, inquiets de son retard inhabituel à la messe matinale dans sa chapelle privée, que sœur Vincenza, qui était déjà à son service à Venise, et son secrétaire particulier, John Magee, avaient découvert le pape mort, la tête inclinée sur le côté, quelques feuillets encore à la main, la lampe allumée.

Pauvre mort pour un « *pauvre pape* », comme il se qualifiait lui-même, mais que certains auteurs en mal d'imagination, inventant une abracadabrante histoire d'empoisonnement, vont transformer très vite en roman-feuilleton. Devant les premières rumeurs, le cardinal Villot, à nouveau camerlingue de l'Eglise (3), avait refusé la demande d'autopsie exprimée dans les heures qui ont suivi le décès de Jean-Paul Ier. Il est en effet contraire à toutes les habitudes romaines d'enquêter sur la mort du pontife, plus encore d'examiner sa dépouille mortelle.

Mais la thèse officielle de la crise cardiaque n'était-elle pas suffisamment plausible ?

La surprise de son élection, la nouveauté et l'immensité de la tâche qui l'attendait, ont en fait écrasé un homme chez qui les uns avaient vu l'annonce d'une cure de jouvence pour l'Eglise, les autres le risque d'un rapetissement de la vision universelle d'un Jean XXIII ou d'un Paul VI. « *Jean XXIII avait élargi une cure de campagne à la dimension du monde. Je crains que Jean-Paul Ier ne soit en train de faire l'inverse* », avait dit un dirigeant politique italien à Robert Solé (*le Monde* du 30 septembre 1978).

L'échec des Italiens

Une fois passée la stupeur du monde entier, les conciliabules, les rumeurs, les rites et les mystères du conclave vont reprendre en cette fin d'été romain. Autant le conclave d'août avait été une magistrale démonstration d'unité, autant celui d'octobre (du 14 au 16) allait être marqué par des tractations plus ou moins laborieuses, mais également se conclure par un coup de théâtre : l'élection du premier cardinal non italien depuis 1522, Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, âgé de cinquante-huit ans.

Inconnu du grand public – à l'annonce de son nom place Saint-Pierre, le soir du 16 octobre, beaucoup de Romains ont cru à un élu africain. – Karol Wojtyla ne l'était pas de la plupart des cardinaux, sauf peut-être, dira la rumeur du conclave, du cardinal Casariego, cherchant à savoir qui était ce « *cardinal Bortiglia* » ! Jeune évêque, il avait participé à Vatican II. Au cours des synodes qui ont suivi à Rome, il avait également su faire apprécier sa voix fortement timbrée, sa pratique de la langue italienne et sa sûreté doctrinale. Au printemps 1976, c'est lui qui avait prêché le carême devant Paul VI et la curie. Enfin, n'avait-il pas obtenu *déjà quelques voix lors du conclave* d'août ?

Son élection est le résultat de la division du camp italien, réduit à vingt-sept cardinaux en raison de l'internationalisation du Sacré Collège. Deux Italiens dominaient les pronostics d'avant-conclave et les premiers scrutins du dimanche 15 octobre. Le premier est le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, soixante-douze ans, personnalité forte et indépendante. C'est un conservateur qui oblige les prêtres de son diocèse à porter la soutane. Il porte les espoirs de ceux qui, après ces mois de flottement, veulent restaurer une conduite ferme de l'Eglise. Mais, dès le premier conclave de 1978, il avait rencontré des oppositions farouches. « *Ma mauvaise réputation m'a épargné l'élection* », devait-il alors déclarer.

Le second est le cardinal Giovanni Benelli, qui a la double expérience de la curie romaine, ayant été substitut sous Paul VI, et, quoique plus courte, de la direction d'un grand diocèse, ayant été nommé archevêque de Florence en 1977. Son jeune âge – cinquante-sept ans – ne lui avait pas permis de s'affirmer directement au cours du conclave d'août. Très influent, il avait fait campagne pour Albino Luciani. Mais, cette fois, la jeunesse et la solidité physique deviennent des atouts. Giovanni Benelli a contre lui, en revanche, un tempérament impétueux et vif, qui ne lui en avait pas fait que des amis dans l'épiscopat mondial.

Dès les premiers tours de scrutin, l'affrontement semble inévitable entre les deux *papabile*. L'ouverture du conclave, qui plus est, avait été marquée par un incident rarissime. Le cardinal Siri avait donné à la *Gazzetta del Popolo* une interview qui ne devait être publiée qu'une fois les électeurs enfermés dans le secret du conclave. L'embargo n'a pas été respecté. L'archevêque de Gênes se présente comme « *l'un des hommes les plus calomniés* » et fait valoir quelques réserves sur des réformes du concile. Malgré ses démentis, une main peu charitable glissera cette interview dans le dossier des cardinaux réunis à la chapelle Sixtine.

Une campagne discrète mais tenace

Au fil des quatre votes du dimanche 15 octobre, les cardinaux Siri et Benelli vont faire leur plein de voix, ne dépassant guère, selon certains observateurs, plus du tiers des suffrages du conclave, et, le lundi matin, la situation semblait bloquée (4). « *On a perdu une journée pour savoir si on allait en Italie ou pas* », commentera même l'archevêque de Paris, le cardinal Marty.

S'il faut un troisième homme, pourquoi ne pas le chercher à l'étranger ? Dans l'espèce de précampagne qui avait suivi la mort de Jean-Paul Ier, l'idée avait déjà fait *son chemin, exprimée notamment par des* hommes comme le cardinal König, archevêque de Vienne, ou le Néerlandais Johannes Willebrands. Les plus réservés par rapport à l'élection d'un pape non italien *invoquaient la tradition* qui consiste à choisir dans la péninsule l'évêque de Rome.

Jamais, au matin du lundi 16 octobre, la situation n'était apparue aussi favorable à *un tel* renversement. A la division italienne, s'est ajouté dans le cours du conclave l'effet d'une campagne, discrète mais tenace, menée en faveur du cardinal polonais Karol Wojtyla par des hommes *influents* comme Franz König, Joseph Krol, archevêque de Philadelphie, lui-même d'origine polonaise, et les cardinaux allemands. Quelques jours plus tôt, à la fin du mois de septembre, l'épiscopat allemand avait reçu en grande pompe la hiérarchie polonaise pour illustrer la réconciliation entre les deux pays.

Le jeune archevêque de Cracovie avait recueilli une dizaine de voix dès le 15 octobre. Mais, le lendemain, il n'allait cesser de progresser, obtenant, le soir, 91 voix. A la question traditionnelle, posée par le camerlingue, de savoir s'il accepte l'élection, le cardinal Wojtyla répond en latin : « *Obéissant à l'article 86 de la constitution* Romano pontifico eligendo, *à l'amour du Christ, confiant en la très douce Mère Marie, conscient des dangers, j'accepte.* » Emu, il annonce qu'il prend le nom de Jean-Paul II. Une nouvelle fumée blanche peut se lever dans le ciel de Rome. Quelques minutes plus tard, sous les projecteurs de la place Saint-Pierre, le premier contact entre le nouveau pape polonais et la foule romaine équivaut à un coup de foudre. Une page s'ouvre, qui dure depuis dix ans.

HENRI TINCQ.

(1) *la Vie quotidienne au Vatican sous Jean-Paul II*, de Jean Chélini. Hachette, 1985.

(2) *les Secrets du Vatican*, de Benny Lai. Hachette, 1983.

(3) Le camerlingue est notamment chargé, pendant la vacance du siège apostolique, d'organiser les obsèques du pape et de préparer le conclave désignant son successeur.

(4) A propos des deux conclaves d'août et octobre 1978, on lira aussi *le Vatican ou les frontières de la grâce*, de Philippe Levillain et François-Charles Uginet (Calmann-Lévy, 1984) et *les Conclaves contemporains*, de Charles Coumeaux (Franco-Empire, 1985).

LE MONDE diplomatique
Août 1988

INFORMATION ET AFFAIRISME
par CLAUDE JULIEN
Libre, la presse ? Oui, à condition d'avoir accès à d'importantes sources de capitaux, ce qui ne l'empêche pas de quémander les aides de l'Etat. La liberté, soumise à celle du commerce, à l'affairisme, fait une victime : le lecteur-citoyen, privé de débats sur l'essentiel. Quant au droit à la vulgarité et à la futilité, il demeure imprescriptible. Au nom de la liberté.

MOSCOU-PRAGUE
Vingt ans après...
En 1968, les tanks soviétiques « normalisaient » la Tchécoslovaquie, écrasant les espoirs nés avec le « printemps de Prague ». Aujourd'hui, un autre « printemps » s'épanouit à Moscou ; la presse y dénonce avec vigueur les aberrations du stalinisme et ose aborder des sujets tabous : la sexualité ou la situation dans les prisons. Mais les dirigeants soviétiques pourront-ils aller de l'avant dans la « glasnost » sans reconnaître le caractère désastreux de l'intervention en Tchécoslovaquie il y a vingt ans ?

En vente chez votre marchand de journaux

BIRMANIE : après cinq journées d'émeutes sanglantes

Le général Sein Lwin a été contraint de quitter le pouvoir

L'annonce, vendredi 12 août, par Radio-Rangoun, de la démission du général Sein Lwin a été accueillie par des explosions de joie dans la capitale birmane. Les gens sont descendus dans la rue en se congratulant, après cinq jours d'affrontements violents qui ont fait entre cinq cents et mille cinq cents morts, selon des témoins étrangers. Officiellement, le nombre des victimes approche la centaine.

C'est par un sec communiqué de deux paragraphes que la chute du dictateur – après seulement dix-huit jours de règne marqués par un soulèvement de la population et une sanglante répression – a été annoncée. Le comité central du Parti du programme socialiste (parti unique) *« a accepté la lettre de démission de Sein Lwin de son poste de président du parti et de membre du comité central »*, a indiqué la radio, ajoutant que le général avait également abandonné la présidence de l'Etat et son mandat de député. Le comité central et le Parlement se réuniront en session extraordinaire le 19 août pour discuter de sa succession.

Il semble bien que le « boucher de Rangoun » ait été contraint de démissionner *par ses pairs*, compte tenu de l'aggravation rapide de la situation. Jeudi soir encore, il aurait déclaré : *« Nous avons le pouvoir d'écraser les manifestations, et ils* [les émeutiers] *devront venir ramper à nos pieds. »*

Certaines informations laissent à penser que le vieux général Ne Win, dont la démission, le 25 juillet dernier, avait ouvert le chemin au général Sein Lwin, longtemps *son collaborateur*, n'aurait pas été étranger à cette éviction. L'ancien président pourrait jouer un rôle important dans la désignation du futur président du parti et de la République, sans toutefois, peut-on penser, reprendre autrement que temporairement le pouvoir.

Peu de noms circulent donc ce pays qui a élevé le secret au niveau d'une institution. Cependant, le nom le plus souvent avancé est celui du général Kyaw Htin, un militaire formé aux Etats-Unis et *« numéro trois »* du régime. A moins que l'ancien général Aung Gyi, emprisonné au début d'août, ne sorte de prison pour tenter de calmer les manifestants.

C'est la détermination de ceux-ci qui a sans doute convaincu l'armée qu'elle devait se débarrasser d'un dirigeant qui menait le pays, mais surtout le régime, à l'abîme. En effet, les manifestants s'en prenaient de plus en plus à des bâtiments officiels (postes de police, bureaux du parti unique, etc.), et leur mouvement avait fini par semer le trouble parmi certains soldats et officiers, au point qu'on avait signalé des cas de refus d'ouvrir le feu, voire de *désertion*.

Le danger d'une extension de la guérilla

Plus grave encore, la poursuite des manifestations ne pouvait qu'affaiblir l'armée dans sa lutte contre les diverses insurrections ethniques et contre le PCB. En effet, pour maintenir l'ordre dans les villes, le régime a été contraint de retirer un nombre important d'unités – certaines sources parlent de la motié – des zones de combat. Déjà des informations ont fait état de l'entrée d'unités rebelles karens à Pa-an, la capitale de l'Etat karen.

M. Brand Seng, président du *Front national démocratique*, qui regroupe plusieurs mouvements d'opposition armée, et qui est le chef de la dissidence kachin, a appelé ses partisans à profiter de l'occasion pour lancer une grande offensive coordonnée contre les forces gouvernementales. Il a estimé qu'une vingtaine de villes étaient à la portée des guérilleros du Front, et il a lancé un appel aux soldats gouvernementaux pour qu'ils rallient ses rangs et se battent pour *« la paix et la démocratie »*.

Les opposants sont trop faibles, *et trop divisés, pour menacer* Rangoun. D'autant qu'ils ne comptent guère dans leurs rangs de membres de l'ethnie birmane, majoritaire. Cependant, une telle situation ne peut qu'aggraver l'inquiétude des dirigeants militaires, qui s'efforcent de réduire la dissidence, ou du moins de la contenir, dans les régions montagneuses. C'est donc plus pour assurer la survie du régime que par une soudaine conversion à la démocratie que l'armée vient de contraindre le général Sein Lwin à s'effacer.

Cela suffira-t-il à calmer l'agitation d'une population menée par les étudiants et bénéficiant du soutien de nombreux bonzes ? Une fois exprimée la joie d'être débarrassés d'un dictateur encore plus brutal que son prédécesseur, les revendications qui étaient à l'origine du soulèvement de ces derniers jours vont resurgir. Déjà des Birmans réclament une amélioration de la situation économique – et en particulier une baisse du prix du riz, qui avait grimpé de 50 % depuis l'arrivée au pouvoir du général Sein Lwin, – la libération des prisonniers politiques et plus de démocratie. Si le régime ne décide pas, enfin, de prendre en compte les exigences des Birmans exaspérés par un quart de siècle de dictature et de misère, les troubles risquent de reprendre.

PATRICE DE BEER.

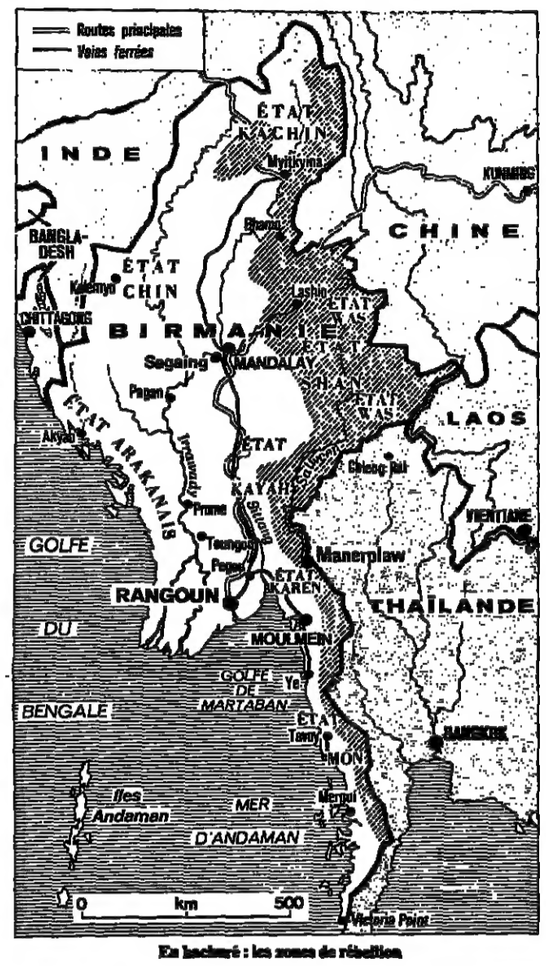

En hachuré : les zones de rébellion

Un règne de dix-huit jours

La démission, vendredi 12 août, du général Sein Lwin de ses fonctions de chef de l'Etat et de président du Parti du programme socialiste intervient après une semaine d'émeutes. Voici un rappel des événements depuis la démission du général Ne Win et son remplacement par le général Sein Lwin :

25 JUILLET : démission du général Ne Win au pouvoir depuis 1962.

26 JUILLET : le général Sein Lwin devient président du parti unique.

27 JUILLET : le général Sein Lwin est nommé chef de l'Etat.

30 JUILLET : arrestation de l'ancien général Aung Gyi, importante figure de l'opposition, qui avait dénoncé la répression contre les étudiants.

2 AOUT : nouvelles manifestations d'étudiants à Rangoun.

3 AOUT : proclamation de l'état d'urgence et de la loi martiale à Rangoun à la suite de manifestations ayant créé une *« situation incontrôlable pour les autorités civiles »*, selon la radio officielle.

4 AOUT : marche d'environ deux cents étudiants dans le centre de la capitale.

6 AOUT : cinq personnes sont tuées *et dix-neuf autres blessées par* les forces de sécurité au cours de manifestations d'étudiants à Pegon et Thaustan. A Yenangyaung, la police tire sur les manifestants.

9 AOUT : quelque deux cents personnes sont tuées par les forces de l'ordre lors de nouvelles manifestations à Rangoun. Le bilan officiel fait état de quarante morts et d'environ mille cinq cents arrestations parmi les manifestants depuis lundi. Des bonzes se joignent aux manifestants.

10 AOUT : trois policiers sont décapités par des manifestants dans la capitale *et trois autres membres des forces* de sécurité ont été tués, annonce la radio officielle. Les Etats-Unis ferment provisoirement leur ambassade à Rangoun. La Birmanie suspend la délivrance des visas.

11 AOUT : poursuite des manifestations qui ont fait quatre-vingt-huit morts depuis lundi, selon les chiffres officiels. Des rumeurs de mutinerie au sein de l'armée circulent dans la capitale. Selon la police thaïlandaise, les manifestants se sont emparés de la ville frontalière de Victoria-Point, où les forces de l'ordre auraient refusé de tirer sur les civils. Les émeutes continuent de s'étendre dans le pays.

12 AOUT : selon le journal britannique *The Times* les émeutes auraient fait entre cinq cents et mille cinq cents morts. Le général Sein Lwin démissionne de toutes ses fonctions.

Une fédération secouée par des insurrections ethniques

La République socialiste de l'Union birmane est un pays de 678 000 kilomètres carrés peuplée d'environ 38 millions d'habitants. Ancienne colonie britannique, la Birmanie a accédé à l'indépendance le 4 janvier 1948. En 1962, le général Ne Win a succédé, à la suite d'un coup d'Etat militaire, au premier ministre élu, U Nu, et a gouverné le pays jusqu'à sa démission au 25 juillet 1988.

Ancien pays exportateur de riz, riche en pétrole, la Birmanie a été ruinée par vingt-six ans d'isolement et de régime militaire s'appuyant sur une économie entièrement contrôlée par l'Etat. Elle est aujourd'hui sur la liste des *« pays les moins avancés »* des Nations unies.

La majorité de la population est regroupée dans la riche plaine de l'Irrawadi ; elle est d'ethnie birmane. En revanche, les régions frontalières sont peuplées de nombreuses minorités ethniques. D'où le caractère fédéral de l'Union, composée de quatorze Etats. C'est cependant Rangoun qui exerce le véritable pouvoir. Ce qui explique la poursuite, depuis trois décennies, de plusieurs insurrections séparatistes contre lesquelles le pouvoir mobilise la plupart de ses cent quatre-vingt-dix mille soldats.

Cependant, en dépit de succès ponctuels, le régime n'est pas en mesure de mettre un terme à ces dissidences. Les principaux mouvements nationalistes se trouvent chez les Karens, les Shans et les Kachins, mais d'autres groupes moins importants ont aussi pris les armes (Mons, Arakanais, Paos, Was, Karennis...). Ils sont regroupés dans Front national démocratique, structure assez lâche à laquelle s'est allié le PCB, Parti communiste pro-chinois, basé dans le Nord-Est, le long de la frontière chinoise. Ce dernier a subi de sérieux revers au cours des dernières années.

Enfin, il ne faut pas oublier les différents groupes de trafiquants d'opium, qui possèdent en territoire birman des raffineries d'héroïne. Le plus important est celui de Khun Sa, basé près de la frontière thaïlandaise. Mais plusieurs mouvements armés, en particulier le PCB, se livrent également au trafic de drogue pour s'assurer des revenus.

P. de B.

● **AFGHANISTAN : recrudescence des bombardements sur Kaboul.** – Une trentaine de roquettes sont tombées, le vendredi 12 août, autour de l'aéroport de Kaboul, tuant deux soldats soviétiques. Selon des journalistes occidentaux, des combats ont eu lieu vendredi entre troupes soviétiques et moudjahidins non loin de Kaboul. D'autre part, un convoi blindé soviétique aurait été attaqué à la sortie du tunnel de Salang (sur la route qui relie Kaboul à l'URSS). – *(AFP.)*

● **AFRIQUE DU SUD : nouvelle législation du travail.** – Le gouvernement sud-africain a promulgué, le vendredi 12 août au *Journal officiel*, une législation du travail rejetée par les syndicats noirs, et a annoncé qu'elle entrerait en vigueur le 1er septembre. Parmi les clauses les plus controversées de la nouvelle loi figure l'interdiction de toute grève de solidarité ou débrayage pour des raisons n'impliquant pas directement l'employeur. La nouvelle loi interdit aussi de faire grève plus d'une fois en douze mois pour un même litige et proscrit les appels au boycottage par les consommateurs. D'autre part, une grève n'est légale qu'à l'issue d'une procédure de conciliation sans résultat, disposition qui s'applique désormais à tous les syndicats et non plus aux seuls syndicats légaux comme avant. – *(AFP.)*

● **ÉTHIOPIE : aide française aux réfugiés somaliens.** – Dix tonnes de matériel destiné aux réfugiés somaliens en Ethiopie ont été expédiées par la France à Djibouti, d'où le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) se chargera de les acheminer vers les camps de réfugiés, a annoncé, le vendredi 12 août, un communiqué du secrétariat d'Etat à l'action humanitaire. Cette opération a été menée avec le concours des associations France avec vous et Hôpitaux sans frontières. – *(AFP.)*

● **MAURICE : démission du vice-premier ministre.** – La crise latente qui couvait au sein de la coalition gouvernementale au pouvoir à Maurice vient d'éclater au grand jour avec la démission de Sir Gaétan Duval, vice-premier ministre et chef du Parti mauricien social démocrate (PMSD). La démission de Sir Gaétan Duval, qui détenait également le portefeuille du tourisme, est accompagnée de celle de son frère, M. Hervé Duval, ministre de l'industrie. Sir Gaétan a indiqué, dans sa lettre de démission, avoir pris sa décision en raison de divergences l'opposant aux autres membres du gouvernement dans un conflit social qui a éclaté, à la mi-juillet, dans une importante usine textile de la zone franche de l'île, la SINOTEX, dont les trois mille ouvriers ont été licenciés. – *(AFP.)*

● **TURQUIE : référendum le 25 septembre.** – Un référendum portant sur un amendement de la *Constitution permettant* d'organiser des élections municipales anticipées aura lieu le 25 septembre prochain, a-t-on appris de source officielle, vendredi 12 août, à Ankara. Ce référendum sera un test pour le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, car l'opposition demandera son départ si les « non » l'emportent, estiment les observateurs. – *(AFP.)*

● **URSS : publication des Mémoires de Nadejda Mandelstam.** – Pour la première fois en URSS, le mensuel soviétique *Iounost* a publié dans son numéro d'août des extraits des Mémoires de Nadejda Mandelstam, l'épouse du poète Ossip Mandelstam, mort en 1938 dans un camp stalinien. Nadejda Mandelstam, morte en 1980, avait attendu 1956 et le XXe Congrès du PCUS, au cours duquel Khrouchtchev dénonça Staline, pour sortir les poèmes de son mari de ses tiroirs. Elle-même s'était résolue à faire publier à l'étranger ses Mémoires, *l'Espoir contre l'espoir*, pensant qu'ils ne seraient jamais publiés en URSS. – *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES : vice-président de la République

M. Laurel demande à Mme Aquino de démissionner

MANILLE
correspondance

Pour le Philippin moyen, cela ne pouvait être qu'une simple formalité, mais le vice-président de la République, M. Salvador « Doy » Laurel, a choisi d'annoncer avec éclat son divorce politique avec la présidente Aquino. Ainsi la presse, les ambassades étrangères et divers politiciens de l'opposition ont été *invités à se rendre dans* la cour de la « maison Laurel ». C'est là où, en décembre 1985, après que le cardinal Sin, archevêque de Manille, les eut contraints à un mariage de raison à quelques semaines des élections qui devaient sonner le glas de l'« ère Marcos », « *Doy* » Laurel avait annoncé qu'il retirait sa candidature à la présidence et *« laissait la place libre à Cory Aquino »*.

« *Doy* » se résigna au « ticket » plutôt honorifique de vice-président. Après la chute de M. Marcos, il reçut le ministère des affaires étrangères. Mais, en privé, il se disait victime d'un « *marché de dupes* ». Le pouvoir était passé à côté de lui...

Samedi 13 août, M. Laurel a envoyé à la présidente une longue lettre pleine d'amertume. Pathétique aussi, puisqu'il ne se privait pas de rappeler, *« le cœur lourd de tristesse »*, à *« la veuve bien-aimée de mon ami d'enfance, Ninoy Aquino »*, le *« chemin dangereux et les privations »* qu'ils ont *« vécus ensemble dans notre lutte solitaire pour restaurer la démocratie dans notre pays... »*.

M. Laurel pense aujourd'hui que la dégradation du climat politique a atteint un point tel qu'il se voit obligé de *« quitter la coalition gouvernementale »*. *« La vérité crue doit être dite et la vérité est que le pays va de mal en pis. (...) De la ville aux campagnes, l'anarchie se répand... Elle est au sein du gouvernement, de la coalition politique au pouvoir et dans les rues... »*

La présidente sereine

Pour le vice-président devenu dissident, le régime a échoué dans ses efforts contre l'insurrection communiste. Il met aussi l'accent sur les proportions « *alarmantes* » qu'auraient atteintes la corruption, faisant sienne la phrase d'un proche parent de la présidente selon lequel *« l'odeur de la pourriture accumulée a envahi les cieux »*. (...) *« Les dernières années de Marcos commencent à ressembler à vos deux premières années. »* Ainsi, selon M. Laurel qui se plaint de n'avoir jamais été consulté par la présidente, il ne reste plus à Mme Aquino qu'à faire *« le sacrifice suprême et de démissionner afin de permettre de nouvelles élections »*.

Du côté du palais présidentiel, on a pris cette défection avec sérénité. Mme Aquino s'est contentée de mettre *« cet écart politique »* en perspective.

« Lorsque j'avais besoin de lui, a-t-elle déclaré, *il n'était pas là. »* La présidente a expliqué son manque de confiance envers le vice-président par le comportement de ce dernier : à deux reprises, alors que son régime était menacé par des tentatives de coup d'Etat, « Doy » a manqué à l'appel. Ce fut d'ailleurs peu de temps après le putsch avorté du 28 août 1987 que M. Laurel a été relevé de ses fonctions de ministre des affaires étrangères et condamné à un isolement politique encore plus total.

KIM GORDON-BATES.

CORÉE DU SUD

Les bases américaines vont être transférées hors de Séoul

TOKYO
de notre correspondant

La Corée du Sud et les Etats-Unis sont parvenus à un accord de principe pour le transfert hors de Séoul des installations militaires américaines qui s'y trouvent. Ce problème, à l'ordre du jour depuis plusieurs années, avait été aggravé par la récente montée de l'anti-américanisme non seulement parmi les étudiants, qui accusent les Etats-Unis d'être responsables de la division de la péninsule en 1945, mais aussi d'une partie de la population, irritée par les pressions de Washington en matière commerciale. Selon le porte-parole du président Roh Tae Woo, *« les deux parties doivent poursuivre leurs entretiens à haut niveau pour donner une solution à cette question, mais l'accord de principe a été obtenu »*.

Le transfert s'opérera en plusieurs phases, les installations non militaires devant être déplacées *« le plus tôt possible »*. C'est notamment le cas d'un golf de dix-huit trous qui, en plein centre d'une ville surpeuplée comme Séoul, apparaît d'un luxe inopportun. Une des questions épineuses qui reste à débattre entre les deux pays est le coût extrêmement élevé de l'opération. La presse coréenne rapportait, le vendredi 12 août, que les Etats-Unis acceptaient le transfert, à condition que ce soit la Corée qui en ait la charge financière. Les Coréens demandent néanmoins que les Etats-Unis assument une *« partie raisonnable »* du coût.

Les installations américaines à Séoul couvrent 282 hectares dans le quartier de Yongsan. Elles abritent le quartier général de la VIIIe armée, le commandement des forces conjointes coréennes et américaines et le quartier général de la marine. La base comprend également, outre les logements du personnel civil et militaire (six mille personnes), une station de radio, une autre de télévision et des écoles.

Un million et demi de clients

Les plus touchés peut-être par le transfert de la base de Yongsan seront les commerces en tout genre, qui vivent dans son voisinage. A commencer par le quartier d'Itaewon, sorte d'« arrière-pays » de la base : l'un des hauts lieux de la nuit à Séoul, avec ses innombrables bars, discos et filles pour GI's et, le jour, un non moins prolifique paradis des achats avec ses boutiques spécialisées, entre autres, dans les contrefaçons ou les produits « pirates ». La rue d'Itaewon et ses alentours (quelque 150 hectares) attirent chaque année plus d'un million et demi de clients.

Ph. P.

● **Le dialogue Nord-Sud.** – La Corée du Sud a officiellement proposé, le vendredi 12 août, 5 à la Corée du Nord que la rencontre préliminaire à une conférence parlementaire Nord-Sud se tienne, le 19 août, à Panmunjom. En outre, le président sud-coréen Roh Tae Woo a affirmé que les violentes manifestations étudiantes qui se poursuivent à Séoul risquaient de faire échouer les Jeux olympiques et que son gouvernement prendrait des mesures sévères pour s'y opposer.

Afrique

L'ONU propose un « compromis » sur le Sahara occidental

(Suite de la première page.)

Le secrétaire général ne prend pas en compte la troisième voie évoquée, ces temps derniers, à savoir une éventuelle association du Sahara au Maroc sous la forme d'une fédération, étant donné que les deux parties y sont résolument opposées.

Le deuxième point d'accord déjà acquis concerne les principes du recensement des populations authentiquement sahraouies ayant le droit de voter. Le plan de l'ONU propose que le recensement effectué par les autorités coloniales espagnoles en 1974 serve de base à l'élaboration des listes électorales définitives, après avoir été « rafraîchi » par des enquêtes menées sur place de manière impartiale. Préconisée depuis toujours par Rabat, cette approche, repoussée par le Front Polisario jusqu'à une date récente, a été finalement jugée acceptable par M. Moustapha.

Experts internationaux

En revanche, plusieurs points de friction très importants demeurent, notamment pour ce qui concerne le sort et le rôle qui seront réservés à l'administration et à l'armée marocaines lors de la période précédant la consultation. Les propositions de l'ONU passent sous silence le problème de l'administration, tout en précisant que *« toutes les opérations relatives au déroulement du référendum seront entièrement supervisées par un représentant du secrétaire général »*. Le Front Polisario a répété, vendredi, que le territoire doit être *« pris en charge par les Nations unies »* et que la présence d'une *« poignée de fonctionnaires subalternes »* de l'Etat marocain, autorisés à *« aider les Nations unies »*, devra être compensée par la *« présence d'un nombre égal de fonctionnaires sahraouis »*.

Dans l'entourage de M. Perez de Cuellar, on estime que l'administration d'un territoire aussi vaste et peu habité est particulièrement difficile et qu'elle ne pourrait pas être assurée de manière efficace par une organisation pauvre en moyens financiers. On souligne néanmoins que les opérations électorales seront dirigées *sans partage* par le représentant des Nations unies, assisté par une équipe d'experts internationaux, dont le nombre n'est pas spécifié par le document officiel, mais qui ne dépasserait pas *« quelques petites centaines d'hommes »*.

En ce qui concerne l'armée, c'est la cacophonie complète. L'ONU, consciente des impératifs de sécurité, demande *« un retrait approprié, substantiel et graduel »* de l'armée marocaine, alors que M. Béchir Moustapha exige une *« évacuation totale »*, de même que celle des *« forces paramilitaires »*. Quant au gouvernement marocain, il estime que les Nations unies ne seraient pas en mesure d'assurer la sécurité du territoire et qu'il est donc *« totalement exclu »* d'envisager le retrait des cent mille soldats affectés actuellement à la défense du Sahara.

Tout au plus, Rabat semble disposé à cantonner ses militaires dans des positions où leur présence ne gênera pas, visiblement, le bon déroulement de la consultation. Cependant, soucieux avant tout d'assurer que l'engagement de l'ONU débouche sur un résultat crédible, M. Perez de Cuellar donne l'impression de n'être nullement enclin à céder sur ce point : *« Tout doit être construit de manière à assurer un déroulement parfait des opérations et un résultat incontestable »*, nous a-t-il déclaré récemment.

Autre point de désaccord important : les éventuels contacts directs entre le Front Polisario et le Maroc. Ayant mesuré la détermination du roi de ne jamais y accéder, M. Perez de Cuellar, a préféré passer sous silence une exigence que, pourtant, le Front Polisario place en tête de son agenda politique.

Après avoir vivement critiqué cette *« lacune cruciale »*, M. Moustapha a jeté un pavé dans la mare : *« Les lois marocaines doivent être entièrement abrogées et remplacées par celles qui furent en vigueur avant le retrait de l'Espagne »*, a-t-il déclaré, ajoutant que, selon lui, *« le rôle que l'Espagne pourrait jouer dans le processus de règlement est injustement minimisé par les propositions de l'ONU »*, alors que le poids accordé aux pays voisins est *« démesurément gonflé »*.

Sans enthousiasme

M. Moustapha a aussi préconisé le départ ou la *« neutralisation »* de la majorité des Marocains vivant sur le territoire. Il a conclu en estimant que *« seules les exigences de l'occupant — le Maroc — sont prises en compte par les propositions de règlement, alors que chaque pas de la médiation entreprise par l'ONU nous éloigne davantage de l'esprit et de la lettre des résolutions votées tant à New-York qu'à Addis-Abeba »*.

Les milieux diplomatiques de New-York considèrent les critiques sahraouies comme *« surprenantes et inappropriées »*. Alors que l'on s'attend généralement à une réaction dépourvue d'enthousiasme, certes, mais favorable de la part de Rabat, la grimace sahraouie pourrait être l'expression de la gêne que le Front Polisario ressent devant un processus dont il a d'autant moins la maîtrise que les relations entre l'Algérie, son principal allié, et le Maroc se sont améliorées au point d'exclure désormais tout recours à une solution de force. Le secrétariat général de l'ONU souligne que c'est le rapprochement algéro-marocain qui a permis la mise au point d'une solution destinée à *« sauver la face des uns et des autres »*.

CHARLES LESCAUT.

Proche-Orient

La crise en Cisjordanie et à Gaza

Le « transfert » des Palestiniens : une « idée inimaginable » qui fait son chemin

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il y a moins d'un an encore, le sujet était tabou, hermétiquement tabou : personne n'aurait songé à seulement discuter d'un éventuel « transfert » des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza pour résoudre la question des territoires occupés. Le sujet ne faisait pas partie du débat politique, même le plus théorique.

Seul le rabbin raciste Meir Kahane, chef du parti Kach, parlait de *« chasser les Arabes de l'autre côté du Jourdain »*. Mais, de la droite à la gauche, son propos était accueilli avec un haussement d'épaules méprisant : encore une folie de ce *« misérable rabbin importé de Brooklyn »*, pour reprendre l'expression d'un commentateur du *Jerusalem Post*.

Et puis, avant même le soulèvement dans les territoires, quelques voix plus autorisées ont commencé — un peu honteusement — à évoquer la *« thèse du transfert »*. Avec des formules plus policées que celles du rabbin Kahane, M. Michael Dekel, ministre adjoint à la défense et membre du Likoud (droite), puis M. Yosef Shapira, ministre sans portefeuille et chef du Parti national religieux, déclaraient en novembre qu'il ne fallait pas exclure cette option.

Oh, certes, on ne parlait pas de conduire *manu militari* de l'autre côté de la frontière le million et demi de Palestiniens résidant en Cisjordanie et à Gaza. M. Shapira se voulait plus civil : il proposait que le gouvernement offre 20 000 dollars à tout Palestinien désireux d'aller s'installer ailleurs (il s'en est trouvé un pour aller frapper à la porte du ministre, où on lui expliqua que le projet n'était pas d'actualité). Unanimement, la presse et les dirigeants du pays dénoncèrent ces apprentis sorciers accusés de promouvoir dans le public une *« idée inimaginable »*.

Une « suggestion méprisable »

De fait *« l'idée »* a, semble-t-il, fait du chemin, au moins dans l'opinion. Une série de récents sondages en témoignent. Tous indiquent qu'un pourcentage élevé de la population israélienne envisagerait favorablement la formule du « transfert ». Ce sont des réponses à apprécier avec une extrême prudence : les sondages israéliens n'ont pas une réputation de grande fiabilité, et la question posée, en l'occurrence, reste tout à fait théorique puisque chacun sait bien qu'aucun gouvernement ne serait disposé à avoir recours à pareille mesure.

Mais l'affaire est au moins révélatrice d'un état d'esprit. Début août, le quotidien *Maariv* publiait une étude conduite par l'Institut Modin Ezrahi parmi un échantillon d'habitants des villes de développement (les nouveaux centres urbains). 68 % des personnes interrogées étaient *« favorables »* au « transfert » pour régler le problème des territoires. C'est parmi les jeunes qu'étaient recueillies le plus grand nombre d'opinions positives.

Le *Jerusalem Post* affichait, vendredi 12 août, à la une, les résultats d'un sondage national mené par un institut de recherches dépendant de l'université hébraïque de Jérusalem. 49 % des Israéliens adultes, selon l'enquête, estimeraient que le « transfert » des Palestiniens des territoires est la seule solution pour que le pays puisse garder la Cisjordanie et Gaza tout en conservant son caractère juif et démocratique.

Sous-entendu : il est exclu qu'Israël reste une démocratie en maintenant son contrôle sur une population palestinienne dépourvue de droits civiques et politiques. Parmi les sondés qui se prononcent pour l'option du transfert, *« deux tiers ont l'intention de voter Likoud (droite) aux prochaines élections, et les autres se présentent comme des électeurs travaillistes »*, écrit le *Jerusalem Post*.

Un général de réserve, Rehavam Zeevi, président du Musée d'Israël à Tel-Aviv, et ancien compagnon de route des travaillistes, a même créé un mouvement (Patrie) pour promouvoir le thème du transfert. Il préfère parler d'un *« échange de populations organisé après accord avec les Etats arabes »*. Il reste que si elle paraît progresser dans l'opinion, l'idée du transfert n'en est pas moins toujours aussi catégoriquement rejetée par les grands partis politiques : de la droite à la gauche, on la qualifie de *« suggestion obscène, absurde et méprisable »*, quelque chose qui ne devrait même pas être évoqué.

ALAIN FRACHON.

● **Deux Palestiniens mortellement brûlés.** — Un Palestinien, originaire de Rafah, dans la bande de Gaza, est mort vendredi 12 août après avoir été brûlé au troisième degré, trois jours plus tôt, lors de l'incendie de la cabane où il dormait en compagnie de deux camarades à Or-Yéhouda, près de Tel-Aviv. L'un d'eux avait été brûlé vif. Le troisième est toujours dans un état *« très grave »*. Selon la radio militaire israélienne, il est maintenant certain que *« cet incendie est d'origine criminelle »*. La presse n'écarte pas la possibilité d'un attentat perpétré par des extrémistes juifs. Par ailleurs, trois balayeurs palestiniens ont été battus près de Tel-Aviv par des inconnus qui ont pris la fuite. Un contremaître israélien a tenté d'intervenir et a été battu à son tour. — *(AFP.)*

A Amman

Entretiens jordano-palestiniens « fraternels et francs »

La première séance des entretiens jordano-palestiniens a eu lieu vendredi 12 août, à Amman, sous la présidence du premier ministre du royaume hachémite, M. Zeid Rifaï. Le ministre jordanien de l'information, M. Hani Khassawneh, a indiqué qu'ils s'étaient déroulés dans un *« esprit positif, fraternel et franc »*. Ces discussions sont les premières du genre depuis la rupture, le 31 juillet, par la Jordanie de ses liens légaux et administratifs avec la Cisjordanie.

Outre MM. Rifaï et Khassawneh, ces conversations rassemblent, côté jordanien, M. Rajaï Dajjani, ministre de l'intérieur, et M. Nabih Al Nimr, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. La délégation de l'OLP, présidée par M. Mahmoud Abbas (Abou Mazen), membre du comité exécutif, comprend M. Abdallah Hourani, M. Mohammad Melhem et le brigadier Abdel Razzak Al Yahya, membres du comité exécutif de l'OLP, et M. Hani Al Hassan, conseiller politique du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat.

D'autre part, l'OLP reste au centre d'une série de contacts diplomatiques centrés sur l'avenir de la Cisjordanie. Au Caire, le président Moubarak a reçu, vendredi, un message de M. Arafat. Le chef de l'OLP, quant à lui, a rencontré à Tripoli le colonel Kadhafi. Au Vatican, un responsable du Saint-Siège a reçu, jeudi, le représentant de l'OLP en Italie. Enfin, le numéro deux du FLN, le parti unique algérien, M. Messaadia, a déclaré, vendredi, que son pays s'opposait à la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, formule qui conduirait nécessairement, selon lui, *« à la reconnaissance d'Israël »*. — *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

Mise en garde de l'armée

Beyrouth *(AFP)*. — Le commandant en chef de l'armée libanaise, M. Michel Aoun, a averti, vendredi 12 août, que ses hommes pourraient intervenir, *« avec ou sans ordre »* du gouvernement, pour assurer le bon déroulement de la prochaine élection présidentielle qui suscite de vives critiques de la part de formations politiques libanaises.

Un responsable des FL — la milice chrétienne, — qui a requis l'anonymat, a affirmé à l'AFP que le général Aoun avait une *« logique putschiste caractéristique du tiers-monde »*. Les FL avaient justifié leur état d'alerte (*le Monde* du 13 août) par l'éventuelle candidature à la présidence d'un politicien pro-syrien, M. Soleiman Frangié.

Le chef druze du Parti socialiste progressiste (PSP, opposition), M. Walid Joumblatt, qui règne sur son fief du Chouf, au sud de Beyrouth, a estimé que l'arrivée d'un militaire au pouvoir serait une *« déclaration de guerre, car l'armée libanaise est à la solde des Etats-Unis et d'Israël et est hostile à tout ce qui est arabe »*. Le Parlement doit se réunir avant le 23 septembre pour élire un chrétien maronite qui doit succéder au président Gemayel. Le général Aoun n'a pas fait acte de candidature, mais s'est présenté comme un homme de recours.

A l'approche de l'échéance du 20 août

Les observateurs des Nations unies dans le Golfe accélèrent leur mise en place

Les détachements d'observateurs des Nations unies déjà arrivés à Bagdad et à Téhéran ont engagé une course contre la montre pour que l'équipe au complet des « bérets bleus » — trois cent cinquante officiers — soit en place le 20 août, jour prévu pour l'entrée en application officielle du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak.

« Ce délai est très court, a déclaré le lieutenant-colonel finlandais Yrjo Helanen, chef de la délégation de l'ONU présente à Bagdad, *mais nous espérons que tout sera en place d'ici au 20 août. Si les deux parties font preuve de bonne volonté, pourquoi pas ? »*

Le général yougoslave Slavko Jovic, nommé chef du Groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Iran et l'Irak (GOMNUII), aura deux quartiers généraux. Pour faire la navette entre Bagdad et Téhéran, il utilisera un Jet mis à sa disposition par la Suisse.

Une unité de transmissions canadienne composée de quatre cent quatre-vingt-cinq hommes renforcera le groupe d'observateurs. Le Canada pourrait en outre envoyer une unité de soutien comptant cent dix hommes, ce qui porterait sa contribution à cinq cent quatre-vingt-quinze hommes. La base logistique de ces unités se trouverait en Turquie.

L'Egypte, quant à elle, a demandé aux Nations unies et à l'Irak de négocier la libération de plusieurs milliers de volontaires égyptiens détenus par l'Iran comme prisonniers de guerre.

L'Irak et l'Iran ont continué de s'accuser mutuellement d'avoir violé la trêve instaurée *de facto* depuis une semaine sur le front.

Toutefois, ces violations de la trêve ne risquent pas de compromettre le processus de paix, les deux parties semblant déterminées à mettre fin à la guerre.

Certains hauts responsables iraniens continuent d'appeler à une grande vigilance. Le commandant en chef des gardiens de la révolution (pasdarans) iraniens, M. Mohsen Rezai, a estimé, vendredi, que, *« dans les circonstances actuelles »*, c'est un *« danger »* de considérer la guerre comme *« finie »*.

Selon M. Rezai, les combattants iraniens doivent rester en alerte jusqu'à l'application complète de la résolution 598 de l'ONU. *« L'ennemi irakien est capable de commettre toute action illégale »* avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Renforcement de la flotte soviétique

Par mesure de précaution, plusieurs navires marchands ont préféré jeter l'ancre près du détroit d'Ormuz, en attendant d'être escortés par la marine américaine. Par ailleurs, un envoyé spécial de l'AFP, à bord du porte-avions français *Clemenceau* qui croise en mer d'Oman, a pu constater que la marine soviétique a mis à profit la guerre du Golfe pour y renforcer discrètement mais sensiblement sa présence.

Il y a un an, au plus fort du déploiement des grandes marines dû à la recrudescence de la « guerre des pétroliers », la flotte soviétique ne disposait, dans le secteur du Golfe, que d'une frégate, de deux dragueurs de mines et d'un navire-atelier, selon les décomptes faits par les marines occidentales. Aujourd'hui, elle entretient en moyenne une douzaine de navires, dont en permanence un destroyer lance-missiles.

Le journaliste de l'AFP a pu survoler deux mouillages permanents de bâtiments de guerre et de navires marchands soviétiques, aux deux débouchés du détroit d'Ormuz, dans les eaux internationales. Tous deux sont situés au large de l'Etat des Emirats arabes unis, l'un entre Abou-Dhabi et Dubaï, l'autre au nord de Khor-Fakkan. Ils n'existaient pas il y a un an.

Ce renforcement n'est toutefois pas à la mesure de l'armada américaine, qui dispose actuellement de vingt-deux navires et d'une véritable base à Bahreïn. — *(AFP, Reuter.)*

Europe

POLOGNE

Entretien entre Mgr Glemp et le général Jaruzelski

Varsovie. — Le primat de Pologne, le cardinal Jozef Glemp, s'est entretenu, vendredi 12 août, à Varsovie, avec le chef de l'Etat et du parti polonais, le général Wojtiech Jaruzelski, de la situation *« socio-économique »* du pays, a annoncé l'agence officielle PAP.

C'est leur première rencontre depuis la mise en œuvre, au début de l'année, d'un projet de réforme économique, assorti de fortes hausses des prix. Les deux hommes s'étaient déjà entretenus quatorze fois depuis 1981.

Au cours d'une conférence de presse la veille, l'un des responsables de Solidarité, M. Zbigniew Bujak, a averti que l'automne risquait d'être « chaud » en raison de la situation de plus en plus difficile des travailleurs polonais.

Pour commémorer le début des grandes grèves d'août 1980, M. Lech Walesa, président de Solidarité, a déposé, vendredi, à Gdansk, une gerbe de fleurs au pied du monument des Trois-Croix, devant les chantiers navals. La cérémonie s'est déroulée en présence de quelque deux mille personnes et d'un important dispositif policier qui n'est intervenu à aucun moment. — *(AFP.)*

Diplomatie

Dans une lettre à M. Gorbatchev

Le président Reagan dénonce une violation par l'URSS du traité ABM

Washington *(AFP)*. — Le président Ronald Reagan a écrit à M. Mikhaïl Gorbatchev pour lui faire savoir qu'il considère le radar de Krasnoïarsk (Sibérie) comme une *« violation significative »* du traité ABM de 1972 sur les défenses antimissiles, a annoncé vendredi 12 août la Maison Blanche. M. Reagan *« voulait faire connaître cette position personnellement »* à M. Gorbatchev avant une réunion américano-soviétique qui doit passer en revue le traité ABM le 24 août à Genève, a précisé le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater.

La Maison Blanche avait annoncé lundi dernier que les Etats-Unis demanderaient, à cette occasion, à l'URSS le démantèlement *« sans conditions »* du radar de Krasnoïarsk et qu'en cas de refus ils prendraient des *« mesures appropriées »*. Le président Reagan n'a toutefois pas encore décidé de déclarer formellement que ce radar constitue une rupture du traité ABM.

M. Fitzwater a rappelé vendredi que l'URSS avait cessé les travaux sur ce radar mais n'avait pas commencé à le démanteler comme le demande Washington.

En juillet, M. Victor Karpov, responsable du désarmement au ministère soviétique des affaires étrangères, avait indiqué que l'URSS était prête à donner satisfaction aux Américains, à condition qu'il y ait accord entre les deux parties sur le respect du traité ABM tel qu'il a été signé en 1972. Moscou accuse en effet Washington d'interpréter ce traité de manière suffisamment large pour justifier le déploiement de son « bouclier spatial », l'IDS.

● **Le mur de Berlin a vingt-sept ans.** — A la veille du vingt-septième anniversaire de la construction du mur de Berlin, le 13 août 1961, M. Ronald Reagan a réaffirmé l'engagement des Etats-Unis à *« défendre la liberté de Berlin »* et rappelé que les propositions faites il y a plusieurs mois par les Occidentaux en vue d'améliorer les conditions de vie dans cette ville n'ont toujours pas reçu de réponse des Soviétiques. *« Il n'y a pas de preuve plus éclatante de l'échec du rêve communiste que le mur »*, a ajouté le président américain, qui, il y a un an, avait mis au défi Mikhaïl Gorbatchev de l'abattre. — *(AFP.)*

Incident américano-soviétique

Inspecteurs ou espions ?

La Maison Blanche a confirmé, le vendredi 12 août, que trois Américains participant en URSS à des expériences de vérification des essais nucléaires avaient tenté de faire sortir du matériel recueilli sur un site soviétique, mais a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'espionnage.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, n'a toutefois pas confirmé des informations publiées vendredi par le *Washington Post* selon lesquelles l'URSS avait protesté à la suite de cet incident.

M. Fitzwater a indiqué que les douanes soviétiques avaient trouvé dans des caisses devant être envoyées aux Etats-Unis des échantillons de roches, du fil de fer barbelé, une clef et un marteau. Le porte-parole a affirmé que ces trois personnes s'étaient engagées dans des *« activités non autorisées de collecte de souvenirs »* et avaient commis une *« erreur personnelle »*. *« Nous ne pensons pas qu'il s'agissait d'un acte d'espionnage »*, a-t-il ajouté.

Ces trois personnes, a-t-il précisé, ne participeront pas aux prochaines missions en URSS. Des observateurs des deux pays doivent assister, pour la première fois, au cours des prochaines semaines à des essais nucléaires, l'un à Semipalatinsk (URSS), l'autre dans le Nevada. — *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

La visite de M. Brice Lalonde au Mali

La France veut aider les Africains à défendre leur environnement

M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, a été reçu le 10 août, à Bamako, par le président malien, le général Moussa Traoré, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Il lui a remis un message de M. Mitterrand dans lequel celui-ci exprime son émotion et sa détermination à propos des déchets toxiques entreposés dans certains pays africains par des industriels peu scrupuleux.

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Après l'Australie, où il a représenté la France à l'exposition universelle de Brisbane, M. Brice Lalonde se voit chargé d'une nouvelle mission de confiance : montrer *« à nos amis africains »* qu'on ne les abandonne pas *« aux vautours »* de la société industrielle et, si possible, insister sur le fait que la France, contrairement à certaines assertions hâtives ou malveillantes, n'a jusqu'à présent trempé dans aucune des opérations d'exportation de déchets toxiques. Ce rôle de *« petit télégraphiste »* de l'Elysée, le secrétaire d'Etat à l'environnement l'assume avec d'autant plus de zèle que, le mois précédent, il avait été cruellement désavoué par Matignon après avoir signé l'accord sur la voiture propre. *« On y viendra de toute façon,* affirme-t-il, *surtout après une telle mise en cause du gouvernement français par nos partenaires européens. »*

Le premier contact avec l'Afrique de l'Ouest — M. Brice Lalonde ne connaissait que Nairobi, siège du programme des Nations unies pour l'environnement — est facile : son collègue malien, Morifing Koné, est encore plus jeune que lui (trente-neuf ans) et surtout ministre frais émoulu puisqu'il a pris possession de son premier portefeuille le 6 juin dernier. La rencontre des deux benjamins, l'un avec son éternelle veste pied-de-poule, et l'autre en boubou traditionnel, se transforme vite en complicité car tous deux n'ont qu'un problème : délimiter leur champ de compétence. M. Koné est chargé de l'environnement — appellation nouvelle dans le gouvernement malien — et de l'élevage, détaché de l'agriculture. M. Lalonde, quant à lui, n'a plus les risques majeurs obtenus par son prédécesseur, M. Carignon, mais le *Journal officiel* du 9 août vient de confirmer qu'il siégera de droit au comité interministériel de la sécurité nucléaire, ce qu'il revendiquait ardemment. Les deux hommes se sont mutuellement encouragés à jouer les « gêneurs » au sein de leur équipe gouvernementale...

Un terrain d'action modeste

Quant à l'aide que pourrait apporter au Mali le ministère français de l'*environnement, on navigue* encore en pleine incertitude. Bien sûr, M. Lalonde ne manque jamais une occasion d'offrir *« l'expertise »* de la France, s'agissant des déchets toxiques. Mais le Mali, pays rural, ne *produit pour ainsi dire pas de* déchets industriels, et on ne lui en propose pas de l'extérieur car il est enclavé, donc sans port de mer. Les Maliens souhaiteraient plutôt qu'on les aide à lutter contre la désertification, à se débarrasser des criquets, rendus prolifiques par une saison des pluies bien commencée, voire à participer à l'assainissement de la ville de Bamako, dont le réseau d'adduction d'eau et d'égouts ne correspond absolument pas aux besoins d'une métropole de 650 000 habitants.

Mais le ministre français ne veut pas engager son département dans le nœud diplomatique des aides internationales bilatérales et non gouvernementales, sous l'œil inquiet du représentant du Quai d'Orsay. On cherche donc un terrain d'action plus modeste, tel qu'il a pu en voir au cours de ses deux jours de visite. Par exemple, le programme d'inventaire forestier du Mali, mené grâce aux clichés du satellite SPOT, ou encore ce village des bords du Niger qui revit grâce à une pompe solaire et à un réseau d'irrigation pour potagers familiaux. Certains souhaitaient que l'ancien écologiste constate par lui-même l'état d'abandon de l'arboretum créé à Bamako en 1943 à l'initiative du professeur Théodore Monod, mais d'autres ont eu peur de l'effet produit, et la visite de ces dix-sept hectares verts aux portes de la ville a été annulée, au grand désespoir de son directeur, le docteur Keita. Mais la remise en état de l'espace, à commencer par deux kilomètres et demi de clôture pour empêcher le pacage sauvage et le vandalisme, semble à la portée d'un geste symbolique de coopération.

M. Lalonde, encore sous le coup des attaques pour ses déclarations de Sydney, a tenu à se justifier : *« Je ne sais pas ce qu'on me reproche,* dit-il faussement naïf. *En 1973, je vais à Mururoa avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, le général de Bollardière et quelques autres pour protester contre les essais nucléaires dans l'atmosphère. Résultat de notre campagne : les essais aériens sont arrêtés deux ans après. En 1981, j'y retourne pour exiger une expertise scientifique. Deuxième victoire : on nous l'accorde ! Le rapport du professeur Atkinson, savant néo-zélandais au-dessus de tout soupçon, nous apprend que les essais souterrains, tels qu'ils sont menés sous l'atoll, sont sans conséquences pour l'environnement. C'était tout à fait convaincant. J'étais pris à mon propre piège. Je n'ai pas attendu aujourd'hui pour le dire. Qu'on se reporte à mon interview publiée par* Lui *en novembre 1985, après l'affaire du* Rainbow-Warrior. »

M. Lalonde, en revanche, se sent plus désarmé dans son action de secrétaire d'Etat à l'environnement. Il voulait faire paraître rapidement un arrêté obligeant l'exportateur de déchets à obtenir l'accord du pays destinataire, comme y invite une *directive européenne. « Impossible ! Il paraît que cela contrevient à la liberté du commerce. Il faudrait donc une loi. »* Et de pester contre les carences de son ministère, et aussi de la Communauté européenne, en matière de droit. Même le parc national de Guadeloupe, qui devait être inauguré l'an dernier, reste en souffrance pour une obscure question de délégués du personnel.

« Ah ! être ministre de la recherche ! », rêve l'ancien collaborateur scientifique du *Sauvage*. Et ce n'est pas seulement, jure-t-il, parce que l'enveloppe budgétaire est plus gonflée que la sienne. C'est parce qu'il voudrait pouvoir lancer tous les chercheurs de France sur la piste des menaces qui pèsent sur la planète Terre. Pas moins. Son homologue malien a moins d'ambition. Il se débat avec les criquets et le surpâturage, *sans avoir le temps de lancer* des recherches. Mais il voudrait qu'on l'aide.

R. C.

« Il ne faudrait pas que l'Afrique devienne la décharge de ceux qui en ont tiré profit »
nous déclare le chef de l'Etat malien

Le général Moussa Traoré, chef de l'Etat malien et président en exercice de l'OUA, a répondu aux questions de l'envoyé spécial du Monde.

« Comment réagissez-vous à cette nouvelle notion d'Afrique « poubelle » lorsqu'on évoque le trafic des déchets toxiques ?

— Certains pays industrialisés, je dis bien certains pays, ont profité de la pauvreté de nos Etats membres et de l'entremise de commerçants véreux pour exporter frauduleusement leurs déchets. Depuis la vingt-quatrième session de la conférence générale de l'OUA, en mai dernier, toute importation de ce type est rigoureusement interdite. Il ne faudrait pas que l'Afrique, continent qui produit le plus de matières premières et qui est en même temps le plus pauvre, devienne la décharge de ceux qui en ont tiré profit.

— A-t-on jamais proposé au Mali de stocker des déchets toxiques ou nucléaires ?

— Pas à ma connaissance. En tout cas, il n'en est pas question. Avec les déchets radioactifs, il n'y a aucune sécurité, même dans un pays aux deux tiers désertique comme le nôtre. S'il n'y avait pas de danger, les pays dotés d'industrie nucléaire les stockeraient chez eux.

— Dans un tout autre ordre d'idées, allez-vous autoriser le passage du rallye Paris-Dakar en janvier prochain ?

— Dans ma jeunesse, je faisais beaucoup de sport et en particulier de l'athlétisme. Je continue l'athlétisme pour me maintenir en forme. Je suis donc favorable au sport. Mais je me suis aperçu que ce sport-là, au lieu d'être une compétition qui insuffle l'esprit sportif, n'apporte rien aux pays qu'il traverse. Pire : les participants se croient en pays conquis, jusqu'à tuer parfois, comme cela a encore été le cas cette année au Mali. C'est pourquoi j'avais interdit l'entrée du rallye. Il a fallu que, de toutes parts, on me supplie de revenir sur cette décision — alors que j'étais en tournée dans le pays — pour que je cède encore une fois. Si, l'an prochain, le rallye Paris-Dakar se présente comme un sport collectif qui apporte quelque chose aux Maliens, je dirai oui. Sinon, il n'entrera pas au Mali. »

Propos recueillis par
ROGER CANS.

REPÈRES

Préhistoire

Des bébés dinosaures dans le désert de Gobi

Cinq squelettes groupés de bébés dinosaures ont été découverts dans le désert de Gobi (sud-ouest de la Mongolie) par des archéologues chinois et canadiens. Un sixième bébé et les restes d'un adulte ont été trouvés à proximité. Ces dinosaures appartiennent à l'espèce Pinacosaurus, un animal cuirassé qui pouvait atteindre 6 mètres de long. Les squelettes sont vieux de soixante-quinze millions d'années. Ces animaux vivaient, semble-t-il, en groupe, alors qu'on les supposait solitaires. Ils sont contemporains de ceux dont les restes ont été trouvés en Alberta, au Canada. On a de bonnes raisons de penser que les migrations de dinosaures se sont produites entre l'Asie et l'Amérique que le détroit de Behring ne séparait pas encore.

Espace

Un contrat pour la NASA

Sa navette spatiale redevenant opérationnelle, la NASA a signé un contrat avec une société américaine, Spacelab Inc. qui va construire un petit laboratoire orbital. A partir de 1991, des navettes emporteront à six reprises le laboratoire, pour un prix par mission de 28,2 millions de dollars. Plus petit que le laboratoire Spacelab construit par l'Agence spatiale européenne pour la NASA, celui-ci *n'occupera qu'un quart de la* soute, mais sera néanmoins accessible par des astronautes. — *(AFP.)*

Nucléaire

L'Inde veut construire un surgénérateur

L'Inde a l'intention de construire un surgénérateur avant l'an 2000 pour mettre un terme à la dépendance du pays à l'égard de la technologie étrangère en matière de réacteurs nucléaires, a annoncé, vendredi 12 août, devant le Parlement, le ministre d'Etat à l'énergie atomique, M. R.K. Narayanan. La construction de ce premier surgénérateur, d'une puissance de 500 mégawatts, *commencera en* 1990 ou 1991. La première centrale nucléaire du pays a été construite en 1969 et l'Inde en compte six actuellement. — *(AFP.)*

Religions

Deux processions pour l'Assomption à Paris

A Paris la fête de l'Assomption du lundi 15 août, qui marque aussi la fin de l'année mariale, verra deux processions. Pour le 350e anniversaire du vœu de Louis XIII, consacrant la France à la Vierge Marie, l'archevêché organise à 17 h 30 au départ de Notre-Dame une procession présidée par le cardinal Lustiger. La cérémonie sera suivie à 18 h 30 par un messe *devant le portail de Notre-Dame.* De leur côté, les intégristes parisiens ont prévu une messe selon le rite de saint Pie V à 10 h 30 à Saint-Nicolas-du-Chardonnet et une procession à 16 heures en présence de Mgr Tissier de Mallerais, récemment ordonné évêque par Mgr Lefebvre.

SIDA

Une société suisse impose le test

Pour la première fois en Suisse, une compagnie d'assurances, La Neuchâteloise, soumettra ses futurs *employés à un test de dépistage du* virus du SIDA. Le secrétaire général de la société a justifié cette décision par le fait que les employés sont assurés par la compagnie et que s'ils devenaient malades du SIDA, cela *pourrait lui coûter très cher.* L'Office fédéral de la santé a qualifié de *« pas très raisonnable »* la décision de La Neuchâteloise qui va à l'encontre de la position prise par les ministres de la santé de 148 pays, dont la Suisse, *en janvier dernier à Londres,* recommandant une attitude tolérante à l'égard des personnes contaminées par le SIDA. — *(AFP, AP.)*

Des expériences sur des lapins et des souris

Le lapin et la souris pourraient être *utilisés pour les recherches sur le* SIDA, d'après l'Institut national d'allergie et de maladies infectieuses (Maryland). Jusqu'à présent, seul le chimpanzé pouvait être infecté par le HIV, mais il ne devenait pas malade. (*Le Monde* du 8 août 1987). Des lapins infectés, non par le HIV lui-même mais par des cellules humaines hébergeant le virus, sont morts de symptômes analogues à ceux des sidéens. Il en a été de *même chez des souris qui, à l'état* embryonnaire, avaient été infectés par des fragments de synthèse de HIV.

MÉDECINE

Double prescription et information des médecins

La distribution d'un médicament anticancéreux utilisé en rhumatologie a été perturbée

La France a-t-elle failli être, ces derniers jours, en rupture de stocks pour un important médicament anticancéreux *également utilisé en rhu*matologie ? L'affaire serait sans doute restée confidentielle si quelques médecins parisiens ne s'étaient inquiété des difficultés rencontrées par leurs malades pour se procurer du Méthotrexate, commercialisé par les laboratoires Roger Bellon, une filiale du groupe Rhône-Poulenc.

« Nous avons eu de gros problèmes d'approvisionnement en matières premières, reconnaît-on au centre de distribution des laboratoires Roger Bellon. *En ce qui concerne les formes injectables du médicament, nous avons toujours réussi à trouver une solution et les centres anticancéreux ont toujours été informés. »*

Ce sont, en effet, les comprimés de Méthotrexate qui manquaient. *« Les problèmes tiennent au fait que des lots de principes actifs que nous achetons en Finlande nous ont été livrés avec un degré d'humidité trop élevé par rapport à ce que nous pouvions accepter,* explique-t-on au siège de Rhône-Poulenc.

Il a alors été décidé de privilégier la fabrication et la commercialisation des formes injectables, plutôt que des formes orales. »

Ces perturbations dans la distribution d'un médicament important de thérapeutique anticancéreuse illustrent la responsabilité de l'industrie pharmaceutique dans la permanence des soins et l'information aux médecins. Elles mettent également en lumière la curieuse situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le Méthotrexate.

En privilégiant les formes injectables et l'utilisation de ce médicament en cancérologie, Rhône-Poulenc et ses filiales ont pris le risque de pénaliser les malades qui, atteints de certaines maladies rhumatologiques (polyarthrites rhumatoïdes) ont, depuis peu, recours à cette substance. En cas d'arrêt brutal *du traitement, on peut assister à* une reprise sévère de la maladie.

Or, si elle est connue des fabricants et rhumatologues, l'utilisation du Méthotrexate dans le traitement d'affections aussi fréquentes que la polyarthrite rhumatoïde n'est nullement officielle (1). A la direction de la pharmacie et du médicament (ministère de la santé), on indique même que le fabricant de Méthotrexate n'a pas déposé de demande visant à appliquer à la rhumatologie les indications de ce médicament.

L'indication n'étant pas officielle, le fabricant n'a pas cru devoir informer les prescripteurs rhumatologues. *Reste à savoir* quels risques il y a pour les médecins à prescrire un médicament en dehors de ses indications officielles et combien de temps cette curieuse situation pourra durer.

J.-Y. N.

(1) L'efficacité de faible dose de Méthotrexate dans certains cas de polyarthrite rhumatoïde a été mise en évidence dès 1951. Depuis cette date, la démonstration de son efficacité a été confirmée par plusieurs études.

(Publicité)

POUR AIDER L'ARMÉE DU SALUT

dans son travail de réinsertion sociale, donnez meubles, vêtements, appareils de chauffage, et tous objets encore utilisables ou réparables... son camion viendra à votre domicile.

APPELEZ : 45-83-54-40

Pour mieux connaître ses autres activités, lisez son hebdomadaire *EN AVANT !*
ABONNEZ-VOUS : 78, rue de Rome, à Paris-8e.

SPORTS

Championnats de France d'athlétisme à Tours

La barre du décathlon

Les deux premiers titres 1988 des championnats de France d'athlétisme, dont c'était, du vendredi 12 au dimanche 14 août à Tours, le centenaire, ont été remportés au disque féminin par Valérie Hanicque, du Stade français (55,22 m) et sur 10 000 m masculins par Thierry Pantel de L'Isle-sur-la-Sorgue (28 min 46 s 74). Ces performances inférieures aux minima fixés par la Fédération d'athlétisme (respectivement 61,50 m et 27 min 55 s), ne permettront pas à leurs auteurs d'être qualifiés pour les Jeux *olympiques de Séoul. Cinquième* du décathlon des Jeux de Los Angeles, William Motti risquait aussi de ne pas atteindre la barre des 8 150 points, indispensables pour être du voyage en Corée du Sud.

TOURS
de notre envoyé spécial

Au terme de la *première journée* du décathlon, les émules d'Hercule doivent faire un tour de piste le plus vite possible. Ce 400 m est, en fait, le véritable étalon de la forme de l'athlète complet parce qu'il permet de mesurer toutes les composantes de ses conditions physiques et psychiques. Et la cinquième et dernière épreuve de la première journée du décathlon des championnats de France 1988 n'a pas dérogé à la règle.

Christian Plaziat a bondi des blocs de départ pour accélérer sans cesse jusqu'au deuxième virage. Il a terminé en 47 sec. 78. Un bon temps ! Converti en points, cela lui assure, après le 100 mètres (10 sec. 81), la longueur (7,65 m), le lancer du poids (14,12 m) et le saut en hauteur (2,13 m), un total de 4 456 points, c'est-à-dire 22 points seulement de moins que lors de la première journée du décathlon, qui avait fait de lui, il y a un mois, avec 8 512 points au total, le meilleur performeur de l'année. Il peut brandir le poing. Il peut brandir le poing, il peut agiter sa crinière blonde comme un fauve en colère : Christian Plaziat tient, à vingt-*quatre ans, les promesses qu'il avait* faites à l'athlétisme français, en terminant quatrième des championnats du monde 1987 à Rome.

Ce n'est pas le cas de William Motti, qui a le même âge. Cinquième aux Jeux de Los Angeles, dans une épreuve qui n'avait pas *été* affectée par le boycottage des pays de l'Est, le grand Cannois paraissait en mesure de le disputer aux meilleurs, au terme de cette olympiade. Mais son séjour au Canada, puis son retour à Colombes, dans le giron du Racing-Club de France, n'ont pas permis à son jeune talent de venir à maturité.

Motti reste excellent dans les épreuves techniques, auxquelles il avait été formé par son père. Il a réalisé, à Tours, le meilleur saut en hauteur (2,16 m) et le meilleur lancer du poids (15,54 m). Mais, comparé à ses performances de Los Angeles, il a régressé dans les épreuves de vitesse comme le 100 mètres (11 s 67) et la longueur (6,92 m). Le 400 mètres n'a d'ailleurs été pour lui qu'un calvaire de 50 s 93. *Résultat : il n'a totalisé que* 4 060 points. Il avait donc peu d'espoir de dépasser 8 000 points ce week-end, alors qu'il y a quelques jours il nourrissait encore l'ambition d'un total *supérieur* à 8 150 points, c'est-à-dire d'une qualification pour Séoul.

Au-delà de la déception de l'athlète, une question se pose aux responsables de la Fédération, à l'occasion du centenaire des cham*pionnats nationaux : comment* autant de talents ont-ils pu être ainsi gâchés ?

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Luis Fernandez réintègre l'entraînement du Matra Racing

Le capitaine de l'équipe de France de football, Luis Fernandez, réintègre l'entraînement du Matra *Racing de Paris dès le dimanche* 14 août. Il en avait été écarté le mercredi précédent à la suite d'un différend avec son entraîneur, Artur Jorge. Fernandez s'était déclaré prêt à quitter le club parisien si on ne lui *faisait plus confiance.*

Depuis le début de la saison, le joueur français le plus payé du moment n'a joué que quarante-cinq minutes lors du premier match de championnat. Remplacé à la mi-*temps, il avait depuis disparu de la* composition de l'équipe. A ceux qui l'interrogent sur sa méforme, il répond qu'il a connu des petits problèmes de santé et un deuil familial qui l'a profondément marqué. Artur Jorge, *de son côté, rétorque : « Il n'est pas sérieux. Tout ce qui m'intéresse est de travailler avec ceux qui veulent travailler. »*

Au-delà d'une querelle d'hommes, l'incident démontre une nouvelle fois aux dirigeants du Matra RP qu'un club de football ne se gère pas comme une entreprise. Les investis*sements — on estime le salaire de* Fernandez entre 600 000 F et 700 000 F par mois — sont à très hauts risques. Vendredi, Jean-Louis Piette, directeur général du club, a convoqué Luis Fernandez et l'a autorisé à se présenter de nouveau aux entraînements. La réunion s'est tenue sans Artur Jorge, initialement prévu. La direction du Matra n'a peut-être reculé que pour mieux sauter. Il reste à savoir qui désormais, d'Artur Jorge ou de Luis Fernandez, est sur le siège éjectable.

Th. C

● **Championnat de France.** — *En match avancé de la sixième journée* du championnat de France de football, l'AS Saint-Etienne et l'Olympique de Marseille ont fait match nul 0-0, le vendredi 13 août à Saint-Etienne.

● **Un record du monde de natation.** — Le nageur américain David Berkoff a porté successivement le record du monde du 100 mètres dos à 54 sec 95 puis 54 sec 91, le vendredi 12 août, lors des sélections olympiques américaines disputées à Austin (Texas). Berkoff est le premier sportif à couvrir cette distance en moins de 55 secondes, temps du précédent record du monde détenu par le Soviétique Igor Polianski. Etudiant en anthropologie à Harvard, âgé de vingt et un ans, il bénéficie des effets de la nouvelle technique dont Polianski a été un des précurseurs et qui consiste à nager les 30 ou 40 premiers mètres en apnée, comme le règlement l'autorise, avant de refaire surface.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

chaque mercredi
(éditions datées jeudi)

Renseignements : 45-55-91-82.
Poste 4138

Société

Un malfaiteur tué, un autre blessé ainsi que deux gendarmes

La fin sanglante de la double évasion d'Auxerre

Trois jours après son évasion de la prison d'Auxerre *(le Monde* du 11 août), Thierry Courtois, vingt ans, a été tué par un gendarme d'un coup de pistolet. Son compagnon d'évasion, Stéphane Bel, vingt-cinq ans, a été blessé d'une balle à l'abdomen. Un gendarme a reçu un coup de couteau à la gorge, un autre a été blessé à la tête.

Les fait se sont produits à La Chaise-Dieu (Haute-Loire), dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 août. Alors que vers 23 h 45, deux gendarmes s'apprêtaient, au cours d'une patrouille de routine, à contrôler leur identité, les deux évadés, qui étaient en compagnie de Christine Schouteeten, vingt ans, l'amie de Thierry Courtois, ont tenté d'échapper aux représentants de l'ordre.

Au moment où l'un des gendarmes, Claude Mayeur, vingt-neuf ans, avait rejoint les fuyards, Stéphane Bel, après l'avoir assommé avec une lampe torche, devait s'emparer de son arme de service. Le maréchal des logis chef Michel Astoul, trente ans, ouvrait alors le feu blessant mortellement Thierry Courtois et atteignant Stéphane Bel à l'abdomen.

Avant de mourir, Thierry Courtois a eu le temps de porter un coup de couteau à Michel Astoul. La vie de ce dernier, gravement touché à la gorge, n'est cependant pas en danger.

Stéphane Bel devait ensuite s'emparer avec Christine Schouteeten de la voiture d'un automobiliste qui, croyant à un accident de la route, s'était arrêté pour porter secours à d'éventuels blessés.

A bord de la voiture volée, le couple, qui avait abandonné Thierry Courtois mourant, prenait la fuite, pris en chasse par les brigades locales de gendarmerie, rapidement alertées.

Mais Stéphane Bel, blessé, devait perdre le contrôle de la voiture à environ 10 kilomètres de La Chaise-Dieu, à Saint-Pal-de-Senouire, où les deux fugitifs se sont finalement rendus sans résistance. Les gendarmes ont retrouvé, à proximité de la voiture accidentée, l'arme de service de leur collègue.

Les deux gendarmes blessés ont été hospitalisés au Puy, ainsi que Stéphane Bel, qui a été placé en réanimation.

Selon les premières constatations, six douilles de balle auraient été retrouvées à La Chaise-Dieu, sur les lieux de la fusillade. L'enquête devra déterminer si les évadés se sont servis ou non de l'arme de service du gendarme Claude Mayeur.

Avant leur évasion, Thierry Courtois et Stéphane Bel étaient détenus à la prison d'Auxerre (Yonne), dans l'attente d'être jugés. Le premier était inculpé de coups et blessures volontaires avec arme et port d'armes prohibées, le second d'association de malfaiteurs, vols avec armes et prise d'otages.

Le 9 août, au cours d'une séance de sport, ils avaient menacé un gardien avec un couteau de fabrication artisanale avant de l'immobiliser en l'attachant avec des morceaux de drap. Les deux hommes avaient ensuite escaladé le mur séparant la cour du chemin de ronde, puis le mur d'enceinte. Un troisième détenu qui tentait de s'évader avec eux avait été intercepté par un gardien.

Sept inculpations après plusieurs meurtres de personnes âgées

« Orange mécanique » en Haute-Savoie

(Suite de la première page.)

Les gendarmes ont commencé à marquer les premiers points en enquêtant sur le meurtre de Georges Kruttli, soixante-quatorze ans, et l'agression dont son épouse, Pauline, quatre-vingt-un ans, a été victime dans la nuit du 12 au 13 juillet, à Rumilly. Depuis, la vieille dame est toujours dans le coma.

Les deux retraités avaient été assommés à coups de gourdin. Mobile : le vol de leurs économies, qui s'élevaient à quelques dizaines de milliers de francs. Les enquêteurs, estimant que les auteurs du crime étaient domiciliés dans les environs immédiats, déployèrent les grands moyens. Avec le renfort de la brigade des recherches d'Annecy et de la section des recherches de Chambéry, quarante hommes se mirent en chasse, pratiquant le porte-à-porte, interrogeant des témoins potentiels et s'efforçant, de manière voyante, à *« déstabiliser le milieu local de la petite délinquance »*. Des techniques perfectionnées furent mises en œuvre : caméra vidéo, téléobjectifs, un hélicoptère et des plongeurs furent même mobilisés pour explorer un trou d'eau au fond duquel ils repêchèrent... la fermeture à glissière d'un gant de motard.

Gourdins et manches de pioche

Quelques langues se délièrent et, le 27 juillet, les trois agresseurs présumés étaient identifiés. Il s'agit de Lucien Nesci, dix-neuf ans, d'un adolescent de seize ans et demi et d'un autre mineur de dix-sept ans et demi, qui, victime d'un accident de moto, le 22 juillet, devait décéder six jours plus tard à l'hôpital neurologique de Lyon.

Les gendarmes entreprirent alors l'inventaire des agressions des personnes âgées non élucidées dans la région. Par recoupements, ils purent en imputer six à un même petit groupe – que Nesci venait d'ailleurs de rallier, – dont les cinq autres membres furent arrêtés le mardi 2 août. Exception faite de Simon Chêne, trente ans, un marginal dont la très pâle personnalité exclut qu'il ait pu être un chef de bande, tous étaient âgés de moins de dix-huit ans. Comme d'ailleurs trois de leurs complices appréhendés ultérieurement et simplement placés sous contrôle judiciaire.

A travers les aveux qu'ils passèrent – *« sans paraître réaliser la gravité de leurs actes »*, confie un magistrat – il apparut que chacun des membres du groupe avait participé à plusieurs agressions perpétrées selon les cas à trois, quatre ou cinq.

Le premier de leurs forfaits remonte au 29 novembre 1987. Ce soir-là, Mme Madeleine Vettier, quatre-vingt-cinq ans, est attaquée à coups de manche de pioche et de gourdin dans sa petite maison de Saint-Sylvestre (Haute-Savoie), près d'Alby-sur-Chéran. Découverte inanimée, Mme Vettier est maintenant clouée sur une chaise roulante.

Un mois plus tard, le 30 décembre, M. Joseph Ritaud, quatre-vingt-un ans, résidant à Marcellaz-Albanais, un village proche de Rumilly, est à son tour victime d'une équipée nocturne. Roué de coups puis assommé, M. Ritaud se remettra physiquement de la terrible épreuve, mais, traumatisé, choisira de quitter la région.

Le 15 janvier dernier, les malfaiteurs se mettent en quatre pour défoncer à coups de bélier la porte de Mme Jeanne Tissot, soixante-seize ans, domiciliée à Menthonnex-sous-Clermont (Haute-Savoie). Après lui avoir dérobé son pécule, ils la frappent avec un tel acharnement que la vieille dame aura les deux bras fracturés.

L'escalade de la violence continue. Le 31 janvier, le groupe monte une expédition punitive contre Gustave Debellegarde, soixante-seize ans, qui un mois auparavant, avait réussi à les mettre en fuite dans sa maison de Vers, près de Valleiry dans le nord de la Haute-Savoie. Cette fois, les assaillants se sont munis d'un fusil de chasse à pompe et tirent à trois reprises sur M. Debellegarde dont l'état est, aujourd'hui encore, jugé critique.

Le même type d'opération vengeresse est organisé le 6 mars à Seyssel (Ain) contre un octogénaire, Marcel Fontaine, tué à coups de fusil à l'intérieur de sa maison que le groupe fait exploser à l'aide d'une bouteille de butane. Les constatations effectuées sur place n'ayant pas alors permis de conclure à un acte criminel, le dossier avait été classé.

Un autre meurtre s'ajoute au parcours sanglant de la bande : le 28 mars, Adèle Chal, soixante-dix-huit ans, sera frappée à mort à son domicile de Rumilly.

Après une « pause » relative de près de quatre mois, l'expédition au domicile des époux Kruttli constituera le dernier crime d'une longue série.

Un phénomène de dédoublement

Si quelques-uns des sept adolescents avaient commis des vols de voitures ou des petits larcins, rien dans leur attitude ne permettait de les soupçonner de crimes. Les enquêteurs ne cachent d'ailleurs pas leur trouble vis-à-vis de très étranges phénomènes de dédoublement. Durant la journée, les jeunes gens vaquaient normalement à leurs occupations d'apprentis ou de collégiens et, à l'exception de quelques motos parfois trop joliment carénées, ils ne sacrifiaient pas au folklore des délinquants en herbe ou des « loubards » endurcis. Ni blousons cloutés, ni tatouages, ni insignes provocants.

La nuit venue, avec un sens de l'organisation presque sans faille, ils choisissaient les victimes vulnérables, relativement aisées, repérant soigneusement les lieux. Se taillant des gourdins dans du bois vert, ils s'équipaient de cagoules et de gants, assuraient tranquillement leur retraite et répandaient même du poivre sur le sol pour tromper le flair des chiens policiers.

A Rumilly, l'aboutissement de l'enquête suscite des réactions très diverses. Le malaise est plus évident que l'indignation, et depuis l'agression des époux Kruttli, l'hypermarché le plus proche a vendu quelques 300 fusils à pompe...

Relativement épargnée par le chômage grâce à un tissu industriel dense et dynamique, la grosse bourgade savoyarde située à 20 kilomètres d'Annecy a, sans doute, grandi un peu vite. Autour des belles maisons de pierre et des places fleuries de géranium-lierre, les zones pavillonnaires et quelques grands ensembles semblent définitivement voués à une identité périphérique.

Sur la place d'Armes, autour du zinc du « Café du commerce », un groupe d'habitués qui se réconforta au pastis, ne tient guère à s'appesantir sur « l'affaire ». *« C'est moche bien sûr, mais des histoires comme ça il s'en passe ailleurs aussi, hein ? On aimerait bien qu'on parle autant de notre équipe de rugby qui est championne de France du groupe B »*, glisse un solide gaillard avec un sourire forcé.

A la terrasse du « Bar du Marché », un groupe d'une douzaine de jeunes – Savoyards et Beurs fraternellement mêlés – sirote un café. Ils sont beaucoup plus loquaces. *« Une histoire pareille, la ville la portait en elle. Ici il n'y a rien de rien pour les jeunes. Boulots, dodo, c'est tout. La MJC n'est plus ouverte qu'un soir par semaine et la municipalité rejette toutes les initiatives que nous proposons. On attend toujours les pistes du skate-board et de bicross qu'ils nous avaient promises mais ils ont claqué des fortunes pour faire une rocade et un hôtel de ville neuf... »* L'amertume se teinte d'une pointe de révolte. En vrac, ils se disent condamnés, pour se distraire, à faire des rodéos à vélomoteur ou à boire des petits rouges *« comme le troisième âge »*. Les deux boîtes de nuit de la périphérie refusent *« tout ce qui est basané ou frisé »*. Ils n'apprécient guère l'omniprésence du rugby et de ses supporters qui *« sont les rois et peuvent tout se permettre, même de balancer le maire dans la fontaine »*.

La sale affaire, les jeunes qui, à vingt ans, estiment *« avoir passé l'âge de faire certaines conneries »*, n'hésitent pas à l'aborder. *« On les connaissait tous et jamais on aurait imaginé qu'ils pouvaient faire ça. Pourtant autour d'eux pas mal étaient au courant parce que certains s'étaient vantés d'avoir massacré des vieux. Et personne n'a bronché, vous vous rendez compte ?... »*

ROBERT BELLERET.

Le Monde
PUBLICITÉ
TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

Non-lieu pour MM. Galley et d'Ornano dans une affaire d'infraction au code électoral

M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, a rendu, vendredi 12 août, une ordonnance de non-lieu au bénéfice de cinq personnes, dont M. Robert Galley, trésorier du RPR, et M. Paul d'Ornano, sénateur RPR des Français établis hors de France, qui avaient été inculpés dans une affaire d'infraction au code électoral pour des faits datant des élections législatives de mars 1986.

Le magistrat a constaté que l'infraction visée étant punissable par une simple amende, la loi d'amnistie du 20 juillet dernier emportait *« extinction de l'action publique »*.

L'affaire avait débuté par une plainte des Verts de Paris-Ecologie selon laquelle dix mille affiches du RPR pour les élections législatives du 16 mars 1986, qui portaient le slogan « Demain se joue sur un seul tour », avaient été placardées en France dans des conditions non conformes au code électoral.

M. Grellier avait inculpé M. Galley le 29 mars dernier d'*« infraction aux articles L 51 et L 90 du code électoral »* (*le Monde* du 31 mars). La même inculpation avait été signifiée dès le 10 juillet 1987 à M. Paul d'Ornano, président de l'Association pour l'information des citoyens (APIC), organisatrice de la campagne du RPR. Le juge avait aussi inculpé trois autres personnes de complicité dans cette affaire : M. François Ferrus, ex-directeur général de la Société de développement et de publicité (SDP), proche du RPR ; M. Edgar Vincensini, trésorier de l'APIC, et M. Jacques Dauphin, PDG de la société d'affichage Dauphin, qui bénéficient également d'un non-lieu.

Un délinquant porte plainte contre des policiers de Roubaix

Me Jean Descamps, avocat d'un jeune délinquant qui a subi une ablation partielle du pancréas et de la rate, a annoncé qu'il avait porté plainte, vendredi 12 août, auprès du procureur de la République de Lille, contre quatre policiers de Roubaix pour *« coups et blessures volontaires »* au nom de son client Rachid Lardjoun, vingt et un ans.

Le jeune homme, de nationalité française, toujours hospitalisé au CHR de Lille, avait été interpellé, le 17 juillet, à Roubaix, pour plusieurs vols avec violence et placé en garde à vue jusqu'au lendemain après-midi. Il avait alors été écroué et condamné, le 1er août, à un an de prison ferme par le tribunal de Lille. Le 5 août, le jeune homme avait dû être hospitalisé au CHR de Lille pour *« un volumineux hématome abdominal d'origine traumatique »* et il avait subi *« l'ablation des huit dixièmes du pancréas et d'une partie de la rate »*, selon son avocat.

Me Descamps, reconnaît que Rachid Lardjoun avait été impliqué dans une bagarre avant son interpellation par les policiers. Mais l'avocat doute que cette altercation ait pu être à l'origine des blessures de son client, puisque ce dernier avait reçu, le 17 juillet au soir, au commissariat de Roubaix, la visite d'un médecin qui avait estimé alors qu'*« aucune contre-indication d'ordre médical ne s'opposait à son placement sous le régime de la garde à vue »*.

● **Une sympathisante de l'Alliance révolutionnaire caraïbe remise en liberté.** – Nicole Fréjaville, militante présumée de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), organisation indépendantiste guadeloupéenne, a été remise en liberté sous contrôle judiciaire, vendredi 12 août, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Nicole Fréjaville avait fait appel d'une ordonnance du 11 juillet dernier par laquelle M. Jean-Louis Brugière, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé des dossiers du terrorisme guadeloupéen, avait rejeté sa demande de mise en liberté. Détenue depuis le 27 avril 1987, elle était inculpée d'association de malfaiteurs et de destruction de biens immobiliers par explosif, ces infractions étant en relation avec une entreprise terroriste.

La chambre d'accusation a, en revanche, rejeté les demandes de mise en liberté d'Henri Amédien et Henri Bernard, deux autres militants présumés de l'ARC.

● **Le syndicat FO et le projet de budget de la justice.** – Le Syndicat national pénitentiaire des personnels de surveillance Force ouvrière (majoritaire dans la profession) s'inquiète des perspectives budgétaires du ministère de la justice. Dans un communiqué publié, vendredi 12 août, il *« s'alarme vivement de la dramatique insuffisance des dotations prévues en faveur de l'administration pénitentiaire en personnel et en crédits d'équipement »*.

Pour ce syndicat, *« les recrutements envisagés* [484 créations d'emplois, selon le garde des sceaux, *le Monde* du 10 août] *non seulement ne permettront aucun renforcement des moyens existants, en dépit de l'insupportable surcharge de travail des personnels, mais encore compromettront la poursuite des programmes de construction engagés, et en particulier le programme de quinze mille places pour lequel on risque de revoir le scandale d'établissements construits et ne pouvant ouvrir faut d'argent »*.

Un dispositif contre les vols nocturnes au-dessus de Paris

A la suite de récents survols nocturnes de Paris par des avions de divers types (un bimoteur, sans doute aussi un ULM) (*le Monde* du 10 août), M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, met en place un dispositif dissuasif et répressif. L'élément principal en est l'installation de guetteurs en divers points hauts de la capitale. D'autre part, un ou plusieurs hélicoptères seront prêts en permanence à poursuivre et à identifier tout contrevenant.

Le ministre a aussi fait préparer un projet de loi aggravant la répression – actuellement des amendes allant jusqu'à 3 000 francs.

Le dispositif se met en place progressivement, car il faut former aux techniques de guet et à l'emploi d'appareils de vision nocturne plusieurs dizaines de gardiens de la paix. Mais il a déjà montré une certaine efficacité. Un avion a été repéré dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 août et suivi par un hélicoptère jusqu'aux environs d'Orly, où il a réussi à disparaître. Aucun survol ne s'est produit dans la nuit du 12 au 13 août.

Communication

Les émissions pour enfants sur FR 3

Comment distraire intelligemment ?

Les critiques formulées dans notre article « Pauvre télévision pour enfants » (*le Monde* du 27 juillet), à l'encontre des émissions pour la jeunesse – violence, mercantilisme, pauvreté culturelle – ont touché un nerf sensible chez Mireille Chalvon, responsable des programmes pour la jeunesse de FR 3, une des rares chaînes, justement, à se soucier du problème.

« Les trois préoccupations qui orientent nos choix, déclare-t-elle, *sont celles précisément que préconise votre article. Eliminer les programmes violents ou angoissants pour que les parents puissent laisser leurs enfants devant l'écran en toute tranquillité. Plaire, certes, mais donner aussi le plus souvent possible des informations. Faire appel aux auteurs, dessinateurs, créateurs français plutôt que de recourir aux marchés internationaux. »*

Et d'appuyer ses dires sur des exemples tirés des treize heures hebdomadaires diffusées par la chaîne à l'intention des jeunes. *« Il faut instruire sans être rébarbatif*, dit-elle, *distraire en apportant un contenu pédagogique et culturel. Nos dessins animés eux-mêmes sont souvent informatifs : « Il était une fois la vie » traite du corps humain, « Croque-note show » présente les instruments de musique, « Molierissimo » la vie de Molière et « Les enfants de la liberté » raconte la Révolution française. »*

L'atout du réseau décentralisé

Quant à la création française, Mireille Chalvon est *« relativement optimiste »*. Elle constate une relance du dessin animé, *« surtout depuis que les œuvres françaises à 50 % seulement et non plus à 100 % peuvent bénéficier des aides de l'Etat »*, et elle rappelle que *« la France est en avance dans le domaine de l'animation assistée par ordinateur »*. C'est ainsi qu'en 1988 FR 3 a mis en production, ou coproduction, sept séries de dessins animés conçus par des sociétés françaises (Dargaud, Brizzi, Label 35, Les Cartooners, Jingle, IDDH, Pixibox, C et D, La Fabrique...), ce qui représentera un volume horaire de plus de cinquante heures.

Sur le plan budgétaire, Mme Chalvon se montre circonspecte. *« Il est à la fois vrai et faux que les secteurs jeunesse sont malmenés par rapport aux autres secteurs*, dit-elle. *C'est vrai parce que nous avons des budgets moindres en valeur absolue* (1) *mais, maintenant que l'audience compte davantage qu'autrefois, sur FR 3 nous faisons des émissions bon marché, qui obtiennent de bons scores à l'audimat. J'occupe une plus grande place sur la grille des programmes, sans qu'on augmente mon budget, mais en sachant que les programmes susciteront des droits dérivés ou des sponsors. »*

Autre atout pour FR 3 : son réseau décentralisé. Grâce aux moyens de production de ses stations régionales, la chaîne a diffusé en 1987 onze heures de fiction spécialement réalisées pour les enfants et le même volume horaire est en cours de fabrication aujourd'hui. *« Cette politique ambitieuse*, ajoute Mireille Chalvon, *a pu être menée grâce à la coproduction – en collaborant notamment avec Canal Plus, qui est également leader dans ce domaine – et au concours du Centre national du cinéma (CNC). »*

Concours qui ne va pas de soi, cependant, comme l'a découvert une entreprise de production privée dijonnaise, Latitudes, qui a produit une série de documentaires pour enfants, « Zoom zoom, mini-reporters à vos marques », pour FR 3 Jeunesse. *« Ce type de production est, dans le panorama audiovisuel actuel, une sorte de pari contre l'impossible*, se plaint la directrice Anne Bramard-Blagny. *Deux années de suite, le CNC nous a refusé, par le biais du compte de soutien, son aide. Comment alors mener ces projets à bien sans recourir aux sponsors ? »*

Mireille Chalvon admet, elle aussi, qu'elle *« accepte maintenant des choses que je n'aurais pas acceptées autrefois, telles que le sponsoring et les droits dérivés »*, mais elle reconnaît que son souci majeur est de *« maintenir l'audience face à une concurrence de plus en plus sévère »*. Une consolation : la série « Il était une fois la vie » fut le plus gros succès d'audience de tous les programmes pour enfants en 1987. *« Série*, souligne-t-elle, *qui répondait aux préoccupations dont vous vous faisiez l'interprète : conception française, informative, non violente. »*

ALAIN WOODROW.

(1) Le budget pour 1988 : 11 millions pour les achats de programmes ; 8 millions pour les coproductions de dessins animés et une dotation exceptionnelle de 5 millions pour faire « Lucky Luke » ; 8 millions pour la production, auxquels s'ajoute un quota de moyens de production internes difficile à évaluer.

● **Maxwell lance une OPA sur Macmillan.** – Maxwell Communication Corporation (MCC) a annoncé vendredi 12 août, qu'elle a lancé une offre d'achat sur la totalité du capital de Macmillan Inc. de New-York, l'une des plus importantes sociétés au monde dans le domaine de l'édition et de la communication, et l'un des quatre plus grands éditeurs américains.

Cette offre d'achat, 80 dollars par titre, évalue Macmillan à 2,35 milliards de dollars. Elle est conditionnée notamment par l'accord du conseil d'administration de Macmillan. Au cours des cinq dernières années le bénéfice avant impôt de Macmillan est passé de 46,4 millions de dollars à 121,6 millions de dollars pour l'exercice 1987 ; le bénéfice par action est passé de 1,24 dollars en 1983 à 2,74 dollars en 1987, ce qui représente des augmentations respectivement de 27,2 % et 21,9 %.

Selon MCC, cette acquisition représenterait *« un nouveau pas vers [son] but qui est de devenir l'un des plus importants groupes du monde dans le domaine des médias et de la communication »*.

● **Le groupe Springer vend une partie de ses intérêts dans un quotidien régional.** – Le plus important groupe de presse ouest-allemand, Springer, a vendu 24,5 % du quotidien régional *Kieler Nachrichten*. En septembre 1986, Springer avait tenté de tourner la loi anticoncentration en achetant directement 24,5 % de ce journal et 24,5 % indirectement, à travers l'une de ses filiales. L'Office des cartels, qui doit être consulté pour toute prise de participation supérieure à 25 %, avait condamné l'opération. Springer a cédé la moitié de sa participation au groupe de Franz et Fiedrich Burda. Les deux frères étaient encore il y a quelques mois actionnaires de Springer avant de revendre leurs parts aux héritiers d'Axel Springer. Le *Kieler Nachrichten* est le premier quotidien du Land de Schleswig-Holstein avec une diffusion de 127 000 exemplaires.

Juillet 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – URSS : La conférence du parti, réunie à Moscou depuis le 28 juin, s'achève en adoptant six résolutions sur la réforme politique, la « glasnost » (transparence), les nationalités, la réforme juridique, la lutte contre la bureaucratie et la « perestroïka » (restructuration). A propos du calendrier des réformes politiques, M. Gorbatchev déclare le 29 devant le comité central : « *Le temps presse, il faut tout faire avant un an* » (du 1er au 6, 30 et 31/VII-1er/VIII).

2. – AFRIQUE DU SUD : Une voiture piégée explose à la sortie d'un match de rugby à Johannesburg, faisant deux morts. L'organisation anti-apartheid ANC, accusée par les autorités, se défend d'être responsable de la série d'attentats aveugles qui ont tué dix-neuf personnes en six mois (2 et 5).

2. – GRANDE-BRETAGNE : Steffi Graf gagne les Internationaux de tennis de Wimbledon en battant en finale Martina Navratilova. Le 4, Stefan Edberg l'emporte sur Boris Becker dans le tournoi masculin (du 22/VI au 6/VII).

5. – GRANDE-BRETAGNE : L'Eglise anglicane d'Angleterre vote en faveur du principe de l'accès des femmes à la prêtrise, malgré le risque d'un schisme sur cette question. La conférence de Lambeth, qui réunit tous les dix ans les évêques anglicans du monde entier et qui se tient à Cantorbéry du 17 juillet au 7 août, accepte, le 1er août, que les femmes, déjà ordonnées prêtres par certaines Eglises autonomes, puissent devenir évêques (7, 17-18 et 22/VII, 2, 3 et 5/VIII).

6. – MER DU NORD : Une explosion détruit la plate-forme pétrolière *Piper-Alpha*, au large de l'Ecosse : 165 des 228 personnes qui y travaillaient sont tuées ainsi que 2 sauveteurs. C'est la catastrophe la plus meurtrière de l'histoire de l'exploitation pétrolière. Le gigantesque incendie déclenché par l'explosion n'est complètement éteint que le 29 grâce à l'intervention du « *pompier volant* » Red Adair (du 8 au 12, 16, 20, 23, 26, 27, 28 et 31/VII-1er/VIII).

6. – MEXIQUE : M. Carlos Salinas de Gortari, candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929, parvient, malgré un net recul de son parti, à remporter l'élection présidentielle. Selon les résultats officiels proclamés le 13, il obtient 50,36 % des voix, contre 31,12 % à M. Cuauhtemoc Cardenas (coalition du centre et de la gauche) et 17,07 % à M. Manuel Clouthier (droite). L'opposition conteste ces résultats et parvient à mobiliser la population contre la « *fraude massive* » (5, 6, du 8 au 13, 15, 17-18 et 19).

7. – CORÉE : Le président sud-coréen Roh Tae Woo propose une réconciliation à la Corée du Nord. Pyongyang qualifie cette ouverture de « *propagande* » mais ne repousse pas toutes les offres de dialogue de Séoul (1er, 8, 9, 19, 22, 23 et 30).

7. – ESPACE : Les sondes soviétiques Phobos-1, puis, le 12, Phobos-2, sont lancées vers la planète Mars et son satellite Phobos, qu'elles étudieront de janvier à septembre 1989 (6, 9 et 14).

8. – ARABIE SAOUDITE-GRANDE-BRETAGNE : Washington exprime ses regrets après l'annonce de la signature, le 3, d'un contrat par lequel Ryad s'engage à acheter pour plus de 70 milliards de francs d'armements britanniques (10-11, 12 et 30).

8. – LIBAN : Les derniers partisans de M. Arafat encore à Beyrouth évacuent le camp palestinien de Borj-el-Barajneh, d'où ils ont été chassés par les dissidents prosyriens, appuyés par l'armée de Damas (du 5 au 11).

11. – GRÈCE : Un commando attaque le bateau de croisière grec *City-of-Paros* au large d'Athènes. Les terroristes lancent des grenades et ouvrent le feu sur des touristes. 9 personnes sont tuées et 80 blessées ; 3 morts et 34 blessés sont français. L'enquête sur l'attentat débute dans la plus grande confusion : la police grecque accuse à tort deux touristes français qui sont parmi les victimes, avant de mettre en cause le groupe terroriste palestinien d'Abou Nidal (du 13 au 25, 28, 29 et 30).

11. – NICARAGUA : Managua décide l'expulsion pour « *ingérence* » de l'ambassadeur des Etats-Unis ainsi que des mesures de répression à l'égard de l'opposition interne. Washington riposte le 12 en renvoyant l'ambassadeur du Nicaragua et en menaçant de reprendre son aide militaire à la Contra (du 12 au 19, 21 et 24-25/VII, 2/VIII).

15-16. – EST-OUEST : Le sommet du pacte de Varsovie, réuni dans la capitale polonaise, propose l'ouverture « *d'ici à la fin de l'année* » d'une négociation sur la réduction des forces armées et des armements classiques en Europe. La déclaration finale ne mentionne pas les projets de sommet paneuropéen et de retrait symétrique d'avions de combat, que M. Gorbatchev, en visite officielle en Pologne du 11 au 14, avait présentés le 11 devant le Parlement polonais et que l'OTAN avait aussitôt rejetés (8 et du 12 au 19).

18. – ÉTATS-UNIS : La stabilisation du déficit commercial ainsi que la hausse des taux d'intérêt pour lutter contre les risques d'inflation et de surchauffe accentuent la remontée du dollar, qui atteint 1,88 DM, 135 yens, et 6,38 F. Les jours suivants, les interventions des banques centrales freinent cette hausse, sous la pression des partenaires des Etats-Unis, inquiets d'une possible relance de l'inflation chez eux (10-11, du 15 au 20, 23, 24-25 et du 29/VII au 1er/VIII).

18. – URSS : Le présidium du Soviet suprême, réuni à Moscou pour examiner la question du Haut-Karabakh, rejette la demande de rattachement à l'Arménie de cette région autonome de l'Azerbaïdjan, majoritairement peuplée d'Arméniens. Mais la promesse de l'étude de solutions de compromis permet d'apaiser la tension : le 25, à Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh, la grève générale commencée le 23 mai est interrompue, tandis qu'à Erevan, capitale de l'Arménie, les rassemblements de masse, quasi quotidiens du 3 au 21, sont ensuite espacés (du 6 au 29/VII et 2/VIII).

18-22. – ÉTATS-UNIS : Les démocrates, qui réunissent leur convention à Atlanta (Géorgie), refont leur unité autour de M. Michael Dukakis, désigné, le 20, pour être le candidat du parti à l'élection présidentielle. Le 12, M. Dukakis a choisi comme colistier un conservateur, M. Lloyd Bentsen, sénateur du Texas (14, du 19 au 23 et 26).

20. – AFRIQUE AUSTRALE : Les gouvernements sud-africain, angolais et cubain signent l'accord sur les principes d'un règlement, conclu à l'issue des nouvelles négociations quadripartites (Afrique du Sud, Angola, Cuba, Etats-Unis) à New-York, du 11 au 13. Sont à la fois prévus le départ des forces cubaines d'Angola et le retrait des troupes sud-africaines du sud de l'Angola, puis de la Namibie, qui accédera à l'indépendance, conformément à la résolution 435 de l'ONU du 29 septembre 1978 (7, 15, 16, du 22 au 26, 28 et 30).

20-21. – ISRAËL : Dans les territoires occupés, une nouvelle vague d'agitation fait six morts, ce qui porte à 241 le nombre des Palestiniens tués en sept mois de soulèvement (5, 6, 8, 9, du 12 au 19, 22, 23, 26 et 28).

23. – BIRMANIE : Le général Ne Win, au pouvoir depuis 1962, démissionne de la présidence du parti unique. Le 26, le général Sein Lwin, l'un de ses plus fidèles partisans, lui succède ; il est élu à la tête de l'Etat, le 27, par l'Assemblée, qui approuve des réformes économiques remettant en cause la « *voie birmane vers le socialisme* ». Le régime tente ainsi de se maintenir au pouvoir, malgré son échec économique et politique qui a provoqué des émeutes étudiantes sévèrement réprimées en mars et en juin (à partir du 21).

24. – THAÏLANDE : Aux élections législatives anticipées, les partis favorables au général Prem Tinsulanonda, premier ministre depuis 1980, obtiennent la majorité. Mais le général Prem renonce, le 27, à prendre la tête du prochain gouvernement (26 et 29).

25. – TUNISIE : M. Ben Ali, qui poursuit sa politique de démocratisation, promulgue l'amendement constitutionnel voté le 12 par les députés : la présidence à vie, instituée au profit de M. Bourguiba, est abolie, et le premier ministre cesse d'être le dauphin en titre. Le cabinet de M. Baccouche est profondément remanié, le 26, à la veille du congrès du parti gouvernemental, qui se tient à Tunis du 29 au 31 (14, 22, 24-25, 27, 28 et du 30/VII au 2/VIII).

25-28. – CAMBODGE : Une « *réunion informelle* » sans précédent entre toutes les factions cambodgiennes et des représentants vietnamiens, en présence d'émissaires indonésiens, laotiens et thaïlandais, se tient à Bogor, près de Djakarta (Indonésie). Le prince Sihanouk, qui a refusé de participer à la réunion après avoir démissionné, le 11, de la présidence de la résistance, afin de se dissocier de ses alliés Khmers rouges, est cependant présent à Djakarta, où il présente un nouveau plan de paix (3-4, du 7 au 13, 23 et du 26/VII au 1er/VIII).

28. – ÉTATS-UNIS : Le Congrès vote près de 6 milliards de dollars d'indemnités pour les agriculteurs victimes de la sécheresse. La pluie, qui est revenue, a cependant permis de limiter un peu les dégâts (12, 17-18, 24-25 et 30).

28. – ISRAËL-URSS : Une mission consulaire israélienne se rend à Moscou pour la première fois depuis la rupture des relations en 1967 (27 et 30).

29. – URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev propose devant le comité central que des terres en location puissent être attribuées aux paysans pour une durée pouvant aller jusqu'à cinquante ans (30 et 31/VII-1er/VIII).

30. – BRÉSIL : Treize pays créanciers, regroupés dans le Club de Paris, acceptent de rééchelonner le paiement de 5 des 15 milliards de dollars de la dette publique du Brésil. Le FMI a approuvé le 26 le plan de redressement brésilien sans lui imposer des disciplines économiques et financières trop écrasantes (7, 21, 28 et 31/VII-1er/VIII).

31. – JORDANIE : Le roi Hussein annonce, dans un discours radiotélévisé, la « *rupture des liens légaux et administratifs* » entre son pays et la Cisjordanie, annexée par son grand-père Abdallah en 1950, mais occupée par Israël depuis 1967. Il affirme que ce désengagement est conforme à la fois au désir de l'OLP de se séparer de la Jordanie pour édifier un Etat palestinien indépendant et au vœu émis en juin par le sommet arabe d'Alger de voir réaffirmer au profit de l'OLP le monopole de la représentation des Palestiniens. Mais cette décision est accueillie avec perplexité par la plupart des parties concernées par le conflit israélo-arabe (30/VII et à partir du 2/VIII).

FRANCE

2. – M. Michel Rocard, devant le comité directeur du PS, explique l'ouverture, qui avait suscité les critiques de socialistes, comme « *un choix de stratégie sociale* » (du 3 au 9 et 16).

2. – Le comité central du RPR décide d'engager une « *large consultation* » des comités départementaux après que M. Philippe Séguin eut présenté comme un « *test* » la réforme de l'organisation et du fonctionnement du mouvement (du 3 au 6, 9, 14, 19, 21, 22 et 29).

4. – Le conseil des ministres nomme sept experts de l'audiovisuel pour assister le gouvernement dans la préparation d'une nouvelle loi et le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel (5, 6, 7, 10-11 et 13).

4. – La Nouvelle-Calédonie fait l'objet d'un consensus au Parlement : les députés adoptent la loi plaçant le territoire sous l'administration directe de l'Etat par 543 voix contre 1, et les sénateurs, le 6, à l'unanimité. L'accord de Matignon du 26 juin est aussi approuvé le 23 par le RPCR, mais les indépendantistes du FLNKS, après de vives discussions, réclament le 24 sa révision partielle. Tout en refusant une « *renégociation* » de l'accord, le gouvernement accepte des « *discussions complémentaires* », qui s'ouvrent le 27 à Nouméa par l'intermédiaire de M. Bernard Grasset, le nouveau haut commissaire nommé le 29 juin (du 2 au 8, 12, du 15 au 20 et du 23 au 30).

5. – La prolongation jusqu'à la fin de 1989 des prélèvements en faveur de la Sécurité sociale décidés le 29 mai 1987 par le gouvernement Chirac est définitivement votée par le Sénat. Les comptes prévisionnels, rendus publics le 12, indiquent qu'après un quasi-équilibre en 1987, le déficit du régime général devrait pouvoir être limité à 11 milliards de francs en 1988, mais atteindrait 32,7 milliards en 1989 (2, 3-4, 7, 13 et 16).

6. – Un communiqué du premier ministre annonce le maintien de l'isolement pour les « *détenus poursuivis pour des crimes de sang* ». La veille avaient été levées les mesures d'isolement imposées à des prisonniers se réclamant de motifs politiques. Mais cette décision, prise par M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, avait provoqué une vive polémique politique ainsi que des protestations de proches de victimes d'actes terroristes (du 6 au 11 et 16).

7. – M. Rocard obtient la démission de M. Léon Schwarzenberg, ministre délégué chargé de la santé, dont les propositions en matière de prévention de la toxicomanie, de dépistage du SIDA et d'institution d'un carnet de santé avaient suscité de vifs remous (du 5 au 11 et 16).

8. – La loi d'amnistie est définitivement votée en quatrième lecture par les seuls députés de gauche, la majorité sénatoriale et l'opposition de droite à l'Assemblée nationale ayant refusé la concession faite par le PS au PCF accordant la réintégration des délégués syndicaux licenciés. Le 20, la décision du Conseil constitutionnel d'exclure de l'amnistie les salariés protégés condamnés pour faute lourde provoque les protestations du PCF et de la CGT (2, du 6 au 13, 16, 17-18, 20, du 22 au 25 et 31/VII-1er/VIII).

8. – La Banque de France ramène son taux d'intervention de 7 % à 6,75 %. M. Pierre Bérégovoy, qui préconise une baisse des taux pour soulager la trésorerie des PME, reproche, le 19, à la Bundesbank de « *faire cavalier seul* », après le relèvement d'un de ses taux directeurs, le troisième en un mois. Bonn s'inquiète de la baisse du mark par rapport au dollar, jugée inflationniste (du 8 au 13, du 16 au 26 et du 28/VII au 1er/VIII).

8. – Le groupe Financière Agache de M. Bernard Arnault annonce que, associé avec le brasseur britannique Guinness, il est devenu le principal actionnaire, avec 24 %, de Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH), après un accord conclu avec la direction et les propriétaires du numéro un français des industries de luxe (8, 9, 10-11 et 31/VII-1er/VIII).

10. – M. Jean-Pierre Soisson, invité de l'émission « Sept sur sept » sur TF 1, justifie sa présence au gouvernement en affirmant que le « *choix fondamental* » est « *entre l'alliance avec le Front national et l'entente avec le Parti socialiste* » (du 12 au 18 et 28).

11-12. – Les présidents des conseils régionaux d'Aquitaine et de Champagne-Ardenne ayant démissionné pour se conformer à la loi *limitant le cumul des mandats*, les succès du RPR lors de l'élection de leurs successeurs relancent le débat sur les alliances entre la droite et l'extrême droite (du 10 au 16).

12. – M. Mitterrand se fait présenter sur la base de Luxeuil (Haute-Saône) le premier escadron opérationnel de Mirage 2000-N armés d'un missile nucléaire prostratégique. Ces nouveaux avions de combat sont les vedettes du défilé aérien du 14, au-dessus des Champs-Elysées à Paris (12, 14 et 15).

13. – Le conseil des ministres approuve les deux projets de loi prévoyant la création d'un impôt de solidarité sur la fortune et d'un revenu minimum d'insertion (3-4, 5, 8, 12, 14, 15, 16 et 23).

14. – M. François Mitterrand, interrogé sur TF 1 en direct de l'Elysée, affirme que « *le premier de* [ses] *devoirs est de répondre aux aspirations des forces de progrès* », qui représentent la « *base politique* » du « *gouvernement de gauche* ». L'ouverture est mise entre parenthèses, en raison du « *refus* » des partis de droite et du centre de « *rallier la majorité présidentielle* » (du 15 au 19).

16. – Les dépenses de campagne des candidats à l'élection présidentielle sont publiées au *Journal officiel*. Le 27, un rapport du Conseil constitutionnel relève diverses anomalies dans ces comptes officiels et souligne les « *lacunes* » de la loi sur la transparence financière de la vie politique (19, 23, 28 et 30).

20. – Le conseil des ministres entend une communication de M. Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, à l'issue de laquelle M. Mitterrand estime que « *la planification fera partie des instruments principaux de réussite de la France* ». M. Rocard assure ensuite qu'il « *entend que le Plan retrouve toute sa place* » (21, 22 et 23).

20. – *Le Monde* rend compte de témoignages recueillis en Nouvelle-Calédonie par les indépendantistes : des habitants de l'île d'Ouvéa accusent les forces de l'ordre de leur avoir fait subir des sévices après la prise en otage de gendarmes, le 22 avril. D'autre part, les enquêteurs de l'armée, dans leur rapport remis à M. Chevènement le 30 mai et publié le 22 par *le Monde*, confirment qu'Alphonse Dianou, le chef des preneurs d'otages mort après l'assaut militaire du 5 mai, « *a été l'objet de sévices graves* » (7, 21, 23, 24-25 et 29/VII, 6/VIII).

21. – La publication des résultats du baccalauréat (71,8 % d'admis contre 68,7 % en 1987 ; pour la première fois, le cap des trois cent mille bacheliers est franchi) est suivie d'une polémique sur la baisse de la qualité du diplôme (du 22 au 25/VII et 2/VIII).

22. – Le ministère de la justice annonce la mise en liberté de 5 171 détenus, qui bénéficient de la grâce présidentielle ou de la loi d'amnistie (24-25).

24. – Le Tour de France est remporté par le coureur cycliste espagnol Pedro Delgado. Cette victoire est ternie par une affaire de dopage, le maillot jaune ayant été innocenté dans des circonstances équivoques après un contrôle positif (2 et du 5 au 26).

26. – En juin, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,8 %, les prix ont augmenté de 0,2 % et le déficit du commerce extérieur a été de 900 millions de francs (15 et du 27 au 30).

26. – L'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* met en cause la valeur scientifique des résultats des expériences du docteur Benveniste sur la « mémoire de la matière » qu'il avait lui-même publiés fin juin. Ce revirement relance la controverse et suscite des protestations dans les milieux de la recherche (27, 29 et 31/VII-1er/VIII).

27. – Le conseil des ministres nomme M. Jean Peyrelevade à la présidence de l'UAP : désigné la veille comme administrateur, il succède à M. Jean Dromer, PDG depuis mars 1987. L'UAP, premier groupe d'assurances français nationalisé, est présente dans les « noyaux durs » de plusieurs sociétés privatisées. L'opposition critique cette décision, le RPR parlant de « *chasse aux sorcières* » (19 et du 27 au 30).

28. – Le RPR et l'UDF, à l'issue de la rencontre de deux délégations conduites par M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, se déclarent « *décidées à développer leur union* » dans « *une opposition résolue et constructive* » (du 7 au 12 et du 28 au 30/VII, 2/VIII).

29. – Après l'accident de l'Airbus A-320 le 26 juin près de Mulhouse, M. Michel Delebarre, ministre des transports, suspend les deux pilotes et met en cause Air France. Le rapport préliminaire d'enquête administrative, qui lui a été remis le 28, ne révélait « *aucune défaillance de l'avion ni de ses équipements techniques* » (5, 7, 12, 13, 19, 22 et du 29/VII au 2/VIII).

29. – Un accord entre l'imprimeur Jean Didier et le Syndicat du livre CGT met fin à un conflit qui durait depuis le 13 juin et avait été marqué par de nombreux incidents, dont des affrontements violents, le 25, devant l'imprimerie de Massy, entre vigiles et syndicalistes (1er, 2, 7, 8, 9, 14, 16, 20 et du 22/VII au 3/VIII).

29-31. – Cent trente-cinq personnes sont tuées dans des accidents de la route lors des départs et des retours de vacances. L'augmentation de 71 % en un an du nombre des morts alarme les autorités, qui affirment leur volonté de « *responsabiliser les automobilistes* » (30/VII, 5 et 6/VIII).

31. – L'explosion d'une bombe dévaste les locaux du mensuel *Globe* à Paris. Cet attentat suscite une vive indignation dans les milieux politiques, à gauche mais aussi à droite, tandis que son directeur estime qu'il est lié aux « *prises de position du journal contre les racistes et contre les fascistes* » (2, 3 et 4/VIII).

31. – M. Jean-Marie Le Pen souhaite la constitution de « *listes communes* » RPR-UDF-FN pour les élections municipales de mars 1989. Sa proposition de « *prendre la tête de liste des partis de droite* » à Marseille est rejetée le 1er août par M. Jean-Claude Gaudin, qui affirme qu'il conduira une liste UDF-RPR (2 et 3/VIII).

Les espoirs de paix dans le Golfe

Le 3, un Airbus A-300 de la compagnie Iran Air est abattu au-dessus du détroit d'Ormuz par un missile lancé à partir du croiseur américain *Vincennes* : les deux cent quatre-vingt-dix personnes à bord sont tuées. Bien que volant dans son couloir aérien, l'avion de ligne iranien a été pris pour un avion de combat F-14 par le *Vincennes*, qui venait de couler deux vedettes rapides iraniennes hostiles.

Le président Reagan exprime ses « *regrets* » pour « *cette terrible tragédie humaine* », mais justifie « *une action défensive appropriée* ». Il annonce le 11 que les familles des victimes seront indemnisées. A Téhéran, cet « *acte de sauvagerie* » est d'abord violemment condamné et des représailles sont envisagées ; mais, les jours suivants, les réactions officielles sont plus modérées. Le Conseil de sécurité, saisi le 5 par l'Iran, se contente d'exprimer le 20 sa « *profonde consternation* ».

Le 18, M. Hachemi Rafsandjani, président du Parlement nommé le 2 juin commandant en chef par intérim des forces armées iraniennes, qui ont subi depuis avril une série de revers militaires, annonce que Téhéran *accepte sans condition* la résolution 598, adoptée le 20 juillet 1987 par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui exige un arrêt immédiat des combats opposant l'Iran et l'Irak depuis septembre 1980. L'imam Khomeiny confirme, le 20, cette décision, qui lui est apparue « *plus pénible que d'absorber du poison* ». Bien qu'il affirme que le but de l'Iran n'est pas « *la poursuite de la guerre avec une nouvelle stratégie* », la sincérité du revirement iranien est mise en doute par Bagdad. Sur le front, les combats redoublent d'intensité.

Le 26, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, qui avait espéré, le 18, obtenir un cessez-le-feu en dix jours, entame, à New-York, des négociations séparées avec les ministres des affaires étrangères iranien et irakien sur la mise en œuvre de la résolution 598. Mais ces pourparlers restent dans l'impasse : Bagdad exige des conversations directes entre les belligérants avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu ; Téhéran n'exclut pas un « *face-à-face* », mais seulement après l'instauration du cessez-le-feu (à partir du 5).

CULTURE

2. – Quatre-vingt-dix tableaux et soixante dessins de Fernand Léger sont exposés pendant l'été à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence (24-25).

9. – Ouverture du Festival d'Avignon avec *Hamlet* de Shakespeare mis en scène par Patrice Chéreau. Gérard Desarthe interprète le rôle-titre (7 et du 12/VII au 5/VIII).

10. – *La Clémence de Titus*, de Mozart, mis en scène par Michael Cacoyannis et avec l'Ensemble orchestral de Paris dirigé par Armin Jordan, inaugure le Festival d'Aix-en-Provence (14, 16, 17-18, 19 et 23).

11. – La « version définitive » de *Répons* de Pierre Boulez est dirigée pour le Festival d'Avignon par le compositeur à la tête de l'Ensemble Intercontemporain, à la carrière Callet de Boulbon (7, 13, 14, 15 et 22).

14. – M. François Mitterrand annonce la construction de « *la plus grande et la plus moderne bibliothèque du monde* », qui sera accessible « *aux universités, aux lycées, aux chercheurs* » et qui sera connectée avec toutes les grandes universités de l'Europe (16).

15. – Mort du peintre Charles Lapicque (20).

20. – Mort de l'écrivain hongrois Miklos Szentkuthy (22 et 23).

27. – La *Tétralogie* de Wagner, qui a été donnée les 9, 16, 23 et 31 au Théâtre antique d'Orange dans une mise en scène de Jean-Claude Riber et sous la direction de Marek Janowski, commence à Bayreuth dans la nouvelle production due à Harry Kupfer et Daniel Barenboïm (12, 19, 29 et 31/VII-1er/VIII, 2 et 5/VIII).

30. – Création mondiale de *Five Stone Wind*, ballet de Merce Cunningham, au Festival d'Avignon (7/VII et 2/VIII).

Culture

ARCHITECTURE

Un nouvel Opéra pour Paris

Monstres sacrés

La construction de l'Opéra de la Bastille est assez avancée pour nous permettre de formuler une appréciation. Nous avons, cette semaine encore, recours à la photographie pour regarder l'objet architectural. Mais si la photo parle d'elle-même, elle nécessite quelques dégagements sur l'avenir de la ville.

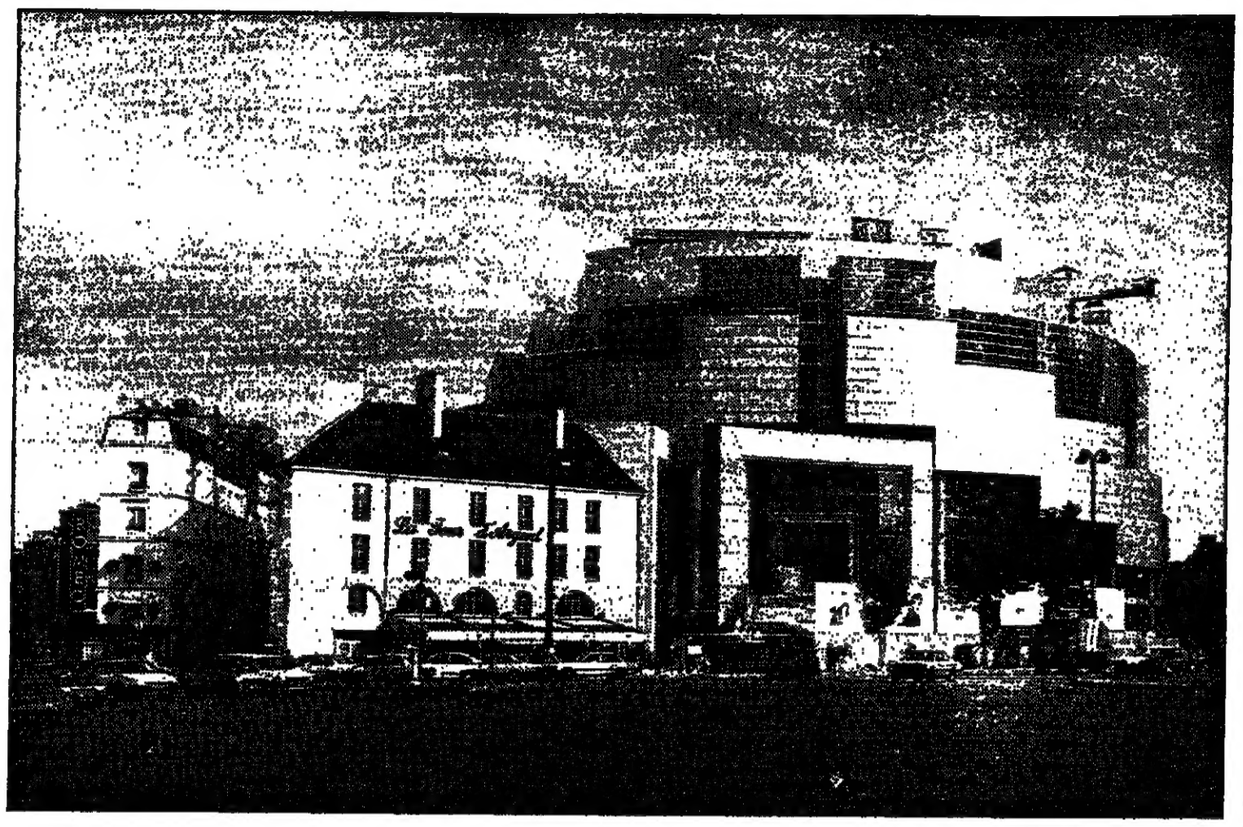

Lorsque le jury s'est réuni pour trancher entre les projets finalistes, son choix s'est porté sur celui d'un inconnu aujourd'hui célèbre, le Canadien Carlos Ott. Une légende tenace veut que jusqu'à la levée de l'anonymat, les jurés aient cru avoir affaire au projet de l'Américain Richard Meier, architecte de renommée internationale. La méprise était concevable. Le dessin, le jeu des décrochements, l'habileté avec laquelle était traité le programme demandé sur ce terrain ingrat, tout cela laissait imaginer le travail du maître. Et même si tout, dans les dessins du lauréat n'étaient pas en tous points parfaits, la signature de Meier, la qualité de ses détails, sa pugnacité monochrome (blanc) permettaient d'espérer un achèvement spectaculaire, une force architecturale qui ferait oublier l'inconfort de ce grand monstre aquatique, si mal logé dans sa baignoire-sabot.

Légende ou réalité ? Quoi qu'il en soit, Meier s'appelait Ott. Le caractère moyennement satisfaisant du projet ne permit pas longtemps de cacher l'erreur urbanistique qu'on allait commettre, l'exposition organisée pour présenter l'ensemble des résultats du concours suggéra vite, en outre, qu'au même emplacement, d'autres solutions, disons moins « encombrantes », auraient été possibles à condition d'accepter de remodeler vraiment la place de la Bastille. Seulement voilà, comme dans « l'affaire du Grand-Louvre », les détracteurs du projet architectural et les opposants au principe même d'un nouvel opéra s'emmêlèrent les arguments, passez-nous l'expression, au point que ce qui était critique honnête et démocratique put être pris, parfois, pour de la mauvaise foi.

En attendant, l'Opéra de la Bastille continuait de grimper. On sait que le voisin immédiat, l'hôpital des Quinze-Vingt, ne se réjouit guère de voir ainsi masquée sa propre architecture, même s'il n'a vraiment pas de raison d'en éprouver de la fierté. Problème de voisinage. La machine opéra, d'ores et déjà si exemplaire qu'on nous en reprend la conception générale à Tokyo, sera ce que sera sa programmation. Question de moyens. Quant à la place, elle sera à perpétuité, un excellent terrain d'exercice pratique pour les urbanistes et les architectes, mais aussi un terrain d'inépuisable réflexion pour le grand public. Sous la forme la plus simple s'y trouvent en effet posés le problème de la continuité des villes, celui de la présence d'un monument, de sa signification, de son échelle, celui des rapports pittoresques entre le neuf et l'ancien, celui, tout simplement de la place, de ses angles et de ses perspectives (1), etc.

Le président de la République, qui, malgré de naturelles incertitudes, a défendu le principe du nouvel opéra, comme il a suscité et, pour le coup, vivement soutenu le Grand Louvre d'I. M. Pei, semble aujourd'hui plus tenté que jamais par la lecture. Le projet d'une nouvelle BN, prématurément baptisée « plus grande bibliothèque du monde », ce qui doit faire rigoler les habitués de la rue de Richelieu autant que ceux de la Bibliothèque du Congrès, est en effet d'actualité. La complexité d'un tel programme, autant que son ambition, devraient inciter à réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre avant même de parler d'architecture.

Devra-t-on, pour cette BN *bis*, s'en remettre aux conclusions d'un, trois, voire dix rapports ? Fera-t-on plaisir à une petite équipe d'experts qui voyageront pendant un an ou deux pour arriver à brillamment comprendre ce que doit être cette nouvelle Bibliothèque nationale, comme ce fut le cas pour La Villette ?... Ou bien lancera-t-on un « concours d'idées » international pour l'établissement d'un programme cohérent, sur lequel on se donnera le temps de réfléchir avant de fixer le lieu, les moyens, le nom de l'architecte et le programme définitif ? Car on ne peut raisonnablement plus dissocier cette nouvelle aventure de la BN, de celle, bien lamentable, des bibliothèques universitaires. On ne peut plus évoquer aujourd'hui la lecture publique sans parler d'une loi-programme qui remette les pendules à l'heure pour quelques décennies. On risque, sinon, d'hériter d'un nouveau grand chantier au milieu d'une place désolée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Nous aurions dû préciser dans les légendes de notre reportage, sur la perspective de la Défense (*le Monde* daté 7-8 août), que le toit de l'Arche est visible sous la voûte de l'Arc de triomphe, de la Concorde au rond-point de l'Etoile, à condition d'être sur la chaussée, condition ordinairement remplie par les automobilistes tous les jours, et par les militaires une fois par an.

PHOTOS : ANTONIO PAGNOTTA.

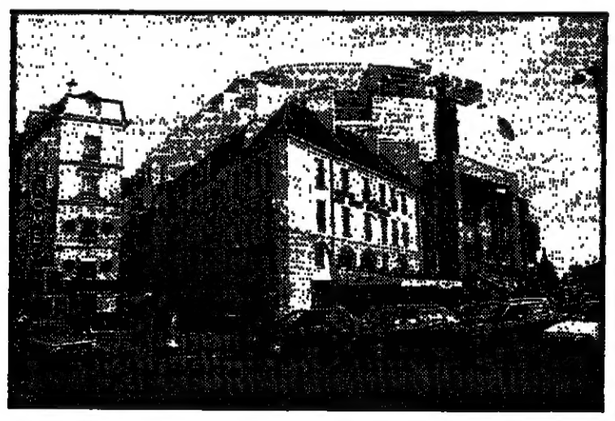

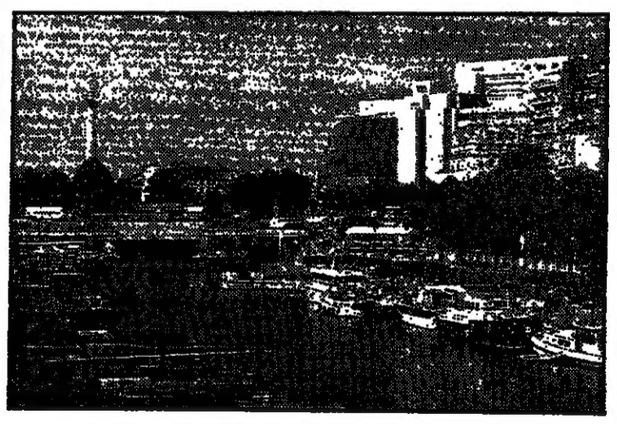

Pendant la construction de l'Opéra de la Bastille, l'immeuble de la Tour d'argent, homonyme du célèbre restaurant du quai de la Tournelle, dut être démoli. C'est un pastiche qui a été édifié légèrement en retrait par rapport au modèle original, et conformément à la volonté de l'architecte canadien Carlos Ott. Celui-ci pensait ainsi respecter le passé de la ville et assurer le lien entre l'ancien et le neuf.

Dans une certaine mesure, cette option légitime en effet la survie du grand portique qui signale l'entrée principale de l'Opéra et le monumental escalier qui y conduit de biais. Mais, dans une mesure beaucoup plus certaine, la présence de ce pastiche souligne le déséquilibre entre la masse de l'Opéra et le quartier du Faubourg-Saint-Antoine, elle donne l'échelle du mastodonte, quand il aurait fallu en souligner la monumentalité, la solitude irrespectueuse, et faire oublier un peu, de cette façon, le dessin général et le poids de l'édifice dans cette partie déstructurée de la ville.

La démolition de la Tour d'argent aurait dû être l'occasion de repenser en partie l'insertion de l'Opéra dans Paris.

C'est à l'intérieur du bâtiment qu'il faudra trouver la qualité architecturale, et dans son efficacité technique. le pardon de cette offense faite aux dieux de l'urbanisme.

Spectacles

théâtre

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vous... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Bobas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 18 h et 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Tokyo Bar-Hôtel : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). La Folie des farces : 15 h, dim., lun. (excep.) 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Michèle Guyard, Ruth Bezinian. 16 h 30, dim. Orgue, mezzo. Œuvres de Bach, Buxtehude, Couperin. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Pierre-Etienne Nataf. 18 h, dim. Guit. Œuvres de Bach, Sor, Albeniz, Rodrigo, Ponce. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Roland Dyens. 21 h, sam. ; Guit. Œuvres de Sor, Villa-Lobos, Monk, Dyens. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonie de chambre. 18 h 30, sam. ; 21 h, sam., dim. Dir. Roland Douatte, 5, Rodeaco (violon). Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinoni, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 21 h, sam. (dernière). A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'île. Francis Hardy, Michelle Leclerc. 17 h, 21 h, dim. Trompette, orgue. Œuvres de Bach, Tartini, Vivaldi. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

MUSÉE DE CLUNY (47-24-26-34). Camerata de Paris. 17 h, sam., dim. (dernière). N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (viole), J. McLean (fl.), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C. Colonna, réalisation mus. E. Polonska. Musique et danse Moyen Age, Renaissance, baroque. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

NOTRE-DAME DE PARIS. John Weinrock. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Dupré, Hancock, Guilmant, Sowerby. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiques de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, sam. ; 21 h, sam. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion). Gabriel Fumet. 21 h, dim. Récital de flûte. Œuvres de flûte. Œuvres de Bach, Debussy, Fumet, Telemann, Honegger. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique. 15 h, sam., dim. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

CHATEAU DE BRETEUIL (30-52-05-02). Gisèle et Chantal Andranian. 17 h, dim. Pianos. Œuvres de Fauré, Bizet, Debussy, Ravel. Dans le cadre du Festival de Breteuil 1988.

Samedi 13 - Dimanche 14 août

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

La Femme sur la Lune (1928), de Fritz Lang, 15 h ; *la Jeune Fille* (1959), de Luis Bunuel, 17 h 15 ; *Miranda* (1948, v.o.), de *Ken Annakin, 19 h ; Vers sa destinée* (1939, v.o.), de John Ford, 21 h.

DIMANCHE

Vampyr ou l'Etrange Aventure de David Gray (1935, v.o.s.t.f.), de Carl-Theodor Dreyer, 15 h ; *Madame Bovary* (1934), de *Jean Renoir, 17 h ; Spring in Park Lane* (1948, v.o.), d'Herbert Wilcox, 19 h ; *Pacific Express* (1939, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount DeMille, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Paris, Mai 68 : Actua Tilt (1961) de J. Herman, 2084 (1984) de Chris Marker, l'An 01 (1973) de Jacques Doillon, 14 h 30 ; Paris la nuit : Gala (1962) de Jean-Daniel Pollet, le Rendez-Vous de minuit (1961) de Roger Leenhardt, 16 h 30 ; Paris qui danse : la Voix des légumes d'E. Grattery, Leurs trucs en plumes (1973) de R. Olivier, la Vie parisienne (1977) de Christian-Jaque, 18 h 30 ; Paris, Mai 68, Actualités Gaumont, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : Paris qui danse : Pas à pas (1982) de D. Delouche, le Stage de danse de Miguel Lopez (1983) de D. Ranz, Autour de la Sylphide (1984) de D. Delouche, le Cygne (1983) de D. Delouche, Yvette Chauviré pour l'exemple (1986) de D. Delouche, 14 h 30 ; Paris, Mai 68 : Que s'est-il passé en mai ? (1968) de J.-P. Savignac, Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 16 h 30 ; Paris du coq à l'âne : le Beatnik et le Minet (1966) de R. Leenhardt, Monsieur La Souris (1942) de Georges Lacombe, 18 h 30 ; Paris la nuit : les Halles centrales (1927) de B. Kaufmann, la Nuit fantastique (1941) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE JEAN COP (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Lar Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné II, 10e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hongkong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POUR UNE NUIT D'AMOUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Damon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Forum Arcen-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE BRINGUE D'ENFER 1 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE EST BELLE (Bel.-suéd.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AENIGMA (*) (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BODY BIRD (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MISSION (Brit., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WILLIE BOY (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR. Film américain de Matt Cimber, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTRUDER. (*) Film philippin de Jopi Burnama, v.f. : Paris Ciné I, 10e.

MEURTRE A HOLLYWOOD. Film américain de Blake Edwards, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POLTERGEIST III. Film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum Arcen-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOVIET. Film soviétique de Mikhaïl Toumanichvili, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e.

PARIS EN VISITES

LUNDI 15 AOUT

« *Une heure au Père-Lachaise* », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, porte principale (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Bastille, angle rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« La Coupole de l'Institut », 11 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

« Dans les pas de Danton, Marat et Desmoulins au quartier Odéon », 14 h 30, métro Odéon (Dominique Fleuriot).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle des rues de Belleville et Piat (Flâneries).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe, sortie (Résurrection du Passé).

« L'Académie française et le collège des Quatre-Nations », 15 heures, 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Paris et ses îles : le long des quais de l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, sortie.

MARDI 16 AOUT

« Personnages pittoresques qui reposent au Père Lachaise », 10 h 30 ; « David d'Angers et ses chefs-d'œuvre au Père Lachaise », 14 h 15, boulevard de Ménilmontant, porte principale (V. de Langlade).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

« Parcours insolite à la Cour des miracles », 14 h 30, métro Sentier (C.-A. Messer).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du Passé).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (Marie-Christine Lasnier).

« L'Ile de la Cité », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 16 heures, métro Solférino (Pierre-Yves-Jaslet).

« L'Opéra », 14 h 30, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 13 h 15, dans le hall principal.

« L'église Saint-Sulpice », 14 h 30, place Saint-Sulpice, devant la fontaine.

« Le château de Vincennes », 15 heures, entrée, côté avenue de Paris.

« L'amour des jardins : une création de nos jours autour de la place de Stalingrad et du bassin de la Villette », 15 heures, métro Stalingrad, sortie, à l'entrée de la Rotonde.

PARTEZ EN VACANCES AVEC Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJA ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que le Monde vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous, sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	76 F	145 F
3 semaines	115 F	205 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	260 F	482 F
3 mois	354 F	687 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-98-72

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE _____
du : _____ au : _____

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM : _____ PRÉNOM : _____
N° : _____ RUE : _____
LOCALITÉ : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
PAYS : _____

● VOTRE RÈGLEMENT :
☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
N° de CB : _____
Date d'expiration : ___ Signature :

● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

AV 68

SUR MINITEL
3615 LEMONDE code abo

Informations « services »

AUTOMOBILE

La Honda Civic Shuttle : loisirs et visco-coupleur

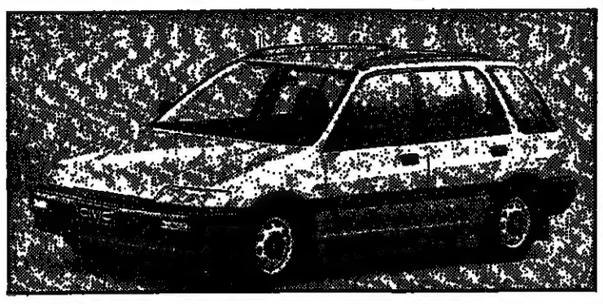

Avec son museau plongeant très bas, comme pour mieux flairer les pièges de la route, et sa silhouette de faux break, la Honda Civic Shuttle reste reconnaissable entre mille. Pour la deuxième génération de cette « navette », apparue en 1983, les stylistes japonais ont simplement choisi d'arrondir les angles. La ligne générale est plus fluide, mais elle garde un air de famille prononcé. L'empattement a été allongé et les voies élargies pour donner davantage d'habitabilité et un plus grand volume de chargement. Ainsi le coffre est passé de 269 à 328 litres, et de 567 à 648 litres avec les sièges arrière rabattus.

Comme les autres Civic, la Shuttle est motorisée avec le 16 soupapes, fleuron de la marque : 1 396 cm3, deux carburateurs horizontaux (90 cv à 6 300 tours/min.) pour la 1,4 GL ; 1 590 cm3 injection (116 ch à 6 200 tours/min.) pour la 1,6 i 4WD. C'est sur ce dernier modèle que réside la véritable innovation technique : une transmission qui répartit automatiquement la puissance entre les roues avant et les roues arrière sans intervention du conducteur.

Sur route sèche, la Shuttle 1,6 i 4WD est une banale traction avant. Mais dès que les conditions changent – pluie, neige, gravillons, forte déclivité ou accélération intempestive – les roues arrière font leur part de travail. La clé de voûte du système est un visco-coupleur, situé au centre de l'axe de transmission, qui détecte la différence de rotation entre les roues avant et arrière à la moindre perte d'adhérence. Le système se met instantanément et automatiquement en action, avec une telle douceur, que le conducteur, dans la majorité des cas, ne s'en aperçoit pas.

Ce système, dit *« real time »*, ne fait pas de la Shuttle un 4 × 4 tout-terrain. Néanmoins, il peut aider ce véhicule de loisirs à rejoindre une station de sports d'hiver sans patiner. De plus, le visco-coupleur améliore la stabilité au freinage en empêchant le blocage d'un essieu par rapport à l'autre. Pour se tirer d'un mauvais pas en terrain accidenté, la boîte de vitesses de la Shuttle 1,6 i 4 WD est doté d'un 6e rapport supérieur.

Au volant (réglable en hauteur), on apprécie la luminosité et la bonne visibilité dégagées avec une surface vitrée accrue par le nouveau dessin. Cependant, la direction non assistée est un peu lourde dans les manœuvres de parking, le niveau sonore est élevé à grande vitesse et la consommation (près de 10 litres aux 100 km au cours de notre essai) demanderait un réservoir plus grand (45 litres) pour une autonomie plus confortable. Son prix (106 500 F) et sa puissance fiscale (8 cv) la placent en bonne position par rapport à ses concurrentes (6 cv et 88 500 F pour la 1,4 GL à deux roues motrices).

J.-J. B.

CONCOURS

Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr

(par ordre de mérite)

● **SCIENCES**

Frédéric Heurtaux (1er), Xavier Lafargue, Nicolas Chapon, Frédéric Aubanel, Pascal Cartier, Pierre Portal, Xavier Gelot, Frédéric Lefebvre, Jean-Philippe Magny, Francis Formell (10e), Régis Lefebvre, Bruno Paravisini, Olivier Arnaud, Xavier Picut, Martin Delarue, Richard Ohnet, Didier Peres, Bertrand Fossey, Bruno Bertonnier.

Hervé De Courrèges (20e), Jean-Marc Bouillet, Emmanuel Violante, Damien Tandeau de Marsac, Franck Margelidon, Jean-Yves Soulier, Philippe Beaussier, Eric Gosset, Thierry Bourgeois, François Traxel, Olivier Clavery (30e), Laurent Tard, Hervé Bertocchi, Loïc Poumellec, Alain Denian, Stéphane Peumery, Olivier Falipou, Patrick Poitou, Dominique Marchand, Philippe Raynaud.

Olivier Ducret (40e), Francis Contamin, Martial Langlois, Laurent Geronimi, Marc Jaylet, Daniel Fischer, Laurent Pichon, Emmanuel Boulard, Eric Larpin, Daniel Delarbre, Gilles Randrean (50e), Fabrice Madrak, Pierre Achiary, Bertrand Drescher, Antoine De Loustal, Louis Pena, Hugues Seguineau de Preval, Alain Vidal, Jean-Claude Gaillet, Thierry Henin.

Dominique Cristofani (60e), Bertrand Mistler, Didier Fortin, Jean-Yves Lallemand, Laurent Binois, Lionel Lavergne, Bernard De Kerros, Stéphane Canitrot, Manuel Mercier, Emmanuel Bourboulon, Xavier Baudry (70e), Franck Valnet, Jacques Duffy, Emmanuel Colin de Verdière, Eric Gibon, Michel Jubault, Laurent Proença, Stéphane Schiehle, Fabrice Vasseur, Philippe Thevenon, Christophe Deverre (90e), Emmanuel Collot, Olivier Le Segrétain du Patis, Hervé Galy, Didier Verzotti, Pierre Madrange, Christophe Baudoin, Jean-Philippe Blanchard, Bertrand Larivière, Véronique Utter, Richard Morel (90e), Aymeric Bonnemaison, Didier Pagnoux, Alain André, Bruno Polleri, Thierno Mangara (95e).

Candidats étrangers

Mohamed El Annabi (1er), Charles Bamele Bi Zaouli (2e).

● **LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Jean-Valéry Lettermann (1er), Frédéric Gout, Bruno Arviset, Eric Osswald, Jean-Christophe Bechon, Xavier Facquet, Frédéric Bellanger, Jean-Claude Lauzin, Thierry Assonion, Pierre Bern (10e), Laurent Renevier, Nicolas Coussière, Emmanuel Doyet, Amaury Neyron de Saint-Julien, François-Yves Le Rox, Frédéric Miquel, Bruce Cabanal Duvillard, François Fournier, Arnaud Faure, Stanislas Maridat (20e), Jean-Frédéric Bettinger, François-Marie Gougeon, Xavier Pineau, Pierre Marie-Jeanne, Yves Dumez, Jacques Langlade de Montgros, Philippe Becquart, Hervé Auvitu, Pierre Le Bastart de Villeneuve, Alban Des Courtils (30e), Christophe Mechin, Franz Chapuis Laurent Fromaget, Frédéric Curtaz, Bertrand François, Jean-Michel Beck, Emmanuel Mroz, Paul Geze, Ludovic Mercier.

Vincent Rouchouse (40e), Christophe Muller, Emmanuel Sillon, Didier Raoul, Vincent Saint-Denis, Frédéric Barei, Etienne Renouard, Cyrille Marie, Olivier Calamy, Emmanuel Guillot, Didier Chalifour (50e), Jean-Philippe Cabanettes, François Urvoy, Claire Nestier, Jean-Christophe Guerder, Jean-Christophe Perrier, Roberto Ramasco, Kéléfa Kamano, Michel Baron, Frédéric Saulnier.

Jean-marc Michot (60e), Nicolas Gheerbrant Jran Gouallou, Hugues de Fayet de Montjoie (63e).

● **SCIENCES ÉCONOMIQUES**

Yves Gouraud (1er), Emmanuel Pizzo, Bernard Rey, Christophe Gosset de la Rousserie, Patrick Derouin, Hervé Serville, Frédéric Fruchard, Lionel Roure, Jean-Marc Ozenne, Pierre Fauche (10e), Jean-Marie Barthe, Charles Lafond, Denys Pinoteau, Rémi Chassaing, Roland Hocquemiller, Benoît Sarda, Gwenaël Dirou, Christophe Berjonneau, Jean Petzeul, Olivier Merian (20e), Eric Busch, laurent Faucon (22e).

PASSEZ SUR LE BILLARD

TOUS LES JEUX DU MONDE

Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanoï - La bataille navale

JEUX
36.15 LEMONDE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4808

HORIZONTALEMENT

I. Un qui est amené à vendre la mèche. Roi sans couronne. – II. Peut courir sur le haricot. L'ennemie du plaisir. – III. Poules mouillées. Où mangent beaucoup ceux qui ont un appétit d'oiseau. – IV. Visent à limiter les effets de certains efforts. Passe sous silence. Ceux qui les emploient leur réservent de bonnes places. – V. Où se retrouvent parfois ceux qui ont été dans le creux de la vague. On change d'état en la traversant. Nom d'un chien. – VI. Utile à celui qui a décidé de prendre des mesures. Peut stopper net celui qui court comme un lapin. Ne volent pas de leurs propres ailes. – VII. Employée pour étaler. A donc quitté un intérieur. – VIII. Préposition. Pour ceux qui n'hésitent pas à trouer la peau. – IX. Laissa sortir la bave. Visible sur un titre. Peut s'entendre quand on « coupe » le bois. – X. Pris pour cible. Possessif. Fit maintes fois connaître son avis. Conduit parfois à « encaisser ». – XI. Peuvent être donnés quand certains se mettent à table. Offrent un triste spectacle à celui qui avait apporté sa pierre à l'édifice. – XII. Est souvent pressé. Ceux qui s'en emparèrent étaient forts comme des Turcs. De quoi mettre les voiles. – XIII. Peut être originaire de Luçon sans pour autant être vendéen ! Qui évitent de creuser. – XIV. Se font mitrailler sans que leur vie soit en danger. Pieu que l'on n'enfonce pas mais qui nous permet de nous enfoncer. Empêchas d'avoir une part du gâteau. – XV. Fut une source de conflit. Visible sur certaines fourches. Adverbe.

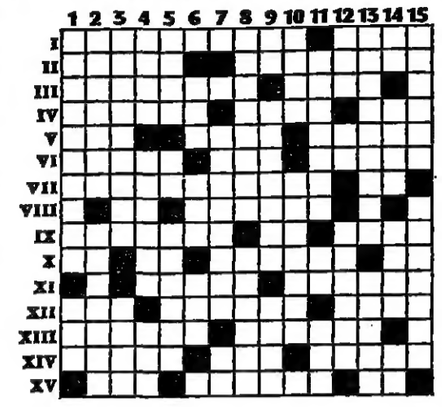

VERTICALEMENT

1. Est mise en danger par l'approche du gouffre. On va plus vite quand il est pressé. – 2. Nul ne se plaint de les avoir continuellement sur les bras. Il manque assurément de tenue. – 3. Parfois placées près du museau. Ancien nom d'une partie de l'Asie. – 4. On le préfère beau. Pour ne pas se voir reprocher d'en avoir trop dit. Abrite des insulaires. – 5. Telle qu'on peut n'y voir éventuellement que du bleu. Préposition. Ce n'est pas sur les talons que nous les avons. – 6. Veille au grain. Pour mieux se faire connaître. Paroles et musique. – 7. Une femme après laquelle on pouvait toujours courir. Article. – 8. S'accommode bien avec les courges et les cornichons. Future société. – 9. Mal inspiré. Trous d'air. Fait venir du monde à lui. – 10. Endroit où il faut beaucoup donner sans trop prendre. Font mal à la tête. – 11. Des frères qui ne manquaient pas d'imagination. Conjonction. Qui peut donc prendre son rêve pour une réalité. – 12. Est condamné à se retrouver sur la paille. En prime. Qui a peut-être voulu se cacher la face. – 13. Présente lors de certaines sorties. Utilisée dans l'eau ou bien dans l'air. – 14. Scellait une union. Partie de bahut. On y a mené la vie de château. On n'est pas triste quand sa fin approche – 15. Avait les jambes poilues. Préparées par celui qui fait ses paquets.

Solution du problème n° 4807

Horizontalement

I. Gifle. Etc. – II. Elaéis. Râ. – III. Né. Edison. – IV. Eou. Eloge. – V. Une. Reins. – VI. Se. Néo. – VII. Estoc. Sa. – VIII. Etoiles. – IX. Set. Tau. – X. Os. Relais. – XI. Tic. Nérée.

Verticalement

I. Gêneur. Ecot. – 2. Iléon. Et. Si. – 3. Fa. Nessos. – 4. Loe. Etier. – 5. Eider. Olten. – 6. Silence. Le. – 7. Soie. Star. – 8. Trognes. Aïe ! – 9. Canes. Abuse.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Jean-Edouard ROBERT, laissent à

Philippe et Charlotte

la joie d'annoncer la naissance de

Hélène,

le 12 août 1988.

Neuilly-sur-Seine.

Décès

– Le président
Et les personnels de l'université de Paris-Sud-Orsay,
Ses collègues et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise BOULANGER,

docteur ès sciences,
maître de conférences
chargée de mission pour l'information et l'orientation des étudiants,

survenu le 9 août 1988.

– Saint-Briac-sur-Mer. Lanvallay. Lorient. Clamart. Orsay. Evreux. Rennes. Breteil. Pontivy.

M. et Mme Jean-Pierre Gillet,
Le docteur et Mme Jean Noury,
M. et Mme Jean-Pierre Devilléger,
M. et Mme Michel Déchamps,
M. et Mme René Déchamps,
Mlle Françoise Déchamps,
M. et Mme Jean-Pierre Berrée,
ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph DÉCHAMPS,
ingénieur en chef d'agronomie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
officier des Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques civiles ont eu lieu le mardi 9 août 1988, à Saint-Briac-sur-Mer.

– Nous apprenons le décès du

docteur Caleb GATTEGNO,

le jeudi 28 juillet 1988, à Paris.

[Né le 11 novembre 1911, à Alexandrie (Egypte), M. Caleb Gattegno a obtenu sa licence es sciences en physique et chimie à l'université de Marseille en 1931 et son doctorat de mathématiques à l'université de Bâle en 1937. L'année suivante, il fonde le Centre d'études supérieures scientifiques et techniques du Caire. En 1954, il fonde en Angleterre une société produisant le matériel Cuisenaire et les manuels pédagogiques qui l'accompagnent. Il le transforme en maison d'édition en 1960, qu'il dirige jusqu'en 1986. Fondateur de nombreuses associations de professeurs de mathématiques, il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'acquisition du savoir, l'apprentissage de la lecture chez les enfants, les sourds ou les analphabètes, ainsi que sur l'enseignement des mathématiques et l'acquisition des langues étrangères.]

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Renseignem. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 79 F
Abonnés (avec justificatif) .... 69 F
Communications diverses .... 82 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

(Publicité)

Fournisseurs
et sous-traitants
pour quoter

LE SHPD (SHELL) FUEL DÉPOT
PAPEETE-TAHITI

Prière de nous envoyer
votre quote à :
(de préférence en Anglais)

REED CONSTRUCTIONS
53, Grand-View-Street
PYMBLE, NSW 2073
Sydney, Australie

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 AOUT 1988 A 0 HEURE TU

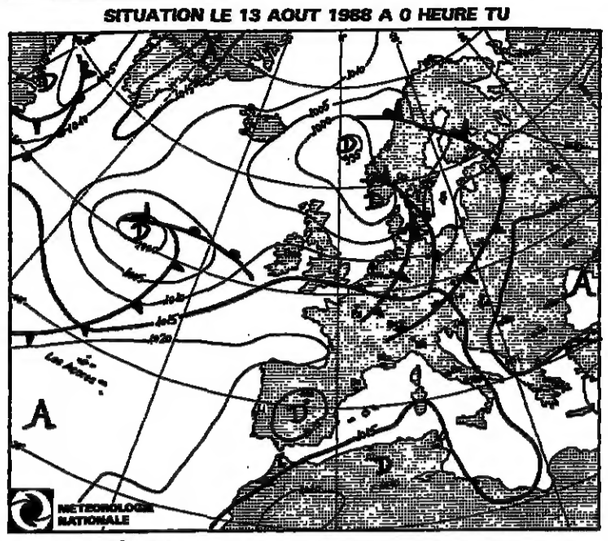

PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT A 0 HEURE TU

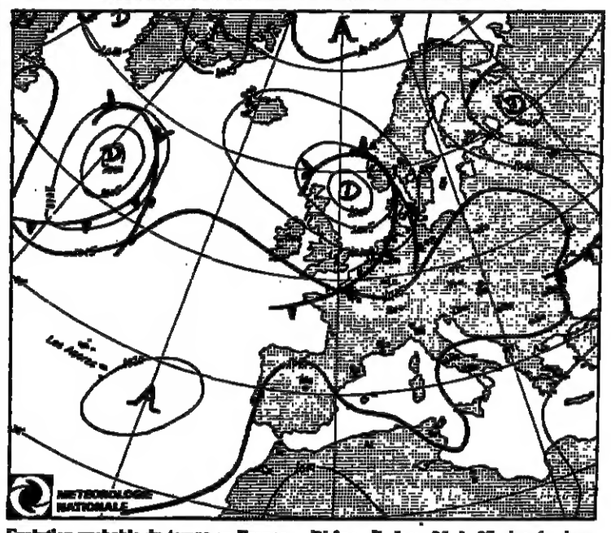

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 août à 0 heure et le dimanche 14 août à 24 heures.

La hausse du champ de pression rejette le courant perturbé atlantique vers les Iles Britanniques, et limite les évolutions orageuses sur le Sud et l'Est de la France.

Dimanche : soleil dominant.

La brume sera fréquente le matin. Parfois on aura des bancs de brouillard ou des nuages bas. Mais ces formations brumeuses se dissiperont vite, et la journée sera ensoleillée et chaude.

Les températures minimales seront élevées : 15 degrés le plus souvent, 17 à 19 degrés dans le Sud-Ouest, 18 à 22 degrés dans le Sud-Est. Fraîcheur toute relative, 10 à 12 degrés sur le Bassin parisien, l'Ouest et le Centre.

Les températures maximales seront le plus souvent de 28 à 30 degrés. On peut s'attendre à 32 degrés par endroits dans le Sud-Ouest, et à 35 degrés près de la Méditerranée et dans la basse vallée du Rhône. Il fera 25 à 27 degrés dans l'Ouest et sur le nord du Bassin parisien.

Près de la Manche, on aura un peu plus de nuages qu'ailleurs, surtout le matin en Bretagne et Basse-Normandie. Mais les périodes de soleil reprendront le dessus au fil des heures. retour de la grisaille dans le Nord-Pas-de-Calais au cours de l'après-midi, avec parfois un peu de bruine. Il fera entre 21 et 24 degrés l'après-midi sur ces régions.

Dans le Sud-Ouest, les nuages bas assez épais du matin n'empêcheront pas le soleil de briller l'après-midi. Mais sur les côtes de l'Aquitaine, ils limiteront la hausse des températures : 23 à 25 degrés.

En Rhône-Alpes, des nuages de type orageux voileront le ciel dès le matin. Mais la tendance à l'orage marque un temps de répit : l'après-midi, dans le ciel de Midi-Pyrénées, dans le Massif Central et toujours Rhône-Alpes, des nuages élevés voileront le ciel, annonciateurs d'orages qui resteront isolés, n'éclateront qu'à la nuit et resteront généralement cantonnés au relief.

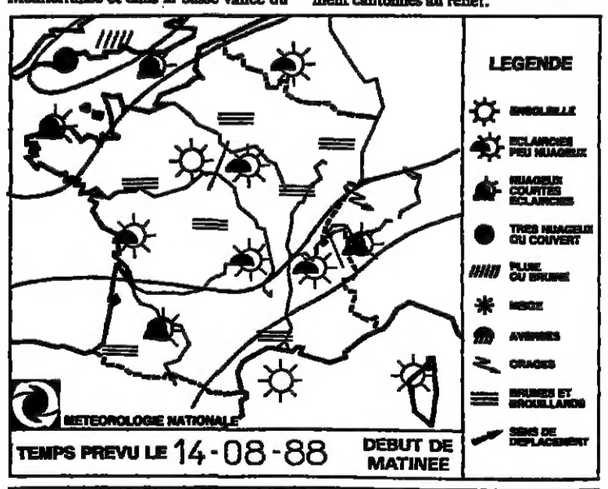

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-08-1988 à 6 heures TU et le 13-08-1988 à 6 heures TU — le 13-08-1988

FRANCE				TOURS	25	15	C	LOS ANGELES	23	17	D
AJACCIO	31	17	D	TOULOUSE	28	17	D	LUXEMBOURG	24	13	D
BIARRITZ	23	19	C	POINTE-A-PITRE	32	24	A	MADRID	35	17	D
BORDEAUX	24	13	D	ÉTRANGER				MARRAKECH	33	15	D
BOURGES	27	13	C	ALGER	32	24	C	MEXICO	25	13	P
BREST	19	11	C	AMSTERDAM	21	14	D	MILAN	31	20	D
CAEN	21	10	N	ATHÈNES	35	25	D	MONTRÉAL	31	19	C
CHERBOURG	18	11	N	BANGKOK	34	25	C	MOSCOU	18	12	D
CLERMONT-FERR.	27	19	C	BARCELONE	30	20	D	NAIROBI	20	14	N
DIJON	28	16	D	BELGRADE	35	19	D	NEW-YORK	34	27	D
GRENOBLE S.-M-H	29	19	A	BERLIN	27	17	N	OSLO	21	13	P
LILLE	21	11	D	BRUXELLES	23	12	D	PALMA-DE-MAL.	34	17	D
LIMOGES	22	13	D	LE CAIRE	34	29	D	PÉKIN	29	22	P
LYON	29	20	N	COPENHAGUE	20	14	A	RIO-DE-JANEIRO	21	16	C
MARSEILLE-MAR.	30	20	D	DAKAR	30	27	N	ROME	29	16	D
NANCY	27	15	N	DELHI	31	26	P	SINGAPOUR	32	24	C
NANTES	23	13	C	DJERBA	34	24	D	STOCKHOLM	19	14	A
NICE	28	21	N	GENÈVE	29	17	N	SYDNEY	15	8	C
PARIS-MONTS.	25	15	N	HONGKONG	27	26	C	TOKYO	27	24	N
PAU	25	18	C	ISTANBUL	31	22	D	TUNIS	37	24	N
PERPIGNAN	28	21	D	JÉRUSALEM	27	19	D	VARSOVIE	27	17	N
RENNES	21	13	N	LISBONNE	26	18	D	VENISE	31	21	P
ST-ETIENNE	27	17	N	LONDRES	22	11	C	VIENNE	31	21	N
STRASBOURG	28	18	N								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ETRANGER

Les Etats-Unis ont perdu vingt mille exploitations agricoles en un an

Les Etats-Unis ont, en un an, perdu 1 % de leurs exploitations agricoles, qui ne sont plus que 2,16 millions, contre 2,18 millions en 1987, tandis que, pour la première fois, les surfaces de terre cultivées sont inférieures à 1 milliard d'acres (400 millions d'hectares). Ces constatations sont extraites du rapport annuel du département de l'agriculture.

Selon la définition officielle une « ferme », c'est *« tout établissement qui a vendu (ou qui aurait normalement pu vendre) pour au moins 1 000 dollars (6 400 francs) de produits agricoles dans l'année »*. C'est le Texas qui a perdu le plus grand nombre de ses « fermes » (4 000) : il n'en a plus que 156 000. L'Arkansas, le Mississippi, la Caroline du Nord et le Tennessee en ont perdu chacun 2 000. En revanche, quelques Etats ont vu le nombre de leurs exploitations agricoles s'accroître : le Minnesota, qui en a 2 000 de plus, avec un total de 94 000, par exemple, mais aussi la Floride, la Géorgie et le Wisconsin, avec chacun un millier d'exploitations supplémentaires.

Quant à la population active agricole, elle ne comptait plus que 4,9 millions de personnes en 1987, soit 2 % de la population totale, et la perte a été d'un million de personnes depuis 1980.

Ce sont les toutes petites exploitations agricoles (moins de 2 500 dollars de ventes) qui fournissent le gros des disparitions d'entreprises. Les « petites fermes » (moins de 10 000 dollars de chiffre d'affaires) constituent plus de la moitié du nombre total des exploitations, mais elles occupent moins de 12 % des terres cultivées avec une taille inférieure à 187 acres (74,8 hectares). A l'opposé, les grandes représentent 15 % de l'ensemble et travaillent plus de la moitié de la terre. La surface moyenne d'une exploitation, toutes fermes confondues, est de 463 acres (un peu plus de 185 hectares), en augmentation de 2 acres par rapport à 1987.

Les plus grandes des fermes (plus de 250 000 dollars annuels) ont accru leur surface de 310 acres (124 hectares) en moyenne, pour dépasser les 1 000 hectares.

Selon le rapport, la moitié de la population agricole vit dans le Middle West (vaste région des Etats-Unis située entre les Appalaches et les Rocheuses) et 29 % dans le Sud.

En Allemagne fédérale

Le scandale du veau aux hormones prend une dimension nationale

BONN
de notre correspondant

« C'est comme pour la drogue, on peut parler aujourd'hui d'une mafia des hormones. Et, comme pour la drogue, nous devons agir au niveau international. » La déclaration de M. Klaus Matthiesen, le ministre régional de l'agriculture et de l'environnement de Rhénanie-Westphalie, résume bien la situation : le scandale du veau aux hormones, rendu public au début de la semaine en RFA, a fait tache d'huile. Après les quatorze mille veaux de l'éleveur rhénan Félix Hying, M. Matthiesen vient d'ordonner la saisie de soixante mille animaux de plus. Ils appartiennent à un autre éleveur rhénan, M. Bernhard Wigger, qui dirige une vaste entreprise d'élevage travaillant à l'échelon fédéral, Bewital.

D'après le résultat des premières enquêtes, Bewital possède des étables dans plusieurs Länder. Le scandale des veaux aux hormones que l'on avait d'abord cru circonscrit à la seule Rhénanie-Westphalie prend donc des proportions nationales et, selon certains observateurs, européennes. Il est possible que les hormones et autres anabolisants utilisés par ces éleveurs ouest-allemands pour accélérer la croissance des veaux aient été importés de manière illégale des Pays-Bas.

On recherche par ailleurs, sur l'ensemble du territoire ouest-allemand, cinq cents veaux sur les quatre mille deux cents mis sous scellés lundi dernier. Un proche collaborateur de M. Félix Hying aurait arraché la marque jaune que portaient les animaux à l'oreille et les auraient évacués dans le plus grand secret, dans la nuit de lundi à mardi, pour une destination inconnue. Le porte-parole du parquet de Münster Klaus Deupmann, a déclaré que quarante-deux des animaux disparus avaient été retrouvés en Basse-Saxe, d'autres en Westphalie. La viande des veaux qui ont été enlevés est-elle sur le marché ? Le porte-parole du parquet ne l'exclut pas. Cette disparition a conduit le ministre de l'intérieur de Rhénanie-Westphalie, M. Herbert Schnoor, à mobiliser deux cent soixante-quatre policiers pour garder les quarante étables de M. Félix Hying. Les hommes patrouillent toutes les demi-heures pour s'assurer que les stalles sont bien occupées par les veaux. Les veaux condamnés à mort mercredi ont déjà été exécutés par des décharges électriques. Leur graisse sera utilisée pour la fabrication de produits d'entretien, notamment du cirage. Et leur viande — qui n'est pas dangereuse pour la consommation, selon le directeur de l'Institut de technologie pour la recherche sur les viandes, M. Fritz Wirth, — devrait être utilisée pour les conserves de nourriture destinées aux chiens et aux chats.

Une controverse est en train de se développer en RFA entre les gouvernements régionaux. Le ministre de l'agriculture du Bade-Wurtemberg reproche à son homologue de Rhénanie-Westphalie de ne pas avoir informé le gouvernement fédéral et même la CEE plus tôt. *« Nous avons eu besoin de deux semaines pour mener notre enquête »*, rétorque M. Klaus Matthiesen.

Autre dilemme : la loi prévoit pour un cas de fraude alimentaire comme celui-ci une peine d'un an de prison maximum assortie d'une amende de 5 000 deutschemarks (17 000 francs). Dérisoire, estime M. Klaus Matthiesen, mais le secrétaire fédéral de la santé, M. Werner Chory, refuse une modification du droit pénal. *« Il suffit d'appliquer la loi telle qu'elle existe mais avec rigueur »*, dit-il.

Enfin, selon le député chrétien-démocrate, au Parlement européen, M. Elmar Brok, ce scandale pourrait avoir pour la RFA les mêmes conséquences que celui du vin au glycol pour l'Autriche il y a trois ans. *« En plus*, dit-il, *la RFA s'est battue contre ses partenaires européens pour imposer l'interdiction d'utiliser des hormones dans l'élevage, et c'est chez nous qu'éclate un tel scandale ! »*

(Intérim.)

Les unions de consommateurs : contrôler la fabrication

Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) demande à la CEE de renforcer les contrôles, en particulier sur les fabricants d'hormones. Les quantités d'hormones produites et stockées n'ont jamais été strictement contrôlées depuis que la CEE a interdit l'élevage aux hormones dans la Communauté à partir du début de 1988, estime le BEUC. Or *« l'usage thérapeutique des hormones, seul désormais autorisé, ne devrait représenter aujourd'hui qu'une infime quantité de la production antérieure »*. *« La CEE*, ajoute le BEUC, *doit d'urgence remettre de l'ordre dans les circuits de distribution des aliments médicamenteux et des médicaments vétérinaires, afin d'éviter les détournements constatés de la thérapeutique vers l'engraissement. »*

A la Commission européenne, on rappelle que des règlements communautaires imposent aux Douze de surveiller leur industrie pharmaceutique productrice d'hormones et de contrôler aussi par sondage les lieux d'élevage et la chaîne de distribution de la viande.

REPÈRES

Échanges

L'Afrique du Sud freine ses importations

Le gouvernement sud-africain a annoncé, vendredi 12 août, toute une série de mesures économiques destinées à mettre un frein à la consommation et donc aux importations qui sont, selon lui, beaucoup trop élevées. Parmi ces mesures figurent des restrictions sur la location-vente, un resserrement du contrôle des changes et une hausse des taxes sur les produits importés, en particulier les automobiles. Les nouvelles restrictions — augmentation des dépôts et raccourcissement des délais de paiement — à la location-vente sur divers produits, allant des appareils électriques à l'équipement photo en passant par la vidéo et les véhicules commerciaux, seront applicables dès samedi 13 août, a précisé le ministre des finances.

Un peu plus tôt dans la journée, le ministre adjoint des affaires économiques avait annoncé une hausse, à partir du 1er septembre, des combustibles de 15 %, pour compenser la baisse du rand sur le marché des changes. — *(AFP.)*

Prix de gros

Accélération en juillet aux Etats-Unis

Les prix de gros ont augmenté en juillet de 0,5 % aux Etats-Unis, soit à un rythme annuel de 5,7 %, a indiqué, vendredi 12 août, le département du travail à Washington. Ils avaient augmenté de 0,4 % en juin, soit à un rythme annuel de 4,6 %. Pour l'ensemble de l'année 1987, les *prix de gros avaient progressé de* 2,2 %. Bien que proche des anticipations des experts, le chiffre de juillet semble confirmer l'existence de tensions inflationnistes dans l'économie américaine.

Aides à l'exportation

L'Eximbank ne prête plus

L'Eximbank, l'agence fédérale de soutien des exportations américaines (l'équivalent de la Coface en France) a annoncé, vendredi 12 août à Washington, la suspension, pour cette année, de ses prêts à long terme, ses engagements financiers dépassant d'ores et déjà « largement » son budget pour l'exercice 1988. Dans un communiqué, l'Eximbank précise qu'elle a déjà accordé depuis le début de l'exercice budgétaire en cours (1er octobre 1987 au 30 septembre 1988) 666 millions de dollars de prêts, soit, avec les *demandes en cours, un montant déjà* supérieur à son plafond budgétaire (692,9 millions de dollars).

Selon M. K. Bohn, le président de l'Eximbank, la progression des engagements financiers de son agence depuis le début de cette année s'explique par la hausse des exportations américaines et, *« partant, des demandes de prêts de l'Eximbank »*, permettant aux exportateurs américains de *« contrer les subventions des autres pays »*. L'agence ne reprendra ses prêts à long terme qu'à partir du prochain exercice budgétaire.

SOCIAL

Les orientations du ministre du travail

M. Soisson, apôtre du dialogue social

(Suite de la première page.)

La concertation bilatérale, M. Soisson l'a déjà expérimentée avant la pause des vacances. Officiellement, il a reçu tous les partenaires sociaux pour des entretiens qu'il qualifie volontiers de francs et directs, en se félicitant qu'il n'y ait eu à son égard ni crispation ni... suspicion. Le ministre entend tenir le même langage à toutes les organisations et pense déjà avoir défini une règle du jeu qui pourrait permettre, par exemple s'il y a un regain de conflits salariaux à l'automne, de rechercher rapidement l'apaisement. De telles règles ne résistent pas toujours à l'épreuve des faits. Le ministre aurait donc tort de se montrer trop optimiste sur ce point, mais il est vrai qu'il a joué un rôle important, officiel et surtout officieux, dans le règlement du conflit de l'imprimerie Didier en juillet. Un premier succès.

« Repenser l'organisation du travail »

L'incitation à négocier, M. Soisson y a déjà eu recours devant la Commission nationale de la négociation collective, mais... en laissant de côté le principal sujet sur lequel le débat risque d'être âpre entre les partenaires sociaux : la renégociation (éventuelle) des conditions de licenciement. Le ministre du travail ne se sent nullement handicapé — aux yeux des syndicats — par le fait qu'il a voté, en son temps, la suppression de l'autorisation administrative préalable de licenciement. Pour autant, il a reçu clairement le mandat du premier ministre non de rétablir cette autorisation — ce qui est exclu — mais d'explorer les voies d'une négociation permettant d'ajuster la législation actuelle. Face à un front syndical divisé, il ne souhaite pas consulter ensemble les partenaires sociaux mais mener des conversations bilatérales pour voir ce qu'il sera possible de faire.

M. Soisson veut également que les syndicats et le patronat engagent un processus de négociations sur les conséquences sociales des mutations technologiques, ce qui rejoint l'objectif des discussions qui doivent reprendre au CNPF le 13 septembre prochain. Mais l'ambition du ministre va sans doute plus loin puisqu'il s'agit pour lui de *« repenser l'organisation du travail »*. *« Les nouvelles technologies*, disait-il le 11 juillet, *ne fabriquent pas automatiquement de bonnes conditions de travail (...). Si l'on n'y prend garde, l'introduction des nouvelles technologies peut rejeter de la production nombre de salariés riches de leur savoir-faire passé, faute d'une action suffisante en matière de formation et d'une réflexion adéquate sur la conception des nouvelles installations. »* Comme ses prédécesseurs, il entend aussi *« favoriser une actualisation véritable, voire, lorsque c'est nécessaire, une refonte des classifications conventionnelles »*.

La troisième mission que M. Soisson semble s'être assignée touche à la surveillance et au contrôle des négociations. Sans avoir la réputation d'être un interventionniste à tout crin — ce qui n'est apparemment pas son but, — le nouveau ministre du travail pourrait surprendre sur ce terrain. Le 11 juillet dernier, déjà, il a tenu un langage sans équivoque quant à sa vigilance : *« Je tiens à le dire ici clairement : les espaces de liberté conférés à la négociation ne sont pas des espaces de dérégulation. Je suis persuadé que les partenaires sociaux sauront mettre fin aux déviations constatées dans certains cas et éviteront que l'Etat ne soit conduit, contre son gré, à intervenir davantage dans le jeu des relations sociales, qui doit être aussi libre que possible. »* En clair : la liberté de négocier, oui... mais à condition de ne pas faire n'importe quoi. CQFD.

Le « pré carré » de l'Etat

M. Soisson, qui sait que ses moindre faux pas seront guettés tant par les barristes que par les socialistes, qui le jugeront sur ses actes, a déjà attiré l'attention des partenaires sociaux sur *« la nécessité de certaines corrections de trajectoire, afin que la liberté contractuelle fasse bon ménage avec le respect de la loi et que le progrès économique aille de pair avec le progrès social, dont il est non seulement la contrepartie mais aussi la condition »*. Des corrections sont donc attendues tant sur le système d'individualisation des salaires, qu'il s'agit à la fois d'encadrer et de moraliser (*le Monde* du 14 juillet), que sur l'aménagement du temps de travail, où la modulation des horaires doit être compensée, *« notamment sous la forme de réduction de la durée du travail »*.

Dans l'esprit de M. Soisson, la relance du dialogue social passe donc par une nouvelle articulation entre le *« pré carré de l'Etat »* et le domaine de la négociation collective. Loin d'entretenir le culte du *« tout social »* à l'entreprise, il veut favoriser le renouveau de la négociation de branche, qui *« n'exclut ni une négociation interprofessionnelle, qui peut utilement donner à la négociation de branche les orientations et impulsions nécessaires, ni le maintien de la vitalité de la négociation d'entreprise »*. *« On ne peut vouloir moins d'Etat et moins de syndicats »*, aime à dire M. Soisson. Il devra donc à la fois redonner un espace aux seconds pour négocier — et exister davantage... — et rappeler que le premier a encore un rôle social à jouer.

MICHEL NOBLECOURT.

4 125 suppressions d'emplois prévues aux P et T en 1989

Les P et T vont supprimer en 1989 4 125 emplois sur 435 000 environ dont 1 879 à la poste et 2 246 aux télécommunications, selon la CFTC. *« Si cette réduction de 1 % des effectifs est inférieure à l'objectif initial du gouvernement, elle n'en va pas moins à l'encontre des affirmations de M. Paul Quilès, ministre des Postes, Télécommunications et de l'espace, de renforcer le dynamisme du service public »*, estime la CFTC. En effet, il semble que les syndicats, à la suite de leurs consultations au ministère, redoutaient, avant les congés, 6 000 suppressions d'emplois. Reste que la lente décroissance des effectifs des P et T continue : 4 500 suppressions programmées pour 1988, 4 600 effectuées en 1987, 3 000 en 1986 et 2 000 en 1985.

On reste extrêmement discret au ministère sur la lettre de plafond budgétaire, dans l'attente du retour de M. Quilès le 16 août. Il semble toutefois que le document tablerait sur un excédent de 1,2 milliard de francs pour la Poste en 1989 et de 4,4 milliards pour les télécoms. Par ailleurs, les prélèvements opérés sur le budget des P et T en faveur du Centre national d'études spatiales (CNES) monteraient à 5 milliards de francs et ceux en faveur de la filière électronique atteindraient 2 milliards de francs (2,11 milliards en 1988).

TRANSPORTS

L'accident de l'Airbus A-320

L'aviation civile répond au président d'Air France

Les propos du président d'Air France parus dans nos colonnes (*le Monde* du 12 août) et faisant état d'une interprétation divergente des règlements entre sa compagnie et la direction générale de l'aviation civile (DGAC) ont suscité l'étonnement de celle-ci.

Un décret de 1971 impose à toutes les compagnies de ne pas autoriser de vol à vue au-dessous d'une altitude de 50 mètres au-dessus de tout obstacle. Donc l'Airbus aurait dû être autorisé à voler, à Habsheim, à 62 mètres (50 mètres plus la hauteur des arbres) et non à 30 mètres. La DGAC estime qu'aucune compagnie n'a le droit de créer sa propre réglementation sans en référer à l'autorité de tutelle.

D'autre part, elle juge contraire aux manuels de vols en vigueur d'effectuer des simulacres d'atterrissages avec des passagers à bord.

Enfin, elle fait observer que le Concorde d'Air France, le Boeing 747 d'UTA et l'A-300 d'Air Inter, descendus trop bas *[NDLR : 10 mètres du sol]*, le 19 mai, au cours d'un meeting aérien à La Ferté-Allais (Essonne), survolaient une piste en herbe — et non une piste en dur — où il leur aurait été impossible de se poser en cas d'incident. Une procédure d'enquête a été ouverte qui pourrait déboucher sur des sanctions disciplinaires pour les trois commandants de bord et pour les trois compagnies.

● **Mme Chassagne chargée d'une étude sur la voie d'eau.** — M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux, vient de confier à Mme Yvette Chassagne, ancienne présidente de l'UAP, une étude sur les moyens de développer la voie d'eau, et *« tout spécialement les problèmes de financement des infrastructures »*. Le secrétaire d'Etat est, en effet, préoccupé par les réticences de certaines administrations à l'égard de la voie d'eau, empêchée d'étendre son réseau à grand gabarit et d'entretenir ses installations existantes.

● **L'agence de voyages Nouvelles frontières condamnée en appel.** — Le premier président de la cour d'appel du tribunal de commerce de Paris a confirmé, vendredi 12 août, la condamnation du voyagiste français Nouvelles frontières à verser la somme de 7 millions de francs à la compagnie Minerve, a indiqué celle-ci dans un communiqué.

Minerve, dont Nouvelles Frontières était naguère le principal client et représentait 70 % de son activité certains mois, lui réclamait plus de 10 millions de francs pour factures impayées et annulations de vol. Une nouvelle audience est prévue le 24 octobre pour statuer sur le reste du conflit des deux anciens partenaires.

Selon M. Delebarre le budget sécurité routière va augmenter de près de 50 %

Le budget de la sécurité routière va augmenter de près de 50 % en 1989, a annoncé M. Michel Delebarre, ministre des transports, dans un entretien que publie, samedi 13 août, le quotidien *Ouest-France*.

« Le premier ministre vient de signer les lettres plafond (du budget), a déclaré le ministre. *L'une des annonces importantes pour 1989 sera l'augmentation globale des investissements du budget de la sécurité routière. » « Il passera de 282 millions de francs à 412 millions de francs en 1989 »*, a-t-il ajouté.

Les crédits destinés à résorber les points noirs seront, par ailleurs, doublés. Il en reste deux cent quatre-vingt-cinq (contre six cents en 1982). *« Nous en ferons disparaître soixante-dix et, dans quelques années, le problème sera résolu. »*

Epilogue d'un déménagement « sauvage » ?

Mecatronic reprendra ses activités dans la Meuse

L'atelier de Mecatronic, filiale du groupe Horlogerie photographie française (HPF), rouvrira normalement ses portes à Void (Meuse) à compter du 22 août. Mecatronic, qui assemblait des composants de téléphone, avait été fermée et entièrement déménagée à Bonneville (Haute-Savoie), où est située l'entreprise HPF, le mardi 2 août pendant que les vingt-deux salariés étaient en congés annuels (*le Monde* du 10 août). La direction de Mecatronic, dont les P et T sont un client important, a été rappelée à l'ordre par le ministère de l'industrie et a dû faire marche arrière.

Après que les responsables de l'entreprise eurent été reçus au ministère, le cabinet de M. Roger Fauroux a fait savoir que des garanties écrites ont été apportées : *« La totalité des salariés de l'atelier désirant rester le pourront, la pérennité de l'entreprise n'étant pas remise en cause. »* Pour le ministère, les dirigeants de l'entreprise ont *« manqué de respect au droit du travail et aux règles des relations humaines »*. Mais si l'opération de déménagement « sauvage » était *« regrettable »*, elle *« relevait plus de la maladresse que de la malveillance »*. *« Les emplois seront garantis sous réserve des conditions économiques habituelles*, ajoute-t-on au ministère, *et le plan de charge pour les douze mois à venir est normal. »*

● **La CGT dénonce le projet de budget 1989.** — M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, a dénoncé, le jeudi 12 août, le budget de 1989, qualifié de *« budget de crise et de régression »*. La CGT envisage de faire entendre ses revendications afin d'obtenir *« d'autres choix budgétaires et la transparence des financements publics »*. Point par point, M. Alezard s'en est pris aux différentes priorités gouvernementales. Les 12 % de crédits supplémentaires pour l'emploi servent surtout au *« traitement du chômage »*. L'effort consenti sur le poste de l'éducation n'est pas suffisant puisqu'il ne représente que 5 % du PIB contre 5,7 % en Grande-Bretagne et 7 % en URSS, selon M. Alezard. Enfin, *« le retard pris depuis 1984 »* dans la recherche en France nécessite des crédits supplémentaires supérieurs aux 3 milliards octroyés par le gouvernement.

Économie

AFFAIRES

Le bâtiment et les travaux publics traversent une conjoncture florissante

Difficile d'affirmer que l'ensemble de l'économie française va bien, mais, en tout cas – pour reprendre l'adage bien connu, – le bâtiment, lui, va.

L'enquête trimestrielle dans ce secteur, que vient de publier l'INSEE, le confirme sans ambages.

« L'activité du bâtiment, qui était déjà très soutenue en début d'année, a continué de progresser, au cours du deuxième trimestre », soulignent les experts de l'institut de la statistique. Ils notent un accroissement du volume des travaux des entreprises dans le gros œuvre, et plus encore dans le second œuvre. Moins d'un entrepreneur sur quatre juge son carnet de commandes insuffisamment garni. Depuis 1966, date du début de l'enquête, jamais, ajoutent les statisticiens, un tel taux d'optimisme professionnel n'avait été constaté.

Les conséquences positives de cette conjoncture, qu'on serait tenté de qualifier de florissante, viennent à l'esprit : bon niveau d'activité prévu pour la deuxième partie de l'année et le début de 1989, embauche d'effectifs à un rythme plus soutenu encore qu'au cours des derniers mois. Mais la médaille a son revers : les entreprises qui éprouvent des difficultés de recrutement pour faire face à leurs nouvelles commandes s'accroissent et le phénomène bien connu des goulets d'étranglement (lorsque la demande de main-d'œuvre spécialisée se heurte à une offre insuffisante) commence à se manifester. C'est ainsi que la part des entreprises, dans l'impossibilité d'accroître leur production faute de trouver la main-d'œuvre correspondante, qui était de 8 % en juillet 1987, est passée un an plus tard à 14 % en données brutes.

Un mouvement de reprise

Il reste que cette relance dans le bâtiment, qu'avait déjà bien mise en valeur l'étude de conjoncture de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises (*le Monde* du 6 août), s'inscrit dans un mouvement de reprise amorcé à la fin de 1984 et confirmé depuis lors. Les mesures adoptées en faveur du logement – que ce soit pour la construction neuve, l'entretien ou la réhabilitation, – la flambée des bureaux et des bâtiments administratifs, notamment en Ile-de-France, et pendant l'hiver 1987-1988 des conditions climatiques exceptionnellement clémentes, ont concouru à donner le coup de fouet à un secteur qui, de 1974 à 1984, avait connu une dégringolade catastrophique. En dix ans, en termes de chiffre d'affaires, les entreprises avaient en effet régressé de 20 %. Alors qu'en 1974 550 000 logements étaient mis en chantier, le chiffre s'était effondré en 1984 à 310 000. Les entreprises, sauf celles du secteur artisanal, avaient vu leur nombre régresser de 30 %, alors que les effectifs chutaient de 1 300 000 à 945 000.

Pour sa part, la Fédération nationale du bâtiment (FNB) corrobore, dans sa dernière note de conjoncture, les analyses encourageantes de l'INSEE et constate, en dépit des disparités régionales marquées, que les entreprises ont retrouvé le chemin de la croissance depuis la « référence noire » de 1984-1985.

Aujourd'hui, pour les cinq premiers mois de 1988, par rapport à la même période de 1987, l'activité est en hausse de 6,2 % avec, à la clé, une progression des effectifs employés de quelque 5 000 personnes. Les mises en chantier de logements neufs ont, elles, fait un bond de 16,5 %, et même de 33 % pour les autres types de construction.

Revaloriser les métiers manuels et techniques

Un son de cloche quasiment identique est perceptible dans le secteur connexe des travaux publics (*le Monde* du 8 juillet). De nombreuses entreprises, surtout chez les grandes et les moyennes, sont à la fois présentes dans les branches diversifiées du bâtiment et dans celles des travaux publics : routes, terrassement, infrastructures des transports, grands travaux, barrages, assainissement. Et l'INSEE, dans une enquête de conjoncture réalisée le mois dernier, juge *« particulièrement satisfaisante »* l'activité des entrepreneurs en relevant que plus de 60 % d'entre eux ont constaté, au deuxième trimestre de cette année, une progression de leurs travaux, ce qui constitue *« le résultat le plus élevé depuis qu'est observée l'opinion des chefs d'entreprise »*, c'est-à-dire depuis 1974. Jamais depuis cette date, ajoute l'INSEE, les commandes engrangées par les entreprises n'ont atteint un tel niveau. Le troisième trimestre se présente donc sous de bons auspices, mais, là aussi, *« une proportion record de chefs d'entreprise s'estiment empêchés d'augmenter leur production par manque de personnel qualifié »*.

Que ce soit à la FNB ou à la Fédération nationale des travaux publics, les responsables professionnels sont d'ailleurs bien conscients de ce phénomène de blocage qui est le résultat des dix années pendant lesquelles les métiers de ces branches ont trop été vus, par les jeunes notamment, comme des professions sans avenir, mal rémunérées, dévalorisées, aléatoires, peu considérées parce que manuelles, voire réservées pour beaucoup à des travailleurs étrangers. Une grande campagne de reconquête et de revalorisation a été engagée avec l'aide de l'éducation nationale dans l'opinion publique, mais il est encore trop tôt pour en juger les effets.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Mariage dans l'informatique américaine

Unisys rachète Convergent

La société américaine Unisys, le numéro trois mondial de l'informatique, vient d'annoncer un accord de principe pour le rachat de Convergent, une entreprise californienne de mini-ordinateurs et stations de travail.

Cette annonce s'inscrit dans la stratégie d'Unisys : né en 1986 de la fusion de Sperry et Burrough, Unisys avait clairement indiqué, il y a quelques semaines, sa volonté de doubler, d'ici à 1990, son chiffre d'affaires (9,7 milliards de dollars en 1987). Le rachat de Convergent, quatre-vingt-dixième entreprise informatique mondiale, avec un chiffre d'affaires de 385 millions de dollars, lui fait donc faire un petit pas dans ce sens.

Convergent a connu quelques années de développement spectaculaire après sa création en 1979, mais sa croissance marque le pas depuis 1985. Unisys étant son premier client (il lui assure 20 % de son chiffre d'affaires), il n'est guère étonnant de le voir intervenir dans son sauvetage. Outre la sécurité de ses approvisionnements, le numéro trois de l'informatique confirme aussi son engagement sur le standard de logiciel Unix, d'ATT (American Telegraph and Telephone), dans le développement duquel Convergent joue un rôle important.

Un débat crucial se déroule actuellement dans l'industrie informatique mondiale autour de l'avenir de ce standard (*le Monde* du 18 mai) entre les partisans d'ATT et leurs opposants, réunis au sein d'une nouvelle fondation à laquelle participent, notamment, le très puissant IBM et le français Bull.

● **Accord entre Grand Met et Seagram en Extrême-Orient.** – Le groupe britannique Grand Metropolitan a annoncé, jeudi 11 août, qu'un accord de distribution en Extrême-Orient vient d'être conclu entre sa filiale Intercontinental Distillers and Wintners (IDV) et le groupe canadien de boissons Seagram. Aux termes de cet accord, Seagram commercialisera à Hongkong, en Malaisie, en République populaire de Chine, à Singapour et en Thaïlande la gamme complète des cognacs Martell et des armagnacs Janneau (qui appartiennent à Seagram) et toutes les marques d'IVD. IVD commercialisera et distribuera toutes les marques de Seagram (y compris Martell et Janneau) dans les territoires où Seagram n'a pas de réseau propre de distribution.

● **ERRATUM.** – Dans notre information sur le capital de la société holding néerlandaise propriétaire du capital de Primistères, parue dans nos éditions du 12 août, une erreur de transmission nous a fait écrire que la Pharaon Holding Ltd possédait 3,6 % du capital de la First Anglo-Dutch Securities. C'est 36 % qu'il fallait lire.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — **Semaine du 8 au 12 août**

Syndrome et syndromes

« DIEU soit loué, elle a bougé. » Cette réflexion amusée lancée à la cantonnade par un boursier connu pour ses fines plaisanteries résume bien la situation vécue ces derniers jours rue Vivienne. Au bord de la paralysie à cause du manque d'affaires, la Bourse a en effet bougé cette semaine. Pas exactement dans la direction souhaitée, puisque les cinq séances écoulées se sont soldées par une baisse de 3 % des divers indices. Mais la réaction du marché, dictée par la hausse surprise et menaçante du taux de l'escompte américain a, par certains côtés, été plutôt rassurante. Mais reprenons le film des événements.

Accablé par la chaleur et la désertion du plus grand nombre de ses fidèles aspirés par le tourbillon de la grande migration annuelle, le marché s'était les deux premiers jours littéralement figé dans un immobilisme parfait, mais peut-être aussi trompeur. Malgré le calme enregistré sur le front monétaire avec l'adjudication de 9,7 milliards de francs, faite lundi par le Trésor à des taux plutôt orientés à la baisse, les financiers de la place ne s'étaient pas laissé abuser. La plupart s'attendaient à une tension imminente aux Etats-Unis. Elle allait se produire mais pas exactement là où on l'attendait (voir ci-contre « Les devises et l'or »).

La décision de la Réserve fédérale américaine de relever d'un demi-point le taux de l'escompte fit mercredi l'effet d'une douche froide. Wall Street fut violemment secoué et, choqué, le Kabuto-Cho de Tokyo eut un malaise. De saisissement, la Bourse de Paris se mit à descendre en forçant l'allure : – 1,1 % mercredi, – 1,5 % jeudi.

Après le syndrome des taux, le syndrome du 15 août allait-il à son tour donner la chair de poule au marché ? Tout, rappelons-le, avait commencé en 1971 durant le week-end de l'Assomption avec la décision inattendue prise par le président des Etats-Unis, à l'époque Richard Nixon, d'abolir l'étalon-or. Depuis lors, l'approche de tous les week-ends du 15 août déclenche un réflexe général de méfiance. Mais sans doute y a-t-il syndrome et syndrome. Tout s'est passé comme si le resserrement des conditions de crédit outre-Atlantique, décidé unilatéralement par les seules autorités monétaires américaines, avait soulagé les marchés financiers.

Vendredi 12 août, sans doute persuadées que rien de pire ne pouvait plus arriver, toutes les places se ressaisirent en chœur, ce, malgré la légère accentuation de la hausse des prix de gros au Nouveau Monde. Mais celle-ci était, paraît-il, attendue. Bref, Paris, bien que revenu au découvrement le plus complet, suivait le mouvement et regagnait un peu du terrain perdu (+ 0,3 %). Mais la solidarité ou la contagion, appelons cela comme on veut, explique-t-elle seule le phénomène ? L'argument n'est pas convaincant.

Premier constat : pas un seul instant Paris n'a cédé à la panique. Mieux, la place française a beaucoup moins baissé que les autres. Une bonne raison à cela : sa situation technique est presque idéale. Le montant des achats à découvert (position de place) représente moins de trois séances normales. Cela n'est certes pas nouveau. Réduite à sa plus simple expression depuis le krach, cette position de place n'avait recommencé à augmenter qu'en juin. Mais les conditions ont aussi radicalement changé. Redoutée, la dépression économique ne s'est pas (encore) produite et d'un état de crise théorique on est passé à une assez étonnante situation d'expansion. Et si Paris s'est mis en devoir de remonter la pente, l'écart n'est pas encore comblé...

D'où ce deuxième constat : compte tenu d'un contexte économique somme toute très favorable localement, le marché français offre encore d'excellentes opportunités de placements. L'étranger ne s'y est du reste pas trompé. A l'analyse, la baisse survenue cette semaine apparaît donc être beaucoup plus le résultat d'ajustements de positions faits par précaution que le fait de ventes précipitées. L'activité aurait autrement beaucoup plus augmenté qu'elle ne l'a fait en remontant jeudi aux environs de 1,5 milliard de francs. Autrement dit, le « portefeuille », lui, n'a pas bronché.

A cet égard, les professionnels sont formels. A la veille du week-end, tous se disaient favorablement impressionnés par l'amélioration constatée et la très saine réaction du marché. Naturellement, sur le parquet, nul ne se berçait trop d'illusions. La tension créée par le FED sur le front des taux est lourde de conséquences. Elle place les pays industriels, et les autres, dans une position difficile, la France en particulier, dont le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy, s'est fait le chantre de la détente. De ce fait, beaucoup, rue Vivienne, attendent avec une impatience, mêlée d'inquiétude, les résultats du commerce extérieur américain publiables mardi prochain 16 août, qui devraient, pense-t-on, être riches d'enseignements. *« Bons ou mauvais, tout dépendra de l'interprétation que l'on voudra bien en faire »*, assurait, philosophe, un gérant de portefeuille.

En attendant, les pythies de la place, anciennes et nouvelles, ne sont toujours pas d'accord entre elles sur la suite des événements. Entre le relatif optimisme des unes, fondé sur l'impossibilité où se trouvent les gouvernants de trop ralentir l'expansion économique mondiale sous peine de détruire tout le système, et le catastrophisme des autres, savamment entretenu par le troisième syndrome, du krach celui-là, dont le fantôme gesticule à mesure qu'approche le premier anniversaire du grand bouleversement, la confusion est aussi totale qu'entre les déclarations des ministres des finances du G-7. Mais c'est bien connu, l'histoire ne se répète jamais. Comme d'habitude, une troisième voie sera probablement empruntée.

La preuve que l'arme des taux n'est pas boursièrement dissuasive : l'affairisme n'a rien perdu de ses droits. Une forte animation a été ainsi enregistrée cette semaine autour de Suez, dont le noyau dur semble vouloir à son tour être renforcé après ceux de Saint-Gobain, de CGE et du CCF. L'attention s'est également portée sur Perrier et Pernod-Ricard. D'autre part, le ramassage d'actions LVMH a, semble-t-il, également repris. Facom a été recherché à la veille du week-end. Enfin, une opération financière est en cours sur CCMC. Le conseil des bourses de valeurs a donc décidé de suspendre la cotation du titre. Les « raiders », eux, ne partent jamais en vacances.

ANDRÉ DESSOT.

Fermeture de places financières et boursières le lundi 15 août

Les marchés financiers et commerciaux resteront fermés le lundi 15 août à Paris.

En Espagne, les Bourses de Madrid et de Barcelone seront closes. Le 15 août sera également un jour férié pour les marchés italien et belge, ainsi que pour le marché de l'or de Bombay, en Inde.

BRUXELLES : vers la fin de l'archaïsme boursier ?

Las de l'archaïsme boursier qui prévaut sur la place de Bruxelles, le ministre des finances belge, M. Philippe Maystadt, vient de se prononcer fermement pour une réforme en profondeur et d'envergure. Il réclame, en particulier, la fin du monopole des agents de change sur les transactions supérieures à 250 000 dollars (1,6 million de francs) et le droit pour les établissements bancaires d'entrer dans le capital des charges d'agent de change. Une commission sera rapidement constituée, qui sera chargée de discuter des modifications aux règlements, qualifiées par lui d'*« incontournables »*.

Cette commission regroupera des représentants des agents de change, des banques et des principaux investisseurs institutionnels étrangers opérant en Belgique. Elle commencera ses travaux au mois de septembre, et M. Maystadt souhaite que les bases d'un accord soient jetées d'ici au 31 octobre, de façon qu'un texte de loi soit présenté au Parlement en fin d'année.

« Permettre l'accès des banques à la Bourse est un principe fondamental de la réforme », ajoute encore M. Maystadt, en précisant qu'il ne voit aucune raison pour laquelle les sociétés holdings et les holdings de compagnies d'assurances n'y auraient pas également accès.

Un responsable du ministère des finances belge a déclaré que la réforme demandée par M. Maystadt pourrait se comparer, toutes proportions gardées, au « Big Bang » britannique de 1986.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Saint Gobain	235 165	119 168 737
Sté générale	706 291	260 138 824
CGE	608 298	191 806 735
Peugeot	172 702	209 111 405
LVMH	72 753	200 879 560
BSN	24 510	121 326 200
CCF	840 576	114 394 774
Paribas	194 446	79 704 806
Michelin	516 639	103 404 717
Arjomari	42 643	97 523 824
Saint Louis	151 591	170 535 382
Suez	565 268	145 437 342
Perrier	117 934	107 575 985

(*) Du 4 au 11 août.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 août	Cours 12 août
Or fin (kilo en barre)	87 700	87 780
– (kilo en lingot)	87 700	88 080
● Pièce française (20 fr.)	806	806
Pièce française (10 fr.)	370	345
Pièce suisse (20 fr.)	535	548
Pièce latine (20 fr.)	508	508
● Pièce tunisienne (20 fr.)	506	510
Souverain	642	638
● Souverain Elisabeth II	639	645
● Demi-souverain	390	393
Pièce de 20 dollars	3 076	3 240
– 10 dollars	1 600	1 640
● – 5 dollars	862	862
– 50 pesos	3 320	3 300
● – 20 marks	607	622
– 10 florins	528	529
● – 5 roubles	336	337

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 août	9 août	10 août	11 août	12 août
RM	648 847	935 712	1 230 959	1 639 520	930 620
Comptant	–	–	–	–	–
R. et obl.	6 871 402	7 331 885	8 120 599	11 025 415	7 532 322
Actions	104 596	118 689	201 276	239 758	114 916
Total	7 624 845	8 386 286	9 552 834	12 904 693	8 577 888

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

Françaises	124,2	124,1	122,8	121,6	–
Etrangères	122,3	122,2	120,1	118,8	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

(base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance	134,3	134,2	132,5	130,9	131,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	358,3	359,1	356,5	351,2	350,7
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1322,12	1323,71	1305,94	1292,18	1294,30

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 août 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	103,25	101,90	100,80	99,85
+ bas	102,85	101,50	100,55	99,65
Dernier	103	101,60	100,60	99,65
Compensation	103	101,60	100,55	99,55

Nombre de contrats : 55 989.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Moins 3,8 %

Sous le coup porté par le Fed en relevant par surprise le taux de l'escompte, Wall Street cette semaine a flanché et baissé de 3,8 % avec l'indice Dow Jones retombé à 2 037,52 (contre 2 119,13 le 5 août). Cette perte, le marché newyorkais l'a, pour l'essentiel, acquise au cours des deux seules séances de mardi et surtout de mercredi, la plus terrible avec près de 50 points de baisse. Ce jour-là, comme d'habitude, les programmes des ventes sur ordinateurs furent arrêtés.

Une légère reprise technique s'ensuivit en fin de semaine. Il reste que la Bourse américaine a été une fois de plus sonnée, se souvenant que le grand krach d'octobre 1987 avait été précédé un mois auparavant par une hausse du taux de l'escompte. Pour l'instant, les opérateurs courbent le dos en attendant la publication, mardi 16 août, des résultats du commerce extérieur, autre facteur du déclenchement de la crise il y a un an.

	Cours 5 août	Cours 12 août
Alcoa	53 1/2	48 5/8
ATT	26 1/2	25 3/8
Boeing	62 1/4	59 1/2
Chase Man. Bank	30 1/8	28 3/8
Du Pont de Nemours	86 1/2	82 1/2
Eastman Kodak	44 1/2	43 1/4
Exxon	46 7/8	46 3/8
Ford	53 3/4	50 3/8
General Electric	41 3/4	40 1/4
General Motors	78 1/8	75 3/4
Goodyear	61 1/2	57 7/8
IBM	123 3/4	118
ITT	50 1/8	48 3/8
Mobil Oil	45	44
Pfizer	51 1/4	50 1/4
Schlumberger	34 1/8	34 1/4
Texaco	47 1/8	45 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	95	93 3/4
Union Carbide	24 1/8	22 3/4
USX	30 3/8	29 1/8
Westinghouse	52 1/2	51 3/8
Xerox Corp	54 3/4	54 1/8

LONDRES

Baisse

Pas brillant, le London Stock Exchange cette semaine. Malgré la reprise enregistrée à l'approche du week-end, le marché n'a pas réussi à regagner le terrain perdu. D'un vendredi à l'autre, l'indice des industrielles a baissé de 2 % environ.

La hausse des taux d'intérêt tous azimuts, par la Banque d'Angleterre d'abord puis par le Fed américain ensuite, a sérieusement rafraîchi les ardeurs des investisseurs les plus intrépides. Même les bons résultats semestriels annoncés par plusieurs grandes entreprises (GKN, General Accident...) n'ont pas réussi à revigorer la Bourse.

Indice « FT » du 12 août des 100 valeurs, 1 484,8 (contre 1512,8) ; FT 30, 1 843,4 (contre 1 875,9) ; mines d'or, 189,5 (contre 200,4) ; Fonds d'Etat, 88,17 (contre 88,35).

	Cours 5 août	Cours 12 août
Beecham	489	480
Bowater	415	428
BP	258	259
Charter	371	365
Courtaulds	358	344
De Beers (*)	10 11/16	10 3/8
Free Gold (*)	8 1/8	7 13/16
Glaxo	983	953
GUS	16 21/32	16 51/64
ICI	10 39/64	10 5/16
Reuters	501	474
Shell	10 11/16	10 17/64
Unilever	478	460
Vickers	183	179
War Loan	38 23/32	38 7/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Lourd

Comme sur presque toutes les places, la menace d'une guerre des taux d'intérêt a déclenché un repli rapide des cours. Les valeurs bancaires ont été affectées au premier chef. La construction automobile a également souffert.

Indice de la Commerzbank du 12 août : 1 474,6 (contre 1 499,3).

	Cours 5 août	Cours 12 août
AEG	202,30	202,40
BASF	264	261,50
Bayer	300	291,50
Commerzbank	231,50	224
Deutschebank	486	467,90
Hoechst	283,50	280,70
Karstadt	418	410
Mannesmann	175,20	175,30
Siemens	441	430,40
Volkswagen	247	249

TOKYO

Assez résistant

Frayeur cette semaine à Tokyo, où après l'annonce de la hausse du taux d'escompte américain le marché a eu littéralement un malaise avec une chute – la troisième plus forte de l'année – de 615,49 points au Nikkeï (– 2,18 %). Plus de peur que de mal. Remise de ses émotions, la Bourse nippone a repris son ascension et regagné une bonne partie du terrain perdu.

Indices du 12 août : Nikkeï 27 833,51 (contre 28 362,18), général, 2 187,04 (contre 2 230,70).

	Cours 5 août	Cours 12 août
Akai	685	699
Bridgestone	1 360	1 330
Canon	1 390	1 630
Fuji Bank	3 200	3 140
Honda Motors	2 200	2 250
Matsushita Electric	2 840	2 810
Mitsubishi Heavy	956	925
Sony Corp.	6 790	7 010
Toyota Motors	2 830	2 780

Crédits, changes, grands marchés

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Sous le choc de la hausse des taux américains

La décision de la Réserve fédérale américaine de relever d'un demi-point à 6,50 % son taux d'escompte a ébranlé le marché international des capitaux. A son annonce, mardi dernier, l'activité primaire en dollars des Etats-Unis s'est pratiquement figée. Sur le marché secondaire, alors que s'abstenaient d'agir les grands opérateurs professionnels, certains allégements de positions ont conduit à un élargissement des marges qui séparent les rendements que procurent les euro-obligations de ceux des titres américains de référence. Le sentiment s'est alourdi alors qu'ouvertement on faisait référence au krach boursier du 19 octobre dernier dans la hantise d'une nouvelle et forte vague de hausse généralisée du niveau de l'intérêt à travers le monde. La façon dont la montée du dollar a pu être contenue a toutefois atténué bien des craintes.

Electricité de France aurait difficilement pu tirer un meilleur parti de la situation de la semaine passée. Cet organisme s'est adressé, mardi matin, au marché de l'euro-dollar, c'est-à-dire une demi-journée avant que les Etats-Unis n'annoncent le rélèvement de leur taux d'escompte. Son émission, de 150 millions de dollars à sept ans, a pu être rapidement portée à 200 millions tant son accueil était bon. Les obligations, munies de coupons de 9.50 % l'an étaient émises au prix de 101.625 %. Au pied des commissions de 1.875 % (réservées aux banques qui s'occupent de l'opération), ces conditions correspondaient alors à un rendement supérieur d'une quarantaine de points de base à celui des fonds d'Etat américains de référence. La marge est mince pour une euro-émission à sept ans. Mais elle reflète bien la qualité des titres qui bénéficient de la garantie de la République française. Le consensus s'est rapidement établi à ce sujet et le succès ne s'est pas fait attendre. Les obligations ont en quelques heures trouvé preneurs auprès de grands investisseurs institutionnels, principalement au Royaume-Uni, en Europe continentale et au Japon, ainsi qu'au Proche-Orient. La qualité du placement s'est vérifiée par la suite. L'émission a fort bien résisté à la détérioration consécutive à la montée des taux américains. Sur le marché gris, les cours se sont certes détériorés, et la décote atteignait 3 % vendredi mais la marge au-dessus des fonds d'Etat américains s'est maintenue sans peine. En fait elle s'est même resserrée quelque peu.

Comment économiser 20 millions

Parce qu'elle représente un bel exemple de réaménagement de dette par un organisme officiel, la transaction de l'EDF mérite que l'on s'attarde quelque peu sur ses tenants et aboutissants. Elle est basée sur la partie résiduelle de 150 millions d'un euro-emprunt de 300 millions de dollars qui avait vu le jour en février 1985 par le truchement du CCF et de Morgan Guaranty Limited. Pour moitié, grâce à l'exercice de warrants, cette émission pouvait être échangée contre des obligations libellées en unités monétaires européennes (ECU). Les 150 millions de dollars restant avaient été lancés pour douze ans au maximum, ce qui situait leur échéance finale en mars 1997. Ils portaient intérêt au taux inter-bancaire demandé à Londre (Libid), selon une formule alors en vogue qui consistait à fixer ce taux chaque mois mais à ne le verser que tous les six mois. Ces notes à taux variable ont été appelées au remboursement par anticipation par le débiteur et ce sont elles que remplace le nouvel emprunt pour une durée un peu plus courte. Grâce à une très intéressante opération de swap, dont s'est occupé J.R. Morgan Securities (le nouveau nom de Morgan Guaranty Limited), l'EDF débouche sur des fonds à taux variable dont le coût est de l'ordre de 40 à 45 points de base au-dessous du taux interbancaire offert à Londres (Libor). Comparé au Libid « sec » de l'opération initiale, l'économie est d'une trentaine de points de base. Sur sept ans et pour un montant de 150 millions de dollars, cela correspond à une épargne de quelque 20 millions de francs français.

Les 50 millions de dollars additionnels que le succès du nouvel emprunt a permis de drainer sans peine font également l'objet d'un swap qu'a fourni Prudential Bache et dont les conditions sont si attrayantes qu'elles devraient permettre à l'emprunteur d'en garder le produit en substitution de son programme de billet de trésorerie. La transaction est dirigée par J.-P. Morgan Securities, le CCF et Prudential Bache.

Sur le marché de l'eurodollar néo-zélandais, fort sollicité la semaine passée, la Société générale a introduit pour son propre compte une pratique courante du marché national français, celle du coupon différé. La date de règlement de son emprunt de 60 millions a trois ans est le 21 septembre prochain. Les coupons de 14 % seront payables les 26 septembre des trois prochaines années, chacun pour une année normale. En tenant compte des cinq jours de différence non rémunérés, le rendement se situe à 13,82 % au pied des commission. Pour une opération qui n'est pas subordonnée, ce rendement est tout à fait approprié. Cela n'a pas toujours été perçu de la sorte car la transaction, swappee en dollars des Etats-Unis à taux flottants, a été parfois rapportée de façon erronée. Les obligations se traitaient vendredi à l'intérieur des commissions de 1,50 %.

La tendance a ancrer sur le sol national les émissions à caractère international paraît se renforcer. Cela concerne en particulier les euro-obligations. En Europe, on en vient de plus en plus à exiger que les titres lancés dans la monnaie d'un pays donné soient cotés dans ce pays. Ainsi, une euro-émission en florins néerlandais, lancée au début de l'année pour l'Autriche, vient d'être officiellement cotée à Amsterdam. Les titres étaient négociés depuis plusieurs mois déjà à Luxembourg, considérée comme la bourse de l'euromarché. Cela aurait dû suffire, estimait le chef de file. La situation a beaucoup préoccupé les autorités d'Amsterdam qui ont fini par abaisser les frais d'introduction des titres en bourse. A peine cette décision était-elle prise que la cote d'Amsterdam s'est enrichie des obligations autrichiennes. Il est fort probable que désormais on songe d'abord à Amsterdam lorsqu'il s'agira de faire coter un grand emprunt en florins.

Une évolution semblable s'est produite à Paris. Au mois de juin encore, un euro-emprunt en francs, pour un débiteur aussi connu que la Banque européenne d'investissement, n'avait pas pu être coté à Paris alors qu'il était sans délai admis à Luxembourg. Depuis, les frais d'introduction au marché parisien ont été sensiblement allégés, passant de 0,2 pour mille du montant nominal de la transaction à un forfait de 50 000 F. En même temps, les formalités d'admission ont été beaucoup simplifiées. Toute obligation en francs faisant l'objet d'une souscription publique devra désormais être cotée à Paris

CHRISTOPHE VETTER.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'Assomption mondiale des taux

« Les Anglais ont tiré les premiers, mais ce sont les Américains qui ont véritablement déclenché la guerre, une guerre qui pourrait amener la France à des révisions déchirantes. » Ce commentaire d'un banquier parisien résume bien une semaine particulièrement agitée sur les marchés de l'argent, à l'étranger comme en France. En relevant, par surprise, leurs principaux taux directeurs, les banques centrales britannique et américaine ont en effet relancé un mouvement général de hausse des taux d'intérêt dans le monde. Celui-ci n'est pas sans risque. Il a déjà fait renaître le spectre du krach d'octobre 1987. Pour la France, la question est de savoir si ce nouveau climat ne remet pas en cause la politique de baisse des taux d'intérêt que mène M. Pierre Bérégovoy.

Reprenons le fil des événements. Premier coup de tonnerre : lundi. Prenant tous les opérateurs par surprise la Banque d'Angleterre annonce en fin de matinée un nouveau relèvement de son taux d'intervention sur le marché monétaire. En deux mois, ce taux est ainsi passé de 7,5 % à 11 %. Dans la foulée, les banques britanniques portent également leur taux de base – celui accordé à leurs meilleurs clients – à 11 %. Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, justifie ce nouveau resserrement de la politique monétaire britannique par sa volonté de ralentir l'activité outre-Manche, l'économie anglaise se développant à un *« rythme insoutenable »*. Les autorités ne comptent d'ailleurs pas s'arrêter en si bon chemin. D'ores et déjà, la Banque centrale a fait savoir, dans son rapport trimestriel publié jeudi, que les pressions inflationnistes actuelles pourraient l'amener à procéder à une nouvelle hausse de son taux d'intervention.

Mardi dans la matinée à New-York (la nouvelle arrive en fin de journée en Europe), c'est au tour de la Réserve fédérale de provoquer la surprise. Un nouveau coup de tonnerre. M. Alan Greenspan, le président de la Fed annonce un relèvement de 0,5 point du taux d'escompte américain, ainsi porté à 6,5 %. La dernière hausse de ce taux remonte au 4 septembre 1987. Elle avait alors été considérée comme l'un des causes du krach d'octobre.

L'objectif de la Fed est clair : elle veut lutter contre l'inflation et ralentir la croissance américaine. Elle aligne ainsi un taux officiel (le taux d'escompte) avec ceux constatés sur les marchés. Elle en espère un renchérissement général du coût de l'argent aux Etats-Unis. Elle n'a pas longtemps à attendre : les marchés monétaire et obligataire accusent immédiatement le coup. Dès mercredi, les taux sur les « federals funds » passent au-dessus de 8 %. Le rendement de l'emprunt-phare du Trésor américain à trente ans bondit pour atteindre 9,45 % vendredi (9,14 % une semaine auparavant), son plus haut niveau depuis le début de l'année. A l'occasion de l'opération trimestrielle de refinancement du Trésor américain (pour 29 milliards de dollars) qui est menée du mardi au jeudi, l'Etat fédéral doit, pour attirer les investisseurs étrangers (les Japonais auront été un peu moins gourmands que lors des adjudications précédentes), proposer des taux en hausse (9,27 % sur les dix ans contre 9,06 % en mai dernier). Jeudi enfin, les banques américaines annoncent une augmentation d'un demi-point de leur « prime rate », ainsi porté à 10 %.

Dans cette conjoncture, la France pourra-t-elle éviter d'avoir à recourir à une augmentation de ses taux d'intérêt ? La position des Allemands sera à cet égard décisive. La semaine précédente, la Bundesbank avait encore augmenté son taux de prise en pension (porté de 4 % à 4,25 %). Sur les marchés, les opérateurs sont convaincus d'une hausse prochaine des taux outre-Rhin. Ils en voient la preuve dans le fait que la Bundesbank n'ait pas satisfait totalement la demande de liquidités des banques au cours de cette semaine. Le conseil de la banque centrale allemande ne devrait pas se réunir avant le 25 août prochain, pour cause de congé.

Les marchés monétaire et obligataire français ont en tout état de cause été très animés, les taux étant orientés à la hausse sur toutes les échéances. Sur le marché de l'argent à court terme, les tensions ont été fortes. Le taux de l'argent au jour le jour a connu tout au long de la semaine une progression pratiquement constante, malgré les liquidités largement distribuées par la Banque de France jeudi. En une semaine, le « JJ » a presque gagné un point, terminant vendredi au-dessus de 7,50 %. La Banque centrale n'a pas modifié ses taux d'intervention (6,75 % et 7,50 %).

Sombre climat

Sur les échéances plus longues, les tensions ont également joué à la hausse. Le MATIF a connu une semaine particulièrement chaude, avec une vive activité et un net recul. Mercredi, au lendemain de l'annonce du relèvement du taux d'escompte américain, l'échéance de septembre du notionnel perdait 0,8 point à l'issue d'une séance nerveuse et animée (plus 80 000 lots), et baissait encore de 0,60 % le lendemain. D'un vendredi à l'autre, ce contrat à terme, tombé le 12 août à 103, a perdu 1,2 point. Le climat est vraiment bien sombre.

La Rue de Rivoli affirme pourtant que la France pourra éviter d'augmenter ses taux. Les hausses récentes seraient liées à des conditions nationales chaque fois « spécifiques », expliquent les proches de M. Pierre Bérégovoy. Aucun élément dans la conjoncture économique française ne justifie à leurs yeux, un relèvement des taux en France. Quant à la défense de la devise nationale, ils estimaient au début de la semaine qu'il y a depuis quelques mois *« une certaine déconnection »* entre taux d'intérêt et taux de change.

Sur le marché primaire des obligations, l'activité a été estivale, c'est-à-dire faible. Deux opérations ont été menées à bien. Le CEPME a levé 700 millions de francs à sept ans avec un rendement à l'émission de 8,70 %. L'emprunt s'est bien placé dans le public. Celui du GOBTP avait été préplacé. D'un montant de 200 millions de francs, il était proposé au TIOP (taux interbancaire des opérations à Paris) pour une durée de dix ans.

E. I.

LES DEVISES ET L'OR

Flux et reflux du dollar

Les mois d'août se suivent et se ressemblent. Comme l'an dernier, les marchés des changes viennent de vivre un début de mois particulièrement animé, avec, comme à chaque fois, une envolée rapide du dollar, suivi d'un reflux tout aussi brutal, le repli du billet vert s'accompagnant d'un affaiblissement du franc français par rapport au deutschemark à la veille du week-end du 15 août.

Les scénarios ne sont pourtant pas identiques. En 1987, la devise américaine avait été dopée par l'incertitude politique (liée à la guerre du Golfe notamment). C'était la valeur refuge. Elle s'était ensuite effondrée lors de l'annonce du déficit commercial américain de juin (15,7 milliards de dollars), considéré alors comme inquiétant. Cette année, c'est le relèvement du taux de l'escompte, décidé mardi 9 août par la Réserve fédérale, qui a provoqué une brusque flambée du dollar. Dès mercredi, le reflux, confirmé les jours suivants, était amorcé, avant même la publication du solde commercial américain... attendu avec grande impatience pour mardi 16 août.

En définitive, le dollar clôture le vendredi 12 août à New-York en dessous des niveaux enregistrés une semaine auparavant par rapport au deutschemark (il vaut 1,8830 DM le 12 août pour 1,8945 le 5 août), du yen (il se négocie à 133,30 pour 133,87 yens), et du franc français (il est coté 6,3835 F contre 6,3855 F).

Le dollar avait pourtant bien commencé la semaine. Lundi 8 août, il poursuivait en effet sa progression des jours précédents. Seule la livre sterling, dopée par la nouvelle augmentation (la septième en deux mois !) du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, affichait une santé meilleure. Mardi, l'annonce à New-York du relèvement du taux de l'escompte (porté à 6,5 %) a provoqué une véritable « flambée » du billet vert. Destinée à calmer l'économie américaine et à étouffer les menaces inflationnistes outre-Atlantique, cette décision de M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, était « attendue » par les marchés. La date les a néanmoins pris par surprise.

Rendant plus attractifs les avoirs libellés en dollars, la hausse des taux d'intérêt américains a naturellement favorisé le billet vert. Celui-ci a retrouvé, pour quelques heures, ses plus hauts niveaux depuis la fin de 1986, repassant, sans que les banques centrales ne s'y opposent, au-dessus de 1,92 DM, 135 yens et approchant les 6,50 F. Immédiatement, les marchés se sont interrogés sur ce qu'il restait désormais des accords du Louvre I et II, accords entre les sept grands pays industriels (les membres du G 7) qui fixaient, croyait-on, des parités acceptables entre les grandes monnaies et des marges de fluctuation.

Très rapidement, les autorités monétaires sont montées au créneau. Les Japonais d'abord, par la voix de leur ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa, les Allemands ensuite démentaient qu'une réunion du G 7 pourrait se dérouler au cours du week-end de l'Assomption pour coordonner les politiques monétaires des membres du groupe. Le ministre allemand, M. Gerhard Stoltenberg, déclarait pour sa part, jeudi 11 août, qu'une hausse du dollar au-dessus de 1,90 DM serait « *problématique* » et pourrait amener la RFA à augmenter ses taux de manière à défendre sa devise. Dans un entretien publié jeudi par le bibebdomadaire américain *Forbes*, M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank, réaffirme qu'« *un dollar fort ne sert réellement les intérêts de personne* ».

La détermination des Allemands et des Japonais n'a pas été le seul élément qui a favorisé le repli du billet vert dès mercredi. Les opérateurs ne pensent plus qu'au chiffre fatidique du déficit commercial américain qui doit être publié le 16 août. Plusieurs indices les incitent au pessimisme. Les estimations tournent entre 11 et 12,5 milliards de dollars, ce qui est beaucoup. La consommation des Américains reste élevée : les chiffres des ventes de détail publiés jeudi le confirment (une hausse de 6,5 % au cours des sept premiers mois de l'année).

Avec un gonflement, pour la première fois depuis quinze mois, de l'excédent commercial japonais en juillet, les experts s'inquiètent de voir celui-ci trouver son reflet dans une nouvelle aggravation du déficit commercial américain. Dès mercredi et jusqu'à la veille du week-end donc, le dollar a reflué.

Le franc affaibli

Le recul de la devise américaine a été particulièrement sensible par rapport au deutschemark. En trois jours, le dollar a perdu 2 %, tombant de 1,92 DM à moins de 1,88 DM. Escomptant une hausse prochaine des taux d'intérêt allemands, les investisseurs ont commencé à abandonner le billet vert pour le deutschemark. Et comme à l'habitude, le franc en a souffert. Il en a d'autant plus souffert que les conseillers de M. Pierre Bérégovoy (le ministre français, absent de Paris, est en vacances) ont indiqué que le mouvement de hausse des taux relevé un peu partout dans le monde *(voir ci-dessous)* ne remettrait pas en question le politique de la France en faveur du « crédit bon marché ».

S'il est excessif de parler d'attaque contre le franc, il faut cependant noter un affaiblissement de la monnaie française par rapport au deutschemark. Négocié à 3,37 F il y a une semaine, le deutschemark valait autour de 3,39 F à la veille du 15 août à Paris. Selon les cambistes, la Banque de France aurait vendu vendredi des deutschemarks. En mai dernier, lorsque M. Pierre Bérégovoy est arrivé rue de Rivoli pour mettre en œuvre sa politique de baisse des taux d'intérêt, le deutschemark valait 3,36 F. Il a gagné depuis environ 1 %.

ERIK IZRAELEWICZ.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	S.E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
	1,7125	–	15,6986	63,5930	53,2339	2,5380	47,3475	0,0717
New-York	1,6975	–	15,7060	63,4719	52,9661	2,5284	46,9153	0,0718
	10,9886	6,5700	–	405,88	339,10	16,1675	300,33	4,5696
Paris	10,8080	6,3670	–	404,13	337,24	16,0986	298,71	4,5740
	2,6929	1,5725	24,6865	–	83,7184	3,9911	74,1395	1,1280
Zurich	2,6744	1,5755	24,7448	–	83,4481	3,9836	73,9151	1,1318
	3,2169	1,8785	29,4898	119,46	–	4,7677	88,5667	1,3475
Francfort	3,2049	1,8880	29,6529	119,83	–	4,7757	88,5761	1,3563
	67,4725	39,40	6,1852	25,0556	209,74	–	18,5761	2,8263
Bruxelles	67,1361	39,55	6,2117	25,1031	203,48	–	18,5558	2,8412
	3,6322	2,1210	33,2967	134,88	112,90	5,3832	–	1,5215
Amsterdam	3,6182	2,1315	33,4773	135,29	112,89	5,3894	–	1,5313
	2387,22	1394	218,44	886,48	742,68	35,3807	657,23	–
Milan	2362,92	1392	218,63	883,59	737,29	35,1969	653,06	–
	227,85	133,05	20,8872	84,6104	70,8278	3,3769	62,7298	0,0954
Tokyo	226,36	133,35	20,9439	84,6398	70,6383	3,3717	62,5616	0,0958

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 août, 4,7876 F contre 4,7747 F le vendredi 1er août.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

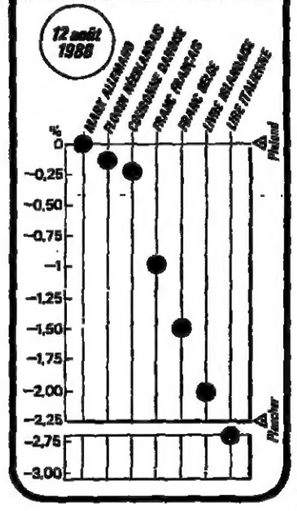

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao au plus bas depuis six ans

Après s'être légèrement redressé à la suite d'achats soviétiques, les cours du cacao ont repris le chemin de la baisse. Sur le marché à terme de Londres, la deuxième échéance (décembre) se traitait en fin de semaine à 886 livres la tonne, soit un niveau jamais vu depuis juillet 1982. A Paris, le quintal sur septembre a terminé à 1 035 F.

Ce nouvel accès de faiblesse intervient alors que les estimations pour la saison 1988/1989 laissent entrevoir une campagne excédentaire pour la cinquième année consécutive. Le chiffre de 750 000 tonnes a été avancé par la Côte-d'Ivoire, le premier producteur mondial, qui devrait avoir récolté 645 000 tonnes de fèves en 1987/1988. Ces prévisions apparaissent pour l'instant quelque peu exagérées aux yeux des professionnels car une légère sécheresse touche actuellement les régions productrices ivoiriennes et les cacaoyers sont moins feuillus que d'habitude. *« Toutefois, le nombre de fleurs est en augmentation d'environ 6 % »*, remarque un observateur qui pense cependant qu'il est trop tôt pour donner une estimation réaliste de la situation.

Sur le marché du physique, la Côte-d'Ivoire refuse toujours de vendre à moins de 1 250 F le quintal. Le premier producteur mondial aurait néanmoins cédé récemment 7 000 à 8 000 tonnes à un négociant qui avait un urgent besoin de fèves de cette origine particulièrement prisées par l'industrie chocolatière. La transaction se serait faite à un cours compris entre 1 200 et 1 260 F le quintal.

Depuis la mi-juillet, la Côte-d'Ivoire a ainsi vendu environ 60 000 tonnes dont une partie est allée renouveler le stock régulateur (250 000 tonnes) de l'accord international du cacao. Ce qui faisait récemment dire à un analyste britannique qu' *« elle a gagné son pari en ne vendant qu'au prix qu'elle désire »*. Mais Abidjan se trouve encore à la tête d'un stock de 100 000 tonnes et beaucoup se demandent si, comme le président Houphouët-Boigny l'affirme, la Côte-d'Ivoire va pouvoir tenir. D'autant que le Cameroun et la Malaisie procèdent déjà à des ventes sur les prochaines récoltes, ce qui contribue à peser sur les cours.

On sait déjà que le monde ne manque pas de cacao et les prévisions tablent sur un excédent mondial record de l'ordre de 300 000 tonnes en 1988-1989 contre 111 000 tonnes pour la saison en cours. Le dernier surplus record (191 000 tonnes) date de 1964-1965, campagne au cours de laquelle le Ghana, à l'époque premier producteur mondial, avait récolté 565 000 tonnes de fèves. Pour la fin de la campagne actuelle, les négociants londoniens Gill and Duffus estiment les stocks mondiaux à 705 000 tonnes. Un véritable casse-tête pour l'Organisation internationale du cacao (ICCO) qui doit se réunir au début du mois prochain.

C'est dans ce contexte plutôt morose que le marché à terme de Kuala-Lumpur, le Kuala Lumpur Commodity Exchange (KLCE) qui cote déjà l'étain, le caoutchouc et l'huile de palme, a décidé de lancer lundi dernier un contrat à terme sur le cacao, le premier de la zone Asie-Pacifique. Les autorités malaisiennes souhaitent ainsi ramener sur leur marché une partie du volume traité à Londres.

En effet, environ 15 % du volume de transactions du marché à terme du cacao britannique proviennent d'ordres d'Extrême-Orient, notamment du Japon. La Malaisie, aujourd'hui troisième producteur mondial, envisage de récolter 205 000 tonnes de cacao en 1987-1988 et 240 000 l'année suivante. Toutefois, les fèves malaisiennes ne jouissent pas d'un grand crédit auprès des chocolatiers et subissent même une décote par rapport aux qualités supérieures. Après un début prometteur (388 lots de 10 tonnes traités le premier jour), le contrat du KLCE se traite à moins de 150 unités par jour alors qu'à Londres les négociations quotidiennes portent sur plus de cinq mille contrats.

ROBERT RÉGUER.

PRODUITS	COURS DU 12-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 220 (=) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 510 (+ 55) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 600 (– 100) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	1 700 (– 100) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	973 (– 7) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 373 (– 120) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Sept.	379,75 (+ 0,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Sept.	287,25 (– 19,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Août	270,50 (– 0,70) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

DATES

2 Il y a dix ans, l'été des trois papes.

ÉTRANGER

3 Birmanie : le général Sein Lwin contraint de démissionner.
4 La crise en Cisjordanie et à Gaza.

SOCIÉTÉ

5 La visite de M. Brice Lalonde au Mali.
– Les championnats de France d'athlétisme à Tours.
6 L'épilogue de la double évasion d'Auxerre.

CULTURE

8 Un nouvel opéra pour Paris.
6 Communication : les émissions pour enfants sur FR 3.

ÉCONOMIE

11 En un an, les Etats-Unis ont perdu 20 000 exploitations agricoles.
– 4 125 suppressions d'emplois aux P et T, selon la CFTC.
12 Revue des valeurs.
13 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 10
Météorologie 10
Mots croisés 10

TÉLÉMATIQUE

● *Jouez avec le Monde* ... JEU
● *La messagerie internationale* ..... DIA
36-15 tapez LM
● *Le mini-journal de la rédaction* ..... JOUR
● *Admission aux grandes écoles* ..... ECOLES
36-15 tapez LEMONDE

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le RPCR et le FLNKS devraient continuer le dialogue, le 17 août, à Paris

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a confirmé, le vendredi 12 août en fin de journée, que les délégations du RPCR et du FLNKS se rencontreraient mercredi à Paris. Cette information avait été recueillie, quelques heures plus tôt, auprès d'indépendantistes du FLNKS. Dans un communiqué, le ministre des DOM-TOM rappelle qu'il avait invité les délégations des deux formations signataires de l'accord conclu le 26 juin à Matignon à venir à Paris pour examiner l'avant-projet de loi référendaire sur le statut du territoire. Il prend acte *« avec satisfaction de la décision du RPCR et du FLNKS »*. Il ajoute : *« La dynamique du dialogue engagé depuis trois mois par le gouvernement et qui a déjà permis l'apaisement des esprits et le retour à la paix civile sur le territoire peut ainsi se poursuivre. »* Les discussions, précise-t-il, auront lieu au ministère des DOM-TOM (et non pas à Matignon, comme la première fois), sous son autorité.

Cependant, M. Yann Celene Ureguei, président du bureau politique du FLNKS, affirme que cette instance n'a pas encore pris de décision sur l'opportunité d'envoyer une délégation à Paris et qu'elle ne donnera sa réponse que lundi. Cette prise de position ne doit pas être considérée comme alarmante. Il semble que M. Yann Celene Ureguei se soit exprimé plus au nom du Front uni de libération kanak (FULK), formation qu'il préside et qui est partie prenante du FLNKS, qu'en celui du bureau politique, dont la présidence est tournante. Le FULK est minoritaire au sein du FLNKS, dominé par l'Union calédonienne, le parti de M. Jean-Marie Tjibaou. En tout état de cause, les dirigeants de l'Union calédonienne sont décidés à venir à Paris, que le FULK adopte ou non la même position. Les risques d'éclatement du FLNKS paraissent pourtant mineurs.

Les deux formations sont divisées essentiellement sur la composition du corps électoral qui, selon l'accord du 26 juin, serait appelé, sur le territoire, à un scrutin d'autodétermination en 1998. L'accord de Matignon prévoit le gel pendant dix ans du corps électoral, ce qui, selon M. Rocard, pourrait permettre aux Canaques de n'être pas défavorisés lors de cette échéance. Le FULK conteste cette analyse, tandis que l'Union calédonienne, après de longs débats, s'en satisferait, à condition d'obtenir des « mesures d'accompagnement ». Les amis de M. Tjibaou demandent notamment un effort de formation des cadres mélanésiens, l'obtention de postes-clés dans l'administration, une réforme fiscale, la désindexation des salaires des fonctionnaires. Il s'agit, dans leur esprit, d'enraciner le contrôle indépendantiste sur l'administration locale et de décourager, autant que possible, l'immigration. Dans ces conditions, une victoire des indépendantistes lors de la consultation de 1998 organisée sur la base du corps électoral actuel « gelé » ne serait pas mécaniquement assurée, selon eux, mais possible.

Jeudi, le FLNKS avait transmis au gouvernement, par l'intermédiaire du haut-commissaire, M. Bernard Grasset, un mémorandum relatif aux questions encore en discussion. Le gouvernement lui a fourni, en retour, des éléments de réponse qui, vendredi, n'ont pas remis en cause la volonté des amis de M. Tjibaou de continuer, à Paris, le dialogue.

Le RPCR réaffirme pour sa part qu'il n'est pas question de renégocier, à Paris, l'accord du 26 juin. *« Si on cède sur un point, on relance le processus de marchandage »*, a déclaré vendredi le secrétaire général de cette formation, M. Pierre Maresca. M. Maresca craint la surenchère des « durs » du FLNKS et de ceux qui, parmi les « loyalistes », refusent encore l'accord de Matignon.

La délégation du RPCR au ministère des DOM-TOM sera conduite par M. Dick Ukeiwé, sénateur, M. Jacques Lafleur, chef de file des anti-indépendantistes restant à Nouméa pour raisons de santé.

M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file des indépendantistes, a retardé son départ pour Paris en raison du décès de sa mère. Il rejoindra la délégation du FLNKS mercredi ou vendredi.

● **Un major de gendarmerie, mortellement blessé à Fayaoué, nommé au grade de capitaine.** – Le major de gendarmerie Georges Moulié, décédé le 24 avril dernier des suites de blessures subies deux jours plus tôt lors de l'attaque de la brigade de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa, par des indépendantistes néo-calédoniens, a été nommé au grade de capitaine à compter du 22 avril. Le président de la République a décidé cette mesure par décret en date du 10 août, a indiqué, vendredi soir, le Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA). Le major Moulié, de la légion de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avait été cité à l'ordre de la Nation, le 29 avril 1988, et nommé chevalier de la Légion d'honneur, par décret en date du 22 juin dernier.

Polémique autour du film de Scorsese

Les premières projections publiques de « la Dernière Tentation du Christ »

Si l'accueil réservé par la critique américaine à *la Dernière Tentation du Christ*, de Martin Scorsese, est mitigée, avec une légère avance pour la tendance favorable. L'accueil du public approche du triomphe, fut-il, en ce premier jour, de curiosité. Longues files, salles prises d'assaut, protestations désordonnées. Complet à New-York, à San-Francisco, à Chicago, à Los Angeles et à Washington...

Jay Scott, du *Toronto Globe and Mail*, explique que *la Dernière Tentation* n'est pas irrespectueux, irrévérent, blasphématoire, antireligieux. Ce qu'il est : *« Une explorations sérieuse, intense... Un film courageux. »* Le *New York Times*, le *New York Post* et le *Daily News* sont favorables au film, louant l'interprétation, parlant d'intégrité, de révérence, de profondeur, de beauté cinématographique.

Les trois grands journaux new-yorkais émettent cependant des réserves sur la longueur du film (2 h 40), sur le dialogue, quotidien et contemporain, sur la présence constante du sang. Le *New York Post* trouve la nudité du Christ en croix *« esthétiquement offensante »* mais *« pas nécessairement inexacte sur le plan historique »*.

Plusieurs chaînes de salles ont annoncé qu'elles ne passeraient pas le film sur leurs écrans. Cependant, Cineplex Odeon et Universal (propriétaire de Cineplex à 49 %), comptant mille deux cents salles aux Etats-Unis et cinq cents au Canada, devraient pouvoir diffuser le film en dépit des pressions.

Vendredi matin, à Los Angeles, un contingent de cinéastes, allant de James L. Brooks à Peter Bogdanovitch en passant par John Badham, John Carpenter et Walter Hill, se réunissait dans les locaux de la Guilde pout témoigner de leur soutien à Scorsese. *« La chrétienté a survécu deux mille ans, elle survivra à un film... »*, disait Sydney Pollack, tandis que Warren Beatty souhaitait que leur soutien encourage Cineplex et Universal dans leur effort de résistance face aux pressions, *« et les incite à continuer de financer et distribuer des œuvres, pas forcément tranquilles »*. Clint Eastwood, absent de Los Angeles, avait envoyé un court message : *« La liberté d'expression est l'Américain Way. »*

HENRI BÉHAR.

EN BREF

● **M. Séguin conteste.** – M. Philippe Séguin, ancien ministre, chef de file des « rénovateurs » du RPR, conteste les propos rapportés par *le Nouvel Observateur* selon lesquels le mouvement auquel il appartient *« a autre chose à faire que de soutenir les candidatures présidentielles de Jacques Chirac »* (*le Monde* du 13 août). *« Je n'en accepte pas la paternité*, a-t-il déclaré. *Ce que je veux dire, c'est que le RPR est pas une machine électorale.»*

● **Le pari de M. Mestre.** – M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, ancien directeur de la campagne présidentielle de M. Raymond Barre, parie sur un *« retour rapide au pouvoir de l'opposition actuelle »*. Dans un entretien accordé à *Valeurs actuelles* daté 15 août, il déclare que les socialistes *« ont apporté régulièrement la preuve de leur incapacité à se maintenir longtemps aux affaires »*. Il juge d'autre part *« inévitable »* une *« convergence »* entre socialistes et communistes. Selon lui, la logique de la Ve République conduit en effet *« la majorité à se rassembler pour gouverner et l'opposition à s'unir pour jouer pleinement son rôle »*.

● **Ouverture des journées d'Unité nationaliste en Corse.** – Les journées de l'organisation Unité nationaliste se sont ouvertes le vendredi 12 août à Corte (Haute-Corse). Le Parti socialiste a été, pour la première fois, invité à y participer. Ces journées constituent, selon les organisateurs, *« une étape dans la voie du dialogue pour un règlement politique de la question corse »*. Elles interviennent deux mois et demi après que l'ex-FLNC eut annoncé une trêve des attentats. Mercredi, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et M. Leo Battesti, élu nationaliste à l'assemblée de Corse, se sont rencontrés pendant une heure. Selon M. Battesti, qui a rendu publique cette information, l'entretien a porté exclusivement sur les questions culturelles, notamment le bilinguisme.

ÉGYPTE : grâce aux pluies abondantes

Les crues du Nil redonnent espoir à la population

Le Nil que les hommes croyaient avoir maté avec leurs barrages s'est déchaîné. Au Soudan, les inondations ont fait plus d'un million de sans-abri à Khartoum. En Haute-Egypte, une tempête a fait chavirer un bateau de croisière faisant une trentaine de morts. Les orages entre Assouan et Louxor durent depuis plusieurs jours et les experts craignent des pluies torrentielles. Mais pour les cinquante-trois millions d'Egyptiens, dont les réserves d'eau sont au plus bas, une seule chose compte : la crue sera-t-elle généreuse ?

LE CAIRE
de notre correspondant

« La voici l'eau-de-vie qui se trouve dans le ciel, la voici l'eau-de-vie qui est dans la terre. Le ciel flamboie pour toi. La terre frémit pour toi lorsque naît le dieu, qu'il se répand dans son corps... » C'est par cet hymne que les anciens Egyptiens accueillaient la crue de Hapy, le « Père des dieux », celui que l'on appelle aujourd'hui le Nil. Les descendants des pharaons sont moins poètes mais tout aussi concernés par ce phénomène auquel toute la vie du pays est suspendue. Au lyrisme des « textes des pyramides », les Egyptiens modernes ont substitué l'hydrographie, la climatologie et la météorologie, et les images par satellite aux images fleuries.

Les savants ne sont plus les seuls à s'intéresser à la crue du Nil, car depuis quelques mois, les cinquante-trois millions d'Egyptiens qui avaient quelque peu négligé leur artère vitale ont appris qu'ils pourraient manquer d'eau (*le Monde* du 25 mai). En neuf ans, de faibles crues, ils avaient puisé une centaine de milliards de mètres cubes sur les réserves du lac Nasser. De jour en jour, ils voyaient, derrière le haut barrage d'Assouan, s'approcher le niveau fatidique des 147 mètres en deçà duquel les turbines de la centrale hydro-électrique cesseraient de tourner, privant le pays de plus du quart de sa production d'électricité.

Mais, le compte à rebours c'est arrêté à 150,6 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le 22 juillet l'eau a commencé à remonter. La crue était précoce puisqu'elle devançait celle de 1987 de plus de trois semaines. Les eaux ont même dépassé les 154 mètres avant la mi-août. La réserve utile d'eau, qui était tombée à 38 milliards de mètres cubes, a maintenant dépassé les 45 milliards.

Les images des satellites météo sont, elles aussi, encourageantes. Le plateau éthiopien qui alimente la crue du Nil à travers le Nil bleu, disparaît sous les nuages. Toutefois, cela ne permet pas encore de juger de la générosité ou de l'avarice de la crue qui dure trois mois en moyenne. Car ce qui compte, ce n'est pas tellement la violence des pluies tropicales que leur durée.

Les pluies torrentielles qui se sont, par exemple, abattues sur le Soudan et qui ont inondé Khartoum n'auront pratiquement pas d'effet sur le niveau du Nil en Egypte. Cela n'empêche pas l'homme de la rue d'y voir un heureux présage. Cela rend d'autant plus populaire la campagne engagée pour venir en aide *« aux frères soudanais »*. Les Egyptiens qui ont été les premiers à aider leurs voisins ont jusqu'à présent envoyé aux sinistrés de Khartoum quinze C-130 remplis de médicaments et de tentes.

Centrales thermiques

Mais si la situation risque encore d'empirer à Khartoum après l'ouverture des vannes du barrage de Sennar pour alléger la pression du Nil bleu, cela ne signifie pas la fin de l'inquiétude des Egyptiens. Les malheurs des uns ne font pas obligatoirement le bonheur des autres.

Le ministre égyptien de l'irrigation, M. Essam Radi, a déjà mis au point plusieurs scénarios. En cas de forte crue (115 milliards de mètres cubes) les soucis seront écartés à moyen terme. En cas de crue moyenne (85 milliards de mètres cubes), il faudra réduire la surface cultivée en riz d'un million de feddans (1 feddan équivaut à 4 200 mètres carrés) à 700 000 et la production d'électricité du haut barrage tombera de 1 750 mégawatts à 750 mégawatts au cours de l'été 1989. En cas de faible crue (65 milliards de mètres cubes) les turbines de haut barrage s'arrêteront durant un mois. C'est cette éventualité, évitée de justesse cette année, qui a poussé l'Egypte à acheter à des firmes françaises, américaines et ouest-allemandes six centrales thermiques qui devraient commencer à produire à partir de mars prochain.

Mais, quel que soit le niveau de la crue, les eaux emmagasinées derrière le haut barrage n'atteindront pas le record des 177,5 mètres enregistré en 1978. Les pronostics les plus optimistes estiment que l'eau pourrait atteindre le niveau des 168 mètres au terme de la crue vers la fin octobre. Il faudra donc deux à trois autres bonnes crues pour revenir aux 177 mètres, niveau où les turbines du haut barrage peuvent fonctionner à plein rendement.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Les inondations ont fait plus de 1 400 morts en Chine

Mille quatre cent six personnes ont trouvé la mort en Chine du fait des inondations dont le pays est victime, depuis le début de l'été, en raison des pluies torrentielles, selon un porte-parole du contrôle des inondations, cité par l'agence Chine nouvelle.

Sept millions d'hectares de terres cultivées ont été inondées, provoquant des dégâts évalués à 4,3 milliards de yuans (1,2 milliard de dollars). Pourtant, selon *le Quotidien du peuple*, les superficies inondées sont moins étendues que les années précédentes à la même époque. – *(AFP.)*

BELGIQUE

Un soldat britannique assassiné à Ostende

Ostende, *(AFP)*. – Un soldat britannique en service en RFA a été tué vendredi soir 12 août à Ostende au moment où il rentrait en congé en Grande-Bretagne. Ses deux agresseurs attendaient visiblement le passage d'une voiture portant l'immatriculation des troupes britanniques stationnées en Allemagne fédérale.

La voiture s'est arrêtée à un feu rouge. Les deux agresseurs se sont approchés et l'un d'eux a déchargé un pistolet sur sa victime, seule à bord de sa voiture. Selon les enquêteurs, les traces de cinq balles ont été retrouvées dans le corps. Les assassins n'ont pu être retrouvés.

Les milieux judiciaires paraissent convaincus que l'attentat, qui n'avait pas été revendiqué samedi matin, est l'œuvre de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Quelques heures avant l'assassinat du militaire britannique, la justice belge avait décidé de maintenir en détention un irlandais, Patrick Ryan, cinquante-huit ans, arrêté depuis le 30 juin et soupçonné d'être lié à un attentat commis en décembre 1980 dans la région de Bruxelles contre un fonctionnaire britannique de la CEE.

Le numéro du « Monde » daté 13 août 1988 a été tiré à 469 613 exemplaires

LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU

TOUS LES JEUX DU MONDE

Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanoï - La bataille navale

JEUX.

36.15 LEMONDE

ÉTATS-UNIS : la préparation de l'élection présidentielle

La Nouvelle-Orléans s'apprête à accueillir la convention du Parti républicain

La Nouvelle-Orléans. – La capitale de la Louisiane est en émoi. A partir du 15 août, La Nouvelle-Orléans accueille des milliers de délégués du Parti républicain, réunis pour leur convention. Pendant quatre jours, la Reine du Mississippi et son gigantesque stade, le Superdome, seront au centre de l'actualité américaine. Peinture fraîche, banderoles, ballons et orchestres fleurissent déjà dans la cité pour marquer la fin des étapes préliminaires de l'élection présidentielle américaine du mois de novembre, après la convention du Parti démocrate qui s'est tenue le mois dernier à Atlanta.

L'investiture de M. George Bush comme candidat républicain ne fait bien sûr aucun doute, mais l'actuel vice-président disposera d'une tribune médiatique exceptionnelle pour s'affirmer comme le nouveau chef du parti, et combler une partie de son retard sur son adversaire démocrate, M. Michael Dukakis, qui dispose toujours d'une avance confortable dans les sondages, même si la marge tend à se réduire. L'un des responsables de la campagne de M. Bush, M. Craig Fuller, indique ainsi qu'*« une partie de [la convention du Parti républicain] servira à montrer le contraste entre le dirigeant expérimenté* [Bush] *et le gouverneur du Massachusetts »* [Dukakis].

Les républicains ont mis au point, à cette fin, un grand spectacle télévisuel, et le ton devrait être donné dès le premier jour avec l'intervention du président Reagan, dans un discours en forme de chant du cygne personnel. Mardi, une brève rencontre est prévue entre les deux hommes, lors de l'arrivée du candidat à La Nouvelle-Orléans, avant que l'actuel président ne laisse la scène à son dauphin pour se rendre en vacances dans son ranch californien. La convention adoptera une plate-forme électorale, en voie d'achèvement, dont on sait déjà qu'elle reflètera largement les programmes reaganiens très conservateurs de 1980 et de 1984, avec l'addition de quelques thèmes sociaux, à la demande de M. Bush.

Le lendemain, le vice-président recevra l'investiture de son parti, à l'occasion du vote des 2 277 délégués, dont 1 998 lui sont déjà acquis. Il restera à M. Bush à prononcer, jeudi, un discours d'acceptation très attendu, d'autant plus qu'il devrait, le même jour, lever enfin le secret, qu'il s'est juré de maintenir jusqu'au bout, sur son choix d'un colistier. Une liste d'au moins une douzaine de noms circule toujours, les plus souvent cités étant ceux du sénateur du Kansas Robert Dole, du représentant de l'Etat de New-York Jack Kemp et de l'ancien secrétaire général de la Maison Blanche Howard Baker.

La municipalité de La Nouvelle-Orléans espère, elle, promouvoir la nouvelle image d'une ville affairiste et familiale, célèbre avant tout pour son jazz, ses bars et ses magasins de tee-shirts de Bourbon Street aux attraits irrésistibles pour les touristes en quête de sensations qui se pressent chaque soir dans les rues du vieux Quartier français. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

L'économie parallèle a permis à « des milliers » de Soviétiques de devenir millionnaires

L'économie parallèle, en pleine expansion, offrant aux consommateurs soviétiques un large éventail de services, allant de la réparation automobile aux funérailles, a fait *« des milliers »* de millionnaires en URSS, a affirmé, le vendredi 12 août, dans *Troud*, le quotidien des syndicats, une économiste soviétique, Mme Tatiana Koriaguine.

Selon Mme Koriaguine, qui travaille au Comité de planification d'Etat *(gosplan)*, les Soviétiques dépensent par an entre 14 et 16 milliards de roubles (de 22 à 26 milliards de dollars au cours officiel) pour ces services parallèles, soit le quart de ce qu'ils consacrent aux services fournis par l'économie d'Etat. Cette économiste évalue à quelque 145 milliards de dollars le montant total de l'activité économique parallèle.

C'est la pénurie ou la mauvaise qualité des services disponibles sur le marché officiel qui ont poussé les Soviétiques à s'adresser de plus en plus, ces dernières années, aux circuits parallèles « au noir ». Mme Koriaguine voit là une raison supplémentaire de procéder à une libéralisation économique radicale du marché.

« Il existe maintenant plusieurs milliers de millionnaires clandestins en Union soviétique, à côté des millionnaires officiels, qui sont essentiellement des inventeurs célèbres, des écrivains et des artistes », écrit *Troud*. – *(UPI, Reuter.)*